

Assurez-vous contre les Incendies. Assurez-vous contre les Accidents. Protégez vous et votre famille. JOS.-C. HEBERT, Notaire. Montmagny.

LE PEUPLE

ORGANE DU DISTRICT DE MONTMAGNY

JOS.-C. HEBERT, Notaire. Montmagny. Représentant des meilleures compagnies Anglaises et Canadiennes. DEMANDEZ LES TAUX

VOL. XIX. — No 41.

QUÉBEC, VENDREDI, 11 JUILLET 1919

La Compagnie du PEUPLE, Editeur-Propriétaire

“LE PEUPLE” Nouvelles du District

Est imprimé et publié à Québec par la Compagnie du “PEUPLE”, de Montmagny, le vendredi de chaque semaine.

ABONNEMENT: CANADA 1 an... 52.00 6 mois... 28.00 Etats-Unis 1 an... 5.50 6 mois... 3.00 Strictement payable d'avance.

La date qui se trouve sur l'adresse des abonnés est la date d'expiration de l'abonnement et sort de reçu. Ainsi, janvier 15 signifie que l'abonnement a été payé jusqu'en janvier 1915 et qu'on est en règle. Si un mois après l'envoi de l'abonnement la date n'est pas changée nos abonnés nous rendront service en nous signalant cet oubli. Prière de faire remise par bons de poste ou mandats d'argent (de poste ou d'express) à l'ordre de “La Cie du Peuple”, Montmagny, P. Q.

Tarif des annonces: Annonces officielles... 10cts la ligne. Annonces commerciales à long terme, tarif spécial, fourni sur demande. Petites annonces... A vendre, A louer, Perdre, etc. (Pas plus de 50 mots). Tarifs insertion 50.50c. chaque insertion subséquente 50.25c.

A MES AMIS

ET AU PUBLIC EN GENERAL

J'ai le plaisir de vous informer que j'ai ouvert un magasin de

MEUBLES

rue Saint-Louis, bâtisse de M. Israël Dominique.

M. Evariste Laflamme, qui faisait commerce depuis plusieurs années ayant abandonné pour cause de santé j'ai trouvé l'occasion bonne de continuer ce même genre de commerce, et j'ai acheté les meubles de même manufacture qui faisaient affaire avec M. Laflamme.

Je vendrai à grande réduction le balais du stock que j'ai acheté de M. Laflamme.

Etant un des vôtres, je sollicite votre bienveillant patronage et je ferai mon possible pour vous donner satisfaction. Une visite est sollicitée.

Thomas Lacombe, MONTMAGNY.

PACIFIQUE CANADIEN

A QUAND VOTRE VOYAGE DANS L'OUEST? Utilisez le réseau de chemin de fer par excellence. Trains quotidiens directs entre l'Est et l'Ouest. Service sans égal. Wagons-lits et wagons-touristes des plus modernes.

Bureaux des billets — 30, rue Saint-Jean, Québec Frontenac et Gare du Palais, Québec. Chas. A. LANGRIS. Agent du Trafic-Voyages. Agence générale des chemins de fer et lignes de paquebots océaniques.

En usage depuis 70 ans

C'est grâce à son emploi que Grand' Mère put conserver sa radieuse fraîcheur même après que la jeunesse n'était plus qu'un souvenir. Elle communique un teint limpide et d'une peau douce, d'une blancheur, de perle qui vous fera connaître et apprécier pleinement la joie d'être belle. B.F.S.

Crème Orientale

de Gouzaud. FERRIS, HOPKINS & SON, Montreal.

J. C. Audet

ARTISTE-PHOTOGRAPHE Rue Saint-Jean-Baptiste MONTMAGNY, QUE.

PHOTOGRAPHIE GENERALE — Spécialité — Portraits au Crayon, au Pastel et à l'Huile.

Nous posons par tous les temps, même les plus sombres. Ouvert le dimanche après-midi de 1 heure à 5 hrs Tel : Nat. No. 80.

SAINT-AUBERT

En visite la semaine dernière: M. Médéric, Mmes Albertine et Alice Guilmette, de Saint-Pamphile, chez M. Augustin Leblanc. — Mme Vve Eusèbe Desrosiers, M. Emile et Mlle Yvonne Desrosiers, de Greenville, chez M. Théodule Fournier. — M. et Mme Joseph Bélanger, de New-Bedford; M. et Mme Gustave Bélanger, de Toursville, chez M. Moïse Bélanger.

M. et Mme Hormidas Corriveau, M. Ernest Pelletier, chez Mme Vve Onésime Pelletier. — M. et Mme Georges Ouellet sont allés passer le dimanche à Saint-Pierre. — Mme Esdras Morin est revenue de l'Hôtel-Dieu. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement. — Nous sommes heureux d'apprendre le retour des soldats Arthur Bernier, Arthur Avoine et Josephat Jean, partis depuis un an pour l'Angleterre.

Dimanche dernier, un groupe de parents et d'amis se sont réunis chez M. Théodule Fournier, pour prendre part à une partie de sucre. Parmi les invités, on remarquait: M. et Mme Charles Bernier, M. et Mme B. Deschênes, M. et Mme A. Deschênes, M. et Mme Z. Deschênes, M. Clovis Moreau, M. et Mme M. Dubé, M. A. Deschênes et Abel Dubé, Mlles Eugénie et Eva Dubé.

L'ANSE-À-GILLES

J'ai le plaisir d'informer le public que j'ai en main un bel étalon pur sang, percheron bien noir, avec tous les bons certificats et je ferai mon possible pour satisfaire les gens qui viendront me voir. JOS. BERNIER, (Cyrille). Anse à Gilles.

AUTHIER

M. Les Ovide Létourneau, d'Amos, est l'hôte de M. S. Coulombe, et autres parents. — MM. Joseph Fournier, Gérard et Omer Provost, de O'Brien, sont les hôtes de M. S. Coulombe et Onésime Gaudreau. — M. Raoul Blais, Mlles Léona et Eva Blanchet sont revenues d'une promenade de quelques jours à O'Brien. — Mmes Louis Blais, Achille Provencher et Téléphore Brulotte sont revenues d'une promenade à Makamic.

NORMANDIN

INSTITUTRICES DEMANDEES On demande huit institutrices diplômées pour enseigner dans Normandin, Lac Saint-Jean. Salaire \$200, passages aller et retour payés. S'adresser à: JULES DUTIL, Président des Commissaires, Normandin, Lac Saint-Jean.

ARMAGH

Beaucoup de mariages depuis qu'a paru notre dernière correspondance; citons: — M. Eugène Roy, qui a épousé Mlle Marie Roy, de Saint-Michel. — M. Ernest Aubé, fils de M. Pierre Aubé, qui a uni sa destinée à Mlle Joséphine, fille de M. Cléophas Bolvin. — M. Joseph Roy, fils de M. Napoléon Roy à Mlle Yvonne, fille de M. P. Langlois. — M. Wilfrid Roy, fils de M. Nazaire Roy, à Mlle Yvonne, fille de M. Rodolphe Lemieux. — M. Joseph Picard, à Mlle Alice, fille de M. Cléophas Roy. — M. Majella Beaudoin, fils de M. G. Beaudoin à Mlle Agathe, fille de M. F. Côté. — M. Joseph Morin, fils de M. Cléophas Morin à Mlle Clarinda Blodeau, de Saint-Damien. — M. Alphonse Noël, fils de feu Onésime Noël, à Mlle Alida, fille de M. Damase Vallières. Nos souhaits de bonheur à ces nouveaux mariés. — La première communion des tout petits enfants a eu lieu le 1er juillet courant. — Les classes ont fermé leurs portes la semaine dernière. — Bonnes vacances à tous. — Mlle M.-Louise Gagnon, de Québec, est, pour quelques jours chez son père, M. Adélar Gagnon; elle part cette semaine pour Fraserville. — Mme Ovide Roy, est partie mercredi pour Monck, où elle visitera son père, M. William Allaire. — La forte gelée que nous avons eue le 29 juin, a causé beaucoup de dommages aux légumes, et aux céréales. — M. et Mmes Onésime Lacroix et Elzéar Duchesneau sont allés visiter des parents à Sainte-Apolline. — M. et Mme Philibert Langlois sont allés ces jours derniers à Saint-Camille, et Sainte-Apolline. Ils ont fait le trajet en auto. — M. et Mmes Pierre et Joseph Marceau sont allés le 25 juin à Sainte-Apolline, assister au mariage de leur frère, M. Hilaire Marceau, qui a épousé Mlle Marie Gagné, fille de M. Didier Gagné, de cette paroisse. — Plusieurs personnes de cette paroisse ont pris part au pèlerinage à Sainte-Anne et Saint-Michel, dimanche le 29 juin. — M. et Mme Adélar Coulombe sont allés jeudi dernier chez leur mère Mme Turgeon, de Buckland. — M. Alex. Mercier, malade depuis

quelque temps, est allé le 30 juin, à Saint-Jean de Dieu, pour y suivre un traitement à l'hôpital. Nous lui souhaitons une entière et prompt guérison.

SAINT-EUGÈNE

M. et Mme L. Mercier ainsi que leur fille, Mlle Gabrielle, de Montréal sont, pour une quinzaine, les hôtes de M. Joseph Leclerc.

SAINT-FRANÇOIS A VENDRE

Un moulin à scie situé sur la quatrième concession de Saint-François. Engin de 35 forces, bouilloires 45 forces. Carriage, banc de scie, bûcher et défilageur. A bon marché. S'adresser à Alphonse Jean, Saint-François. 3 fs, juill. 4-11-18.

THETFORD MINES

MM. L. Deshayes, W. Bellegarde, A. Marinéau, A. Genest, G. Lafontaine, sont de retour du front, où ils étaient depuis plusieurs mois. Nous leur souhaitons à tous la plus cordiale bienvenue. — Mlle Corinne Lamonde est revenue de Sainte-Méthode où elle était l'invitée de son amie, Mlle A. Vachon, institutrice. — Mlle A. Lafontaine a passé quelques jours à Lac Noir la semaine dernière. — M. Omer Labranche est retourné aux Etats-Unis. — M. l'abbé François Lamonde est en vacances à Saint-François, comté de Montmagny. — Nos félicitations à M. Roméo Desrosiers, qui vient d'obtenir un emploi à la Banque Nationale.

CAP S, IGNACE STATION

Comme nous l'avons déjà annoncé, ce sera dimanche le 23 juillet, qu'aura lieu la bénédiction du magnifique calvaire situé non loin de la gare. Nul doute que tous se feront un plaisir et un devoir d'assister à cette cérémonie que l'on s'efforcera de rendre aussi solennelle que possible. C'est s'attirer de grands bienfaits de la part de Dieu que de rendre un hommage public à Celui qui a bien voulu souffrir sur la croix pour le salut de nos âmes. Cette bénédiction du calvaire aura lieu à trois heures, P. M. heure solaire. Qu'on se le dise et qu'on s'y rende. — Mme Eugène Berthier, de Montréal, passe quelques semaines avec ses enfants chez M. Joseph Sylvestre. — Mme A. Gendron et sa jeune fille Juliette après un séjour d'un mois parmi nous sont retournés à Lewiston. — M. et Mme Henri Chabot, de Sainte-Claire, sont les hôtes de leur oncle, M. Pierre Morin. — Mlle Alma Dallaire est partie pour un voyage d'un mois à Gaspé. — M. et Mme Joseph Ouellet, des Etats-Unis, sont les hôtes de M. Ferdinand Fortin. — Mlle Léona Blanchet et quelques amies de Saint-Pierre étaient, ces jours derniers, en visite chez Mlles Scherrer. — Tous nos conscrits sont maintenant de retour. Nous les félicitons et leur souhaitons la bienvenue. — M. l'abbé Blais est l'hôte distingué de M. et Mme Pierre Morin. — Mlles Rose Alma Bergeron et Berthe Saint-Hilaire de Québec sont pour quelque temps parmi nous.

L'ANSE-A-GILLES

Mlle Rosalida Ménard est revenue d'une promenade à Saint-Pierre accompagnée de Mlle Marie Ange Leconte qui est l'hôte de M. Eustache Ménard. — M. et Mme Georges Tremblay, de Saint-Marcel, étaient chez M. Jos. Fortin, au commencement de la semaine. — M. Edmond Poitras, ainsi que ses deux fils, Robert et François, étaient chez M. Edouard Poitras, dimanche. Ils y passeront une partie des vacances ici. — M. et Mme Alyre Belsie, de Cap Saint-Ignace, étaient chez M. Jos. D. Fortin la semaine dernière.

SAINT-JEAN PORT-JOLI

MM. les abbés Maranda et Belleau ont passé quelques jours au presbytère. Les familles Michaud et Emond, de Lévis, Trépanier, de Montréal, Saint-Antoine, Sexton, Lauzier, Richard, de Québec, sont à leurs résidences d'été. — Mmes J. Gagné, de Québec, et P. Caron, de Toursville, sont en visite chez leur père, M. J. Dupont. — M. Desrosches et Lafond, de Québec, ont passé le dimanche à l'hôtel Castiel. — Le major Bourgault, et sa famille sont à la “Villa des Ormes”. — Mlle son adshrl shrdrl radtrld — M. le notaire Bernier, registraire, est allé assister au congrès des notaires qui a eu lieu les 6, 7 et 8 juillet. — Mlle L. Coulombe, de Montmagny est l'invitée de sa sœur, Mme J. Thomas Lavoie. — Mlle Caron, des Etats-Unis, est en visite chez des parents. — M. le notaire Lavoie, de Saint-Georges de Beauce, passe la belle saison parmi nous, avec sa famille. — Nous apprenons avec joie qu'un grand ami de M. le curé, M. l'abbé C. Lemieux, supérieur du collège de Lé-

vis, vient d'être élu à la dignité de Prêlat domestique de Sa Sainteté Benoît XV.

— Le 2 juillet, l'épouse de M. Jean Thomas Lavoie, un fils, Parrain, M. le notaire Verrault; marraine, Mme Verrault. — M. l'abbé Emond, de Lévis, est l'hôte de M. le curé.

SAINT-EUGÈNE

M. et Mme L. Mercier ainsi que leur fille, Mlle Gabrielle, de Montréal sont, pour une quinzaine, les hôtes de M. Joseph Leclerc.

SAINT-FRANÇOIS A VENDRE

Un moulin à scie situé sur la quatrième concession de Saint-François. Engin de 35 forces, bouilloires 45 forces. Carriage, banc de scie, bûcher et défilageur. A bon marché. S'adresser à Alphonse Jean, Saint-François. 3 fs, juill. 4-11-18.

AVIS

J'ai le plaisir d'informer le public que j'ai en main un bel étalon noir, Percheron pur sang ayant les meilleurs certificats. Je ferai tout mon possible pour satisfaire les gens qui viendront me voir. JOS. BERNIER, (Cyrille). Anse à Gilles, P. Q.

SAINT-ROCH DES AULNAIES

— MM. H. Gagnon et A. Pelletier sont revenus d'un voyage d'affaires à Québec. — Mme J. Fournier et sa famille, de Mont-Joli, qui étaient la semaine dernière, les hôtes de M. Arthur Ancil, sont partis, au commencement de la semaine pour Ste-Anne de Beauport. Ils ont fait le trajet en auto. — M. Josephat Marier, de Westbrook, est l'hôte de son père, M. Arthur Marier. — Mlle Alice Marier est revenue d'une promenade à Cap Saint-Ignace. — Lundi, M. Fernand Gagné épousait Mlle M. Dubé, de Saint-Damase. Nos meilleurs vœux de bonheur. — M. Gamache, depuis un an en Angleterre, est revenu dans sa famille. Nous lui souhaitons la plus cordiale bienvenue.

SAINT-CYRILLE

Le 24 juin, M. J. W. Fortin épousait Mlle Alma Sénéchal de St-Damase. Nos meilleurs souhaits de bonheur. — M. Cléophas Caouette, de Québec, était dimanche chez ses parents. — Notre pèlerinage à Sainte-Anne de Beauport a eu lieu dimanche le 6 juillet. Un grand nombre de personnes y ont pris part. — Le 8 juillet, M. Daniel Lord a épousé Mlle Rosalie Fortin. M. Georges Lord servait de témoin à son fils et M. Adolphe Fortin accompagnait sa fille. — Le même jour, M. Zéphirin Lord, épousait Mlle M. Louise Vachon, de Saint-Eugène. M. Irénée Lord servait de témoin à son frère, et M. Eusèbe Vachon accompagnait sa fille. Nos meilleurs souhaits de bonheur.

SAINTE-ANNE DE LA POCATIERE

M. et Mme Joseph Thiboutot, ainsi que leur fils, Tancrede, et leur jeune fille, Mlle M. Blanche, de Saint-Facôme, sont venus visiter des parents. — M. et Mme Léon Lévesque, sont allés passer quelques semaines à Montréal, chez leur fils. — Nos soldats, depuis quelques mois en Angleterre, sont revenus dans leurs familles. Nous souhaitons à tous la plus cordiale bienvenue. — Dimanche, il y a eu à la résidence de M. Narcisse Thiboutot, une réunion de famille, à l'occasion du retour de leur fils, M. J. B. Thiboutot. On passa des heures agréables sous le toit hospitalier de M. et Mme Thiboutot et quelques amis furent heureux d'entendre le jeune militaire leur parler de son séjour en pays européen. — Sherbrooke, 10. — Une violente explosion à la poudrière de Windsor Mills a causé, hier matin, la mort de M. Joseph Girard, âgé de 60 ans, et des blessures graves à son fils, Philippe, âgé de 16 ans. La poudrière a été détruite de fond en comble.

BANQUE ROYALE DU CANADA INCORPORÉE EN 1869 Bureau chef: Montreal Capital autorisé \$25,000,000 Capital payé 14,000,000 Fonds de réserve 15,500,000 Actif 427,000,000

COMPTES D'EPARGNES Un intérêt au plus haut taux courant est payé DEUX fois par année sur tout dépôt d'EPARGNE de \$1.00 et au-dessus. Les petits comptes seront toujours bien accueillis. Tout compte peut être ouvert conjointement au nom de deux ou plusieurs personnes. Coffrets de sûreté. Ces coffrets ont été installés dans nos voûtes pour l'accommodation du public et sont très recommandables pour la protection de vos débiteures et autres valeurs contre l'incendie et le vol. L. TETU, Gérant.

A. MIVILLE DECHENE, C. R., M. P. MONTMAGNY. TEl. 126. FERNAND CHOQUETTE, B. A. L. L. L. 88 RUE ST-PIERRE Québec. TEl. 4208. DECHENE & CHOQUETTE AVOCATS ET PROCUREURS, Etc. M. CHOQUETTE EST A MONTMAGNY TOUS LES LUNDIS

DOCTEUR J. THOMAS GOSSELIN Rue St-Louis, Montmagny Elève du célèbre Hôpital (Post-Graduate) New-York. GRADUÉ, avec grande distinction, de l'Université Laval. SPECIALITES: Opérations chirurgicales, Maladies des femmes et des enfants. Heures de bureau: Jour et Nuit

MAISON A VENDRE Bonne grande maison neuve, 30x36 pieds, bien finie à l'intérieur et au dehors, occupée actuellement par la sous-agence de la Banque Nationale. Grand terrain, avec bonne grange, à vendre à bonnes conditions. L'acquéreur pourra s'entendre avec la Banque Nationale Armagh, pour garder la sous-agence locale de cette banque qui y a actuellement son bureau. S'adresser à XAVIER ROY NOTRE-DAME DU ROSAIRE, Comté de Montmagny.

Aux amateurs de photographies Je viens de recevoir un assortiment complet de Cameras, Pellicule (Film), Papier, Acides, Accessoires, etc., tout ce qu'un amateur peut avoir besoin. Etant moi-même photographe vous trouverez tout à votre avantage d'acheter chez moi et particulièrement d'y faire développer, imprimer et agrandir vos FILMS pour la raison que ce travail est fait par une personne d'expérience et non un marchand quelconque. Envoyez-moi un Film et faites imprimer un portrait afin de juger du beau travail que nous livrons. Attention toute particulière aux commandes par la MALLE. Prompte livraison et satisfaction assurées, s'adresser chez J. C. AUDET, Photographe Montmagny, Qué.

MAURICE ROUSSEAU L.L.L. C.R. AVOCAT MONTMAGNY, P. Q. ARMAND LAVFRGNE AVOCAT Filices 10, 11, 12. Immeuble Bélanger 88, CÔTE DE LA MONTAGNE Québec.

J. Léo K. Laflamme, B.A. L.L.L. AVOCAT MONTMAGNY Bureau à Québec. 111, Côte de la Montagne

L. D. E. ROUSSEAU L.L.B. NOTAIRE RUE DE LA STATION, MONTMAGNY.

JOS. C. HEBERT NOTAIRE Cotatimissaire de la Cour Supérieure Agent d'Assurance sur la Vie et contre le Feu. PRETS D'ARGENT Rue du Dépot, Montmagny.

Dr Philippe Richard MEDECIN-CHIRURGIEN Ex-Elève des hôpitaux de Paris CHIRURGIE GENERALE.—Maladies des femmes et des enfants. Rue Saint-Jean-Baptiste, MONTMAGNY Tel. National No. 81

COLLECTIONS Salaire, Loyer, Jugements, Billets et Réclamations de toute nature collectés au pourcentage partout Nous pouvons avoir votre argent Agence Mercantile VANIER Dept. 153, Jacques, Montréal

Dr Norbert Cloutier, Médecin-Chirurgien EX - ELEVE DES HOPITAUX DE NEW-YORK S'occupe de pratiques générales. Maladies de la peau, des voies urinaires, et massages électriques. Bureaux: M. GEORGE BITTNER Rue Saint-Jean-Baptiste Téléphone No 7. MONTMAGNY

Dr Ev. BOLDDUC, M.D. Odontologiste Extraction des Dents sans douleur Par Anesthésie Générale au Gas Somniform, ou Anesthésie Locale au moyen des Procédés Scientifiques les plus modernes. Heures de Bureau: De 9 heures A. M. à 5 heures P. M. Bureau en face de l'Hôtel Windsor rue de la Station, Montmagny

J. ART. LARUE, EUGENE TRUDEL C. A. L. L. C. C. A. L. L. C. LARUE & TRUDEL Comptables Licenciés (Chartered Accountants) 126, rue ST-PIERRE

Larue, Trudel & Picher Liquidateurs de faillites, Administrateurs de successions, Fiduciaires. Compromis entre débiteurs et créanciers. Expertises.

Docteur J. LeBLOND SPÉCIALISTE LEVIS Ex-Élève des Hôpitaux de Paris Chirurgicalien à l'Hôtel-Dieu de Lévis SPÉCIALITÉS: Chirurgie générale, maladies des femmes, maladies des enfants, maladies des voies urinaires, Rayons X, Électrothérapie. N'importe quelle opération chirurgicale faite à la demeure du malade Heures de consultation: 9 heures à 5 heures l'après-midi. TEL. BELL 171 No 1. Rue Commerciale, Lévis

La Banque Nationale

FONDEE EN 1860.

CAPITAL AUTORISE . . . \$5,000,000
CAPITAL PAYE . . . 2,000,000
RESERVE . . . 2,200,000

DEPOTS de \$1.00 ou plus accepté ; l'intérêt comptant du jour du dépôt, calculé sur la balance minimum du mois.

275 BUREAUX AU CANADA

UNE SUCCURSALE EST OUVERTE à Paris, France, 14 rue Auber, pour l'accommodation des voyageurs.

Nous portons une attention spéciale aux affaires qui nous viennent par la maille.

NOUS SOLLICITONS VOTRE PATRONAGE ET VOS DEPOTS.

Souvenez-vous qu'un dollar
Epargne, est un dollar gagné

\$5,500,000.00

Obligations Garanties

6 1/2 %

La Compagnie de Pulpe et de
Pouvoirs d'Eau du Saguenay

En coupures de \$100., \$500., \$1,000.

Echéances du 1er Juillet 1921 au 1er Juillet 1934.
Intérêts par coupons semestriels, excepté le 1er coupon qui comprendra sept mois d'intérêts.

PRIX : Le Pair, 107, et intérêts courus.

Crédit Canadien Incorporé.

99, RUE ST-JACQUES, MONTREAL
CHS-ED. ARPIN, Directeur-Gérant.
Tél. Main 2926 et 2927. Boîte postale : 1180.

JOS. C. HEBERT, N. P., Représentant, Montmagny, P. Q.
CORRESPONDANCE SOLLICITEE.

ATTENTION

Si vous décidez de construire ou si vous avez des réparations à faire nous pouvons vous fournir ce qu'il vous faut. Venez nous voir avant de placer votre commande pour vos matériaux de construction.

Nous avons toujours en mains un bon stock de bois, portes, châssis, moulures, etc.

Nous avons aussi un stock complet des meilleures marques de couvertures et papier à lambris.

Nous sommes aussi agents pour la CANADA PAINT Co., et nous avons toujours un assortiment complet de peinture "PRETE A L'USAGE" ainsi que le "BLANC DE PLOMB" huile de lin, té-rébinthine.

LA SUCCESSION DE JOS. THIBAUT MONTMAGNY

Nous sommes les seuls agents pour la vente de la véritable toiture "PAROID."

LÈS FETES DE STE-ANNE LAPOCATIÈRE

(De notre envoyé spécial)

Ste-Anne de la Pocatière, 9.—La présence de Son Eminence le cardinal Bégin, archevêque de Québec, de Sa Grandeur Mgr Brunault, évêque de Nicolet, de Son Excellence Sir Charles Fitzpatrick, lieutenant-gouverneur de la province de Québec a donné un éclat particulier à l'inauguration de la 25ième convention annuelle des missionnaires agricoles et à la séance initiale des fêtes du 60ième anniversaire de la Fédération de l'Ecole d'Agriculture du collège de Ste-Anne de la Pocatière, mais l'incident le plus marquant de cette double fête a été la présentation, par Son Eminence, du titre de prêtre domestique de Sa Sainteté Benoit XV au distingué supérieur de cette magnifique et populaire institution d'enseignement, la corporation du collège de Ste-Anne. Jamais peut-être faveur pontificale n'est tombée sur un prêtre plus modeste que Mgr Auguste Boutet, mais jamais elle n'aura été acclamée avec plus de sincérité et de gratitude par les membres d'une si belle famille catholique. Les élèves anciens et nouveaux qui assistaient hier à la réunion dont Son Eminence a profité pour présenter à l'un de ses éducateurs les plus méritants son titre de prêtre ont marqué leur enthousiasme par des acclamations prolongées et demain, la légion de leurs confrères qui n'avaient pas l'avantage d'être présents en cette mémorable circonstance reprendront ces acclamations et enverront à Mgr Boutet l'hommage de la respectueuse affection dont leur cœur déborde pour lui. Aussi bien la distinction accordée au supérieur actuel du collège de Ste-Anne par le Père de la catholicté ne pouvait lui échoir à une heure plus opportune au moment où ce successeur si digne des fondateurs de cette maison présidait à un triduum de manifestations agricoles dont l'un des premiers objets est d'honorer la mémoire de feu l'abbé François Pilote, le créateur de cette école d'agriculture de Ste-Anne qui, après 60 années de vie militante, est devenue l'une des institutions les plus utiles et les plus avantageusement connues de la patrie canadienne-française. Mgr Boutet qui s'oublie lui-même, mais qui n'oublie jamais les autres, a pensé à ce génial précurseur au moment où Rome lui conférait son nouveau titre et, dans une allusion très heureuse, il a bien voulu dire qu'il comprenait que les collaborateurs anciens et présents de l'œuvre de l'abbé Païnchaud étaient eux-mêmes honorés dans l'intention paternelle du Saint-Père. En même temps que Mgr Boutet recevait ses parchemins Son Eminence, au nom de l'Université Laval présentait un diplôme de docteur en sciences agricoles à l'abbé Joseph Richard, curé de S.-Aubert en sa qualité d'ancien directeur, pendant douze ans, de l'Ecole d'Agriculture de la Pocatière. C'est un autre prêtre dévoué dont le mérite est reconnu, non seu-

— POUR LA — Saison d'Été

Il est si facile de vous débarrasser de toutes les mouches qui infectent vos maisons avec le

TUE-MOUCHES

De J.-B. Chouinard

qui détruit toutes les mouches en 15 minutes, les poux, les punaises, les coquerelles, etc. — une petite quantité dans un de vos chassis détruira toutes les mouches qu'il y a dans votre maison. C'est l'article qui est le moins dispendieux et qui vous donnera satisfaction. Pour faire connaître notre produit à ceux qui n'ont pas encore eu l'avantage de pouvoir s'en procurer, un échantillon gratuit sera envoyé à tous les marchands qui nous enverront simplement leur nom et leur adresse. Le TUE-MOUCHES de J.-B. CHOUINARD est à vendre chez tous les marchands à 25cts la boîte ou en soufflets, remplis de poudre pour 80c. Si votre marchand n'en a pas encore — sur réception du prix, nous vous l'enverrons franco par la maille.

Adressez :
J.-B. CHOUINARD
MONTMAGNY, P. Q.

lement comme apôtre de la Religion mais aussi comme éducateur agricole et bienfaiteur de son pays et de sa nationalité.

DESAPPOINTEMENT

Mineola, N. Y. 9.—Le major G.H. Scott, commandant du dirigeable britannique R-34, a annoncé hier soir que le voyage de retour en Grande-Bretagne ne serait pas entrepris ce matin, et pas avant 13 ou 24 heures d'ici. Le major Scott a pris cette décision sur réception d'un rapport de température du bureau météorologique de Washington, annonçant que jeudi ou vendredi, le R-34 aura l'avantage d'un vent du sud-ouest. L'équipage du dirigeable termine actuellement les réparations que nécessitent les deux moteurs de la nacelle d'arrière.

Les officiers du R-34 sont beaucoup déçus de ce nouveau délai, car le dirigeable n'est qu'en sécurité relative étant ancré au milieu d'un champ ouvert.

Hier soir, il a falli encore être fort endommagé par un coup de vent subtil qui a fait faire un demi-cercle à sa partie d'arrière, entraînant une esquadre de soldats qui essayaient de le retenir. Les hommes réussirent cependant à retenir le fugitif et la pilote de la nacelle s'étant aperçu de la chose l'abandonna un peu de gaz ce qui calma le révolteur.

Hier soir, moins de 100 personnes travaillaient à retenir le dirigeable, mais 600 autres dormaient dans des barraques voisines prêtes à répondre au premier appel de danger.

Le colonel Wm. Hensley Jr, l'invité américain de l'Amirauté britannique qui fera le voyage de retour à bord du R-34, estime que le coût de 3,000,000 de pieds cubes d'hydrogène, celui de 10,000 gallons de gazoline et de 400 gallons d'huile pour le voyage de retour s'élèvera à près de \$15,000.

Voici l'estime des rations qui seront embarquées à bord du navire aérien anglais.

200 livres de pain, 125 livres de viande bouillie, 45 livres de patates frites, 35 livres de chocolat, 6 livres de thé, des gâteaux, du sucre, du beurre, etc.

Le département de la marine n'a pas encore pu obtenir de rhum pour une valeur de \$250 nécessaire pour les rations d'officiers. Ce rhum avait été acheté avant que la prohibition ne fut mise en vigueur a annoncé le lieutenant-colonel F.-W. Lucas, mais le 30 juin, on n'avait pas encore réussi à l'obtenir.



Le ministre des Travaux publics recevra jusqu'à midi, mercredi, le 23 juillet 1919, des soumissions pour des réparations et la construction du quai à Sainte-Anne de Beauport, P. Q., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au sous-secrétaire en charge de l'édifice, en sus de l'adresse et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots : "Soumission pour réparations et construction du quai à Sainte-Anne de Beauport, P. Q."

On peut consulter les plans, les formules de contrat et se procurer des devis et des formules de soumission au ministère des Travaux publics, Ottawa, aux bureaux des ingénieurs de district à l'édifice du bureau de poste, Québec, P. Q.; à l'édifice Shaughnessy, Montmagny, P. Q.; et au bureau de poste de Sainte-Anne de Beauport, P. Q.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules fournies par le ministère conformément aux conditions mentionnées dans les dites formules.

Un chèque égal à 10 p.c. du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. On acceptera aussi comme garantie des bons des emprunts de guerre du Dominion, ou des bons d'emprunt et des chèques, si c'est nécessaire, pour compléter le montant.

Remarque.—On peut se procurer au ministère des Travaux publics des tracés bleus (blue prints) en fournissant un chèque de banque accepté, pour la somme de \$20, payable à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics. Ce chèque sera remis si le soumissionnaire offre une soumission régulière.

Par ordre,
R. C. DESROCHERS,
Secrétaire
Ministère des Travaux publics,
Ottawa, juin 1919. 2-4826 D-2-7

INVENTIONS

Protégées en tous pays
Si vous avez une invention à développer et à protéger, une marque de commerce à faire enregistrer, veuillez communiquer avec nous.
Nous nous chargerons de faire pour vous les recherches nécessaires. Nous vous aiderons de nos conseils et nous vous donnerons tous les renseignements que vous désirerez.

PIGEON & LYMBURNER
AUTREFOIS
PIGEON, PIGEON & DAVIS
Édifice "Power" MONTREAL



Les Devoirs d'une Mère

En présence de nouveaux devoirs, de nouvelles épreuves, de chagrins, de déceptions, de surmenage qui épuisent ses forces, minent son énergie, usent ses nerfs, la jeune mère doit considérer que son premier devoir est de conserver ses forces morales et physiques, afin de pouvoir élever et protéger le petit être qui lui est si cher.

Toutes les luttes qu'elle doit soutenir, sans trêve ni merci, pour l'existence de son enfant, les longues veillées et l'épuisement qui en résulte exigent de sa part un effort tel que tous ses organes sont continuellement surmenés.

Voilà durant le cours des nuits longues, interminables, pendant que tout autour d'elle repose dans un profond sommeil, seule elle veille et une prière s'élève du fond de son cœur demandant au ciel la protection pour ce petit être si fragile pour lequel elle est volontiers prête à sacrifier ses forces, sa santé, sa vie.

Même, lorsqu'épuisée, elle s'assoupit un instant, là encore le repos lui est refusé. Au moindre bruit, elle lève la tête lourde de sommeil, surveillant d'un œil inquiet le bébé qu'elle aime tant, puis elle retombe dans un demi-sommeil, pour se réveiller à chaque heure, à chaque son lointain, qui auparavant ne servait qu'à bercer son sommeil.

Est-il surprenant dans ces conditions, qu'après ces longues veillées suivies de si près une maladie pénible et une longue convalescence, elle soit si pâle, si faible, si nerveuse? Combien y en a-t-il parmi ces jeunes mères, qui souffrent, toute leur vie durant, des conséquences de cette période de surmenage?

C'est surtout à ce moment là qu'il est de la plus haute importance de soutenir l'organisme et de le remonter jusqu'à ce qu'il ait reconquis ses fonctions normales. Le célèbre



Vin St-Michel

est pour ces jeunes mères, le tonique reconstituant le plus puissant, le plus efficace; leur meilleur soutien. Il donne très rapidement des forces, abrège la convalescence, procure une sensation de repos, de bien-être, de vigueur et de santé. Riche en fer, en sels et en sels essentiels à la vie, il donne un sang riche, pur et abondant. Spécifique de l'épuisement nerveux, le Vin St-Michel nourrit, calme et régénère les nerfs, intensifie la puissance nerveuse, augmente les forces, l'énergie et la vitalité. Délicieux au goût, facile à digérer, économique et efficace, c'est le reconstituant naturel que devraient employer les jeunes mères, les convalescents et toutes les personnes faibles, anémiques et nerveuses.

GRATIS "Comment les Belles Femmes de France au XVIIIe Siècle Conservaient leur Beauté," est le titre d'une jolie brochure illustrée qui sera envoyée gratuitement sur demande. Adressez :
BOIVIN, WILSON & CIE, Limitée, (Soleils Agents), 468, St-Paul Ouest, Montréal

EASTERN DRUG CO., Boston, Mass., (Agents pour les Etats-Unis.)

Hotel Inch Arran

Dalhousie, Nouveau Brunswick
Dans la Baie des Chaleurs.

Air vivifiant, bains de mer, grève de sable, excellente pêche, canotage, automobilisme, dans s larges vérandas, bonne cuisine, prix modérés.

Pour prix, livrets, etc, s'adresser à
Les Agences de Voyages

JULES HONE,
9 Boulevard St-Laurent Montréal.

Amendement, Engrais et Remède



"CALCO" comme amendement

La texture du sol est très favorablement affectée par l'application de "Calco". Les terres fortes deviennent plus poreuses et plus facilement perméables par l'air et par l'eau.

La condition physique des terrains sablonneux est aussi fort avantageusement améliorée par l'addition de calcaire : la chaux leur donne plus de consistance et plus de corps.

"CALCO" comme engrais

L'introduction du carbonate de calcium dans le sol augmente considérablement la PROPORTION de potass et d'acide phosphorique SOLUBLES, et met de la sorte la terre en meilleur état de servir à l'alimentation des plantes et de produire d'abondantes récoltes.

"CALCO" comme remède

La réaction chimique, entre l'acide de la terre et le calcium appliqué, produit un composé neutre qui corrige l'acidité du sol. Les principes ferrugineux nuisibles, qui s'y trouvent, sont transformés, sous l'influence du calcaire, en composés inoffensifs et le sol est conséquemment rendu apte à la végétation des plantes.

DESCHAMBAULT QUARRY
CORPORATION
52, rue S.-Paul, Québec

Extrait d'Analyses

Chimique :
Carbonate de Calcium . . . 98.41%
Insoluble dans l'acide (sable, argile) 66%
Oxyde de fer et alumine . . . 80%
Carbonate de magnésium . . 13%

100.00%

Physique :
Quantité passant le tamis de 100 mailles au pouce . . 99.59%

AUX DAMES DU CANADA

Mesdames:

Vous-avez-vous guérie d'une manière tout à fait assurée de vos piquements dans les membres, de vos frissons, de vos châlurs, de vos engourdissements, de vos jambes de lait, de toutes les plaies ou éruptions de toutes sortes qui ne veulent pas guérir, de toutes les démangeaisons?

Toutes ces maladies sont causées par le fait que votre lait ou autres poisons vous sont restés dans les membres et qu'ils y causent des désordres en agissant dans votre corps comme poison et agent nuisible à la santé. Tous ces maux engendrent par la suite l'envie de dormir après les repas, la gêne dans les urines, les douleurs dans les reins et dans la bas du corps, la constipation, les hémorroïdes, les maux de tête et la mauvaise digestion. C'est la retenue dans le corps et dans le sang de toutes sortes de poisons et d'impuretés, par le mauvais fonctionnement des intestins et des reins, qui causent tous ces maux.

Vous-avez-vous aussi connue ce qu'il faut faire pendant le temps de la grossesse pour prévenir tous les accidents et arriver à une heureuse maladie?

Vous-avez-vous connue ce qu'il faut faire pour un sevrage parfait?

Vous-avez-vous connue quelles sont les causes des maladies de matricos, des fausses couches, des maladies de rognons, de l'hydropisie, de l'éclampsie, du rhumatisme, de l'appendicite et de la paralysie?

Vous-avez-vous connue ce qu'il faut faire à l'époque du retour de l'âge?

Vous-avez-vous connue le secret de la santé?

En résumé, chez l'homme comme chez la femme, c'est la retenue dans le corps de tous ces poisons pour le mauvais fonctionnement des intestins et des reins qui est la cause de tous ces maux.

Je suis prêt à fournir des certificats de guérison pour chaque maladie mentionnée.

En voyez-moi deux piastres avec tous les détails de vos maladies et je vous enverrai gratuitement le traitement qui convient dans chaque cas. Consultations verbales ou écrites gratuites. Agents sollicités demandés partout

Dr N.-ALPHONSE SIROIS,

STE-ANNE DE LA POCATIÈRE,
Comté de Kamouraska.

Propriétaire et inventeur de la célèbre POTION ANTILAITÉUSE vendue par lui-même et par tous les marchands de médecine.

THE TROUPE DES ENVIRONS

(De notre correspondant)
Theftford, 5.—Une belle démonstration a marqué la bénédiction de la statue du Sacré-Coeur érigée en face du Collège. Il y eut d'abord salut solennel après lequel on se rendit en foule au pied du monument.

L'assistance était fort nombreuse et les pavillons qui abritaient joyeusement au vent donnaient beaucoup de relief à la fête.
M. le Curé Sauvageau qui présidait la cérémonie en profita pour féliciter et remercier les Révérends Frères de l'œuvre justement appréciée qu'ils accomplissent parmi nous. Le Sacré-Coeur les bénira et couronnera leurs efforts d'un plein succès. Un chant pieux, exécuté par les élèves, termina la cérémonie publique, et le Sacré-Coeur, les bras ouverts, regardant et bénit ceux qui l'ont honoré. Cette statue est non seulement un ornementation, mais un nouveau sujet d'éducation tout à l'honneur du Collège et des Révéds Frères, pieux éducateurs de notre jeunesse.

M. Camille Duguay est parti pour St. Guillaume d'Upton. Il sera le principal soliste au grand concert organisé par le notaire Desrosiers, au profit d'une œuvre de charité. M. Lucien Davety, violoniste et M. Dr. Co-mau de Victoriaville doivent y prendre part. M. Duguay doit également chanter dimanche soir à Valley Junction pour l'inauguration de l'orgue par M. Lachance organiste de St. Joseph. MM. Boucher, Paquet et Grégoire sont aussi au programme.

Cirque:
Le cirque Sparks sera dans notre ville le 15 juillet. Cet événement sera une belle récréation pour les citoyens et espérons que l'ordre le plus parfait n'essera de régner.

Les SS. Franciscaines:
Deux sœurs Franciscaines de Marie, de Québec, sont à faire une quête à domicile en faveur de leurs œuvres de Chine et du Japon. Elles peuvent compter sur notre bienveillance et notre générosité.

De Passage:
M. l'abbé Ed. Bourret, vicaire à St-Joseph de Beauce, était de passage ici au commencement de la semaine.

Mlle Rachel Lupien, d'Asbestos Mine, est depuis quelques semaines l'hôte de son amie, Mlle Cécile Bilodeau.

M. Albert Savoie de Dunsdell, était de passage dans sa famille dimanche dernier.

Milles Christine, Georgette et Madeleine Larochelle, du Lac Noir étaient de passage en ville dimanche.

M. J. E. A. Noel, de la Banque du Commerce, était de passage à Marlinton, mardi dernier.

M. Gédéon Gilbert et sa famille de Pontbriand, étaient en visite dans la famille Savoie, dimanche dernier.

M. et Mme Théophile Larochelle de Lévis, ainsi que leurs fils Jean Louis, étaient de passage la semaine dernière dans la famille de M. P. E. Beaudoin.

Mlle Lusina Mahu employée au Bureau de "La Tribune" à Sherbrooke est de passage ici cette semaine en visite chez M. Georges Gagné.

M. Jérémie Perreault de Magog est actuellement en visite chez son frère M. Philippe Perreault de cette ville.

Mlle Germaine Gagné est retournée dans sa famille à St. George de Beauce après avoir passé un couple de mois chez chez ses grands parents M. et Mme Jean Lessard.

MM. Eug. Maroux, Ernest et Edmond Boucher ainsi que leur mère sont partis dimanche dernier pour Ste Julie où ils sont allés assister aux funérailles de M. Maroux, le frère de M. Boucher.

Mlle Béatrice Lessard est allée passer quelques semaines de vacances chez sa sœur Mme Gagné de St. Georges Beauce.

M. H. Angers ainsi que Mlle Demers du Lac Noir étaient dimanche dernier en visite chez leurs parents à St. Adrien de Wolfstown.

Mlle Corinne Cloutier est de retour dans sa famille après avoir passé quelques mois de vacances à Beauveville.

M. Y. J. O'Donnell voyageur de Packard Electric Co. Montréal était en ville cette semaine, par affaires.

M. Antonio Garneau, E. E. D. de Québec, est de passage à Theftford en promenade.

M. Henri Barrière, représentant du "Prix Courant" était en ville lundi.

En promenade
Mme Lamelin du Lac Mégantic, et Mme Ryan, de Manchester, sont en visite chez M. Normandeau et aussi dans la famille Demers.

Mme Bruno Lebrun des Etats-Unis était en promenade dimanche dernier avec ses deux filles, Milles Hélène et Emilia, chez sa nièce Mme Gédéon Brulotte.

En visite
Mlle Alma Harton, de Sherbrooke, est actuellement en visite en cette ville chez ses nombreuses amies.
Mlle Blanche Nadeau, de Laconia, N. H., est actuellement en visite chez ses nombreux parents et amies de cette ville.
M. et Madame Aloïse Demers de Laurierville chez M. Eugène Demers.
M. Gendron, greffier de la paix à Québec, est en visite chez le notaire Vachon.

En vacance
M. Eugène Morissette est en vacances pour quelques jours dans notre ville.

En voyage
MM. L. H. Huard, Jos. Rousseau, Jos. Demers, Edmond Boucher, sont allés à Laurierville lundi pour assister aux funérailles de M. Georges Couture. M. Couture était le beau-père du Docteur Fortin de Robertsonville.

Départ
M. Edmond Lecours a quitté définitivement la ville du Lac Noir, pour aller prendre la grérance d'un hôtel important à Ste-Anne de Beaupré.

En voyage à Québec.
M. Emery Roy, Mme L. H. Huard et ses deux demoiselles, Blanche et

66 CANDIDATS POUR LE MERITE AGRICOLE

Les juges du concours commenceront leur travail dès la semaine prochaine et les noms des lauréats seront connus à la grande exposition de Québec.

L'ANNÉE DE LA GRANDE PAIX

Le secrétaire de la Commission du Mérite Agricole vient de transmettre à M. Oscar Lessard, secrétaire du Conseil d'Agriculture de la province, la liste des cultivateurs qui se sont inscrits cette année au concours de Mérite Agricole. Elle comprend 66 noms.

Les juges du concours commenceront la visite des fermes au commencement de la semaine prochaine. Comme par les années passées, les noms du lauréat et la médaille d'or et de tous les autres lauréats seront proclamés solennellement à l'Exposition Provinciale de Québec, en présence du public. Les vainqueurs recevront en même temps, des mains des membres du gouvernement, des députés, des officiers de la Commission de l'Exposition, etc., leurs décorations et leurs diplômes d'honneur.

La Commission de l'Exposition Provinciale, avec le bienveillant concours du gouvernement, provincial, prépare, pour l'occasion, des fêtes qui revêtiront un cachet de grandeur inaccoutumée. "L'Année de la Grande Paix"—c'est là le motto de l'exposition de 1919—se prête d'ailleurs admirablement à une fête de cette nature en l'honneur de l'agriculture, le plus utile de tous les arts de la paix. Cette belle manifestation, à laquelle tous les cultivateurs de la province sont spécialement invités, aura lieu mercredi, le 3 septembre.

Le concours du Mérite Agricole a lieu, cette année, dans la première quelle tous les cultivateurs de la province établis à ces fins. Voici les comités dont se compose cette région ainsi que le nombre des concurrents dans chacun: Chicoutimi, 9; Lac St-Jean, 21; Montmorency, 9; Portneuf, 21; Québec, 5. Le comté de Charlevoix est aussi compris dans cette région du Mérite Agricole, mais il n'a pas de concurrents.

Il convient de remarquer que la grande impulsion donnée au Mérite Agricole dans toute la province, par l'Exposition de Québec, ne s'est pas ralentie. Au contraire, le nombre des aspirants aux honneurs du Mérite Agricole se fait de plus en plus grand chaque année, si on le compare avec celui des inscriptions lors du concours précédant dans la région correspondante.

Lors du dernier concours du Mérite Agricole dans la première région, il y a cinq ans, le nombre des aspirants n'était que de 32. Il est, cette année de 66. Il y a, cinq ans, ce comté M. Joseph Couture, de Lorette, qui fut proclamé lauréat de la médaille d'or. On se demande maintenant dans les cercles agricoles, quel sera le vainqueur du concours de 1919.

Enfin, on note, parmi les inscrits, comme en 1917, un membre du clergé, Jeanne, sont revenus d'un court voyage à Québec en auto.

A la Banque Nationale
M. Roméo Desbriens, un jeune homme de grand talent vient d'entrer au bureau de la Banque Nationale. Nous lui souhaitons une heureuse carrière. C'est un nouveau gradué de notre collège et nous ne doutons pas qu'il fera honneur à son "Alma Mater".

En ville
Monsieur Ludger Grégoire, l'actif député de la Métropolitaine, bureau de Sherbrooke est venu rendre visite à nos agents locaux MM. Alphonse et Napoléon Hébert et M. Beaudoin. Cette compagnie prospère fait des affaires d'or dans notre localité.

La Saint Jean-Baptiste
Notre fête nationale avait attiré dans notre ville une foule d'étrangers venus de 10 paroisses à la ronde. Le succès de l'organisation dépasse de beaucoup nos espérances et c'est un légitime plaisir pour nous de constater que la voix du Canadien prend de l'autorité de plus en plus chaque jour. Nous continuerons donc de travailler avec une nouvelle ardeur et toujours dans l'intérêt du public et de notre ville.

Mariage Payer-Doyon
Lundi matin à 8hrs M. le curé bénissait l'union de M. Jules Emile Doyon avec Mlle Rose Aimée Payer.
M. l'abbé Martel dit la messe.

Les pères des épousés assistaient ainsi que Madame Doyon, Cécile, la sœur du marié Lévi et Laval ses frères, M. et Mme Eugène Demers, M. de François Rousseau Roméo et Téléphore Payer, Ida et Flora Vallières, et Alphé Blais, cousins de la mariée. Il y avait une nombreuse assistance. Le chant, exécuté par les Enfants de Marie, fut magnifique.

Lundi midi les nouveaux mariés sont partis en voyage pour Montréal et Ottawa pour revenir ensuite chez Doyon à Laurierville.

M. et Mme Isale Payer assistaient aussi à la cérémonie du mariage.

A MONTREAL

Montréal, 7.—Une tentative de meurtre bien qualifiée a été faite, hier soir, vers 11.30 heures sur le carré Chabolliez. Un nommé Louis Halpe, âgé de 28 ans, demeurant 35 Lagauchetière-Ouest, a été frappé de trois coups de couteau.

La figure enflammée. Il s'est rendu au bureau du lieutenant Desmarbais, poste No. 6, et a déclaré qu'il connaissait parfaitement bien son agresseur; il lui a même donné son nom.

Il s'agit d'un drame d'amour et de jalousie.

gé: M. l'abbé J.-O. Coulombe, de la Rivière-au-Doré, comté du Lac St-Jean. Jusqu'ici, l'unique lauréat du Mérite Agricole est M. l'abbé Côté, de S.-Alexis de Métapédia.

Voici, par comté, la liste des concurrents:

LISTE D'ECUEUX QUI Y PRENNENT PART.—6 CONCURRENTS

CHICOUTIMI.—Didyme Bouchard, Bagotville; Médard Hudon, (Beauville) Tremblay; Georges Bouchard, Laterrrière; Joseph Gauthier, Laterrrière; Flavien Grenon, Laterrrière; Ismael Gagnon, Jonquières-Ouest; Joseph Boudreault, Jonquières-Ouest; Jean Simard, Jonquières-Nord; Adjudant Tremblay, Jonquières-Nord; LAC ST-JEAN.—William Tremblay, Notre-Dame de la Doré; Ludger Bélanger, Notre-Dame de la Doré; Art-Omer Bélanger, N.-D. de la Doré; Joseph Duchêne, N.-D. de la Doré; Albert Bélanger, N.-D. de la Doré; Aimé Tremblay, Chambord; Laurent Bédard, S.-Prime; Adéard-A. Hudon, Hébertville-Village; Philippe Tremblay, S.-Félicien; Vilmond Girard, S.-Félicien; Charles Pilote, S.-Félicien; Ephrem Pilote, S.-Félicien; Hilaire Dumas, S.-Félicien; Louis Potvin, S.-Félicien; Joseph Laprise, S.-Félicien; Charles Laprise, S.-Félicien; Adéard Fortin, Pointe Chambord; Thos. Ls. Desbiens, S.-Bruno; P.-Aug. Pelletier, Roberval; Orlas Tremblay, S.-Bruno; J.-O. Coulombe, riv. Riv. aux Dorés; Norbert Coulombe, Riv. aux-Dorés.

MONTMORENCY.—Edmond Laplante, Château-Richer; F.-X. Laplante, Château-Richer; Geo. Lefrançois, Château-Richer; Jos. Cauchon, Château-Richer; Léonidas Cauchon, Château-Richer; Charles Cauchon, Château-Richer; Ls.-Fr. Pichette, S.-Pierre, I. O. P.-Eud. Létourneau, Ste-Famille; Ed. Morel, Beauré.

PORTNEUF.—J.-H. Couture, S.-Augustin; Hildevert Racette, S.-Augustin; Armand Couture, S.-Augustin; Léonidas Couture, S.-Augustin; Odina Meunier, S.-Augustin; Eug. Couture, S.-Augustin; Joseph Martel, Cap-Santé; Plémond Morisset, Cap-Santé; Joseph Trudel, Cap-Santé; Labore Piché, Cap-Santé; Eugène Lesage, S.-Basile-Station; Damien Bertrand, S.-Basile Station; Damien Bertrand, S.-Basile Station; Sinaï Mayrand, Lachevrotière; Toussaint Bélanger, Lachevrotière; Arsène Roch, S.-Casimir; Eoli S.-Germain, S.-Casimir; Alphonse Matte, Neuville-Foley, S.-Thuribe; Armand Lachance, S.-Thuribe; Georges Houde, Grondines.

QUEBEC.—Ant-G. Chailfort, Beaurport; Arthur Legaré, Sans-Bruit; Frank Hynde, Charlesbourg; J.-G. Paradis, Champigny; J.-J. Villeneuve, Charlesbourg-Ouest.

CHEZ J.-P. MORGAN

Rome, 7.—Plusieurs organisations civiles ont commencé aujourd'hui à usurper les pouvoirs des municipalités dans plusieurs villes italiennes en fixant des prix et en émettant des ordres réglementant la vie commerciale.

Au arrêté de nombreux émeutiers à Florence si l'on en croit le correspondant de l'"Idée Nationale" et les troupes ont fait feu sur les éléments révolutionnaires.

Plusieurs grèves ont été déclarées à Arezzo, Perugia, Aosta, Vecchia, Pise, Prato, Palermo, Terme et Grosseto. A Florence, les socialistes ont rappelé la grève générale qui avait été déclarée hier. On rapporte que de nouvelles émeutes se sont déclarées à Meldola, Impolli et à Predappio.

Des agents de réquisition portant des bandes rouges autour du bras ont commencé à fouiller les boutiques ainsi que les chars touristes et les wagons. A Forli, on estime que l'on a enlevé des magasins des marchandises évaluées à une somme de huit millions de francs.

Des pickets de socialistes à Bologne ont patrouillé la ville afin de mettre en vigueur les ordres de leur comité au sujet de la liste des prix minimums.

Los Angeles, Cal., 7.—Freida Lessard, son fiancé, Harry-S. New-fils du sénateur américain d'Indiana, admet avoir tué, samedi soir, est la fille d'Emile Lessard, soupçonné d'être un agent secret de l'Allemagne. Madame Lessard a déclaré que son mari est disparu il y a un an et demi alors que le gouvernement le recherchait. Ses habits ont été trouvés sur un quai à Venise et depuis on n'a eu aucune trace de Lessard. Celui-ci était soupçonné aussi de quatre meurtres commis à Birmingham, Alabama.

New a fait une confession complète. Il devait épouser, dimanche dernier, Frieda Lessard. Au cours d'une promenade en automobile avec sa fiancée celle-ci annonça qu'elle voulait retarder ce mariage. Fou de rage, New prit un revolver et tua sa future. "Je suis le fils du sénateur New," a dit le fiancé malheureux en terminant sa confession.

Montréal, 7.—La grève de la Harris Abattoir Co. s'est terminée samedi après-midi. Les employés ont obtenu la semaine de 50 heures, et une augmentation substantielle. Par contre, les hommes de la Swift Canadian Co. et de la Whyte Packing Co. ont quitté le travail, ce matin. Ils réclament la semaine de 50 heures et une augmentation de \$3, par semaine.

Les PILULES ROUGES

de la Compagnie Chimique Franco-Américaine

EMMENENT LA BEAUTE

Et voici comment :

UN teint de cire, une figure pâle et crayeuse, un air maladif, un regard terne, enlèvent beaucoup de charmes à une personne qui, autrement, n'est pas dépourvue d'attraits.

UNE femme chlorotique est vite rangée parmi les laideurs, même si ses traits sont réguliers et agréables, par ailleurs.

LES Pilules Rouges guérissent les pâles couleurs et redonnent au teint un aimable coloris, à la peau, un attrayant velouté. Elles mettent du carmin aux lèvres et aux joues.

EN ramenant la santé, elles augmentent l'éclat et la vivacité du regard.

DE plus, la maladie rend morose, et la tristesse n'est pas un attribut de la beauté.

UN sang riche et généreux est nécessaire à quiconque veut être jolie.

OR, les Pilules Rouges enrichissent et restaurent le sang,

ON peut dire à bon droit que

LES PILULES ROUGES EMBELLISSENT.



Mme LÉOPOLD FAUCHER
82, rue Chateauguay, St-Sauveur, P. Q.

Je ne souffrais presque plus du dos ni de la tête, que des couleurs se montraient à mes joues et que j'engraissais. Quelques semaines de plus de traitement et ma santé était parfaite. Mme Léopold Faucher, 82, rue Chateauguay, St-Sauveur, Québec.

Je n'avais plus d'appétit; j'étais pâle, sans force, souffrais souvent de douleurs dans le dos et de maux de tête. Une dame conseilla à ma mère de me faire prendre des Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine. Il n'y avait pas plus d'un mois que je les employais que déjà l'appétit m'était revenu, que



Mme JOS. LAFRANCE
238, rue Jinks, Fall River, Mass.

Avant mon mariage, j'ai été pendant plusieurs années trainante, sans force, ayant des étourdissements, des maux de reins et tant de douleurs à certaines époques que je devais me tenir au lit. Différents médecins m'avaient traitée, mais sans améliorer mon état. Après avoir écrit au médecin de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, j'ai commencé à prendre des Pilules Rouges et les forces m'étant rapidement revenues, mes souffrances s'amoinèrent, puis ma santé devint florissante. Maintenant, je suis mère de sept enfants et, malgré mes multiples occupations, je me porte à merveille. Mme Jos. Lafrance, 238, rue Jinks, Fall River, Mass.

LES CONSULTATIONS GRATUITES, au bureau de la COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, 274, rue St-Denis, sont données tous les jours, excepté les dimanches, de 9 heures du matin à 8 heures du soir. C'est toujours, depuis vingt ans, le même médecin qui préside à ces consultations. Les femmes, qui ne peuvent venir au bureau, sont invitées à lui écrire.

Les Pilules Rouges sont en ventes chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi par la poste, au Canada et aux États-Unis, sur réception du prix, 50c une boîte, \$2.50 six boîtes. Elles sont toujours vendues en boîtes, jamais au cent. Si vous ne pouvez vous les procurer dans votre localité, écrivez-nous.

Toutes les lettres doivent être adressées à:
COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, limitée,

ELECTIONS PARTIELLES

Sir Robert Borden annonce qu'il y aura des élections partielles à l'automne, avant la session.

Ottawa, Ont., 7.—Très tard samedi soir, on a cru pouvoir proroger les Chambres mais la chose a été impossible et il a été décidé finalement d'ajourner la proposition à aujourd'hui. Une somme de travail considérable a été accomplie au cours de la dernière séance de la session. Parmi les dernières mesures étudiées, il n'en est pas assurément de plus importante que celle qui a trait aux amendements à apporter à la loi des Elections; cette loi a été amendée de façon à devoir tenir un certain nombre d'élections partielles à l'automne.

Sir R.-L. Borden, en présentant la loi, a annoncé que la loi des Elections au temps de guerre finissait le 1er août prochain. Dans la nouvelle mesure, on prévoit à ajouter les noms des femmes sur les listes et à confier de nouvelles listes en Ontario et au Manitoba. On prévoit aussi l'établissement de tribunaux pour la

Cruautés bulgares constatées

Les autorités grecques de la Macédoine orientale viennent de retrouver près de Berekeny le cadavre du métropolitain de Pravi, disparu lors de l'invasion bulgare. Interrogé par les représentants militaires alliés sur le sort du métropolitain, le gouvernement bulgare avait répondu officiellement que, conduit sous escorte à Drama afin de comparaître devant la cour martiale pour espionnage au profit des Alliés, le prélat grec avait été fusillé par l'escorte bulgare, parce qu'il avait essayé de s'enfuir. Or l'autopsie établit que le prélat a succombé à de longues tortures et que le corps porte encore la trace des blessures dues à des instruments tranchants. De nombreuses photographies ont été prises. Les funérailles du métropolitain, qui ont lieu dimanche à Pravi, ont revêtu le caractère d'une importante manifestation. L'assistance a adressé à la conférence de la paix un télégramme de protestation contre cet acte de cruautés des Bulgares.

confection des nouvelles listes; dans les comtés ruraux, les listes seront préparées par les évaluateurs. Il y a eu assez forte opposition à certaines clauses du bill notamment celle qui a trait au vote des femmes. Le bill exclut du vote les femmes étrangères qui étaient naturalisées autrement que par les opérations de la naturalisation personnelle. Sir R.-L. Borden a expliqué que la clause visait les femmes étrangères qui obtenaient la naturalisation par le mariage, quelques jours seulement après leur arrivée au pays. A ce sujet, il proposa un amendement donnant force à la naturalisation si un juge peut donner un certificat le cas échéant.

Au cours du reste de la discussion sur le budget, M. MacKenzie s'est objecté au fait que des sénateurs puissent retenir d'importants portefeuilles. Il a demandé de faire cesser cet état de chose dans la reconstitution du ministère, s'il y en a une. A minuit, la Chambre avait voté une somme de \$102,000.

On a présenté des estimés supplémentaires au montant de \$10,000,000. Cette somme est destinée à des allocations spéciales dans et en dehors du service civil.

Le Dr Clark a demandé si le gouvernement allait considérer la question de la représentation proportionnelle.

Au cours de la séance du soir, Sir Robert Borden a annoncé qu'il allait être constitué un comité qui allait prendre des mesures pour la ratification du traité.

Sans discuter la question de la représentation proportionnelle, Sir Robert Borden a annoncé que la question allait être considérée et il a prononcé la nécessité d'un parti jouissant d'une substantielle majorité pour accomplir un bon travail.

M. Lemieux a demandé quand le nouvel édifice du Parlement serait occupé. A cela M. Carvell a répondu qu'il est possible que la prochaine session de cette année ait lieu dans le nouvel édifice.

LOURDES PERTES
Ottawa, Ont., 7.—On estime que le gouvernement canadien va subir cette année, une perte de près de \$15,000,000 au supet de l'opération des chemins de fer du gouvernement canadien. Le bill qui a été présenté aux Communes, samedi soir, contient également une perte de \$8,000,000 pour le Grand-Tronc-Pacifique, de sorte que le gouvernement va avoir à faire face à une déficite de \$23,000,000.

Quel est celui qui ne sache pas qu'il y a plus de contentement dans un quart d'heure passé au sein de la famille, à côté du père, de la mère, des frères, des sœurs, qu'il y en a dans tous les continents du monde.

REFORMES SOCIALISTES

Bâle, 7.—Les Socialistes Indépendants d'Allemagne si l'on en croit les dernières dépêches de Berlin demandent aujourd'hui que la constitution soit amendée à Weimar afin d'incorporer les réformes suivantes:
L'abolition de la noblesse et de ses titres.
L'égalité entre les enfants légitimes et ceux illégitimes.
L'élimination des régions restreintes.
L'abolition de la sentence de mort.

TE DEUM A MONTRÉAL

Montréal, 7.—D'après une ordonnance de Mgr Gauthier, administrateur, un Te Deum solennel a été chanté hier dans toutes les églises du diocèse de Montréal pour remercier le ciel d'avoir fait lever l'aurore de la paix sur la terre. Les autorités fédérales s'étaient adressées aux pouvoirs ecclésiastiques pour que des prières publiques d'action de grâces fussent faites à l'occasion de la fin de la guerre.

A bord du steamer "George Washington", 7.—Le message du président Wilson au Congrès a été pratiquement complété aujourd'hui. On s'attend à ce qu'il ait la teneur d'un rapport au congrès de ce qui a été fait à Paris ainsi qu'une analyse détaillée de la situation mondiale par suite de la conclusion de la paix.

Le président des Etats-Unis expliquera les garanties de la paix permanente qui vient d'être fondée et la manière dont la continuation du blocus actuel donne assurance que l'Allemagne respectera les termes de paix imposés à Versailles.

On croit également que le message au Congrès va contenir la solution de plusieurs problèmes économiques nécessaires aux hommes d'affaires américains.

M. Wilson a écrit son message lui-même sur son dactylographe. Miss Margaret Wilson a donné un très joli récital de chant sur le pont inférieur du paquebot, hier soir, devant une foule de soldats de retour du front qui chantaient les choeurs. M. et Mme Wilson ont passé la plus grande partie de leur après-midi à visiter les blessés de l'hôpital du navire.

NOYADE A S. RAYMOND

(Serv. spéc. de l'"Événement")
S.-Raymond, 7.—Un jeune garçon de seize ans, du nom de Ludger Pagé, s'est noyé ce matin, en se baignant dans la rivière Jacques-Cartier. Le cadavre a été ramené à des mandés et il y aura une enquête ici demain.

Employez LE Liniment Minard POUR LA Grippe Espagnole LA Toux, LES Rhumes, ETC.

Minard's Liniment
Vermont, N.S.

Ottawa, 7.—Le 1er août prochain, le Dominion du Canada doit rencontrer à New-York une obligation de près de \$75,000,000. Ce n'est qu'une balance de l'emission de \$100,000,000 à deux ans faite en 1917. MM. J.-P. Morgan & Cie ont formé les préparatifs nécessaires à un amortissement de cette maturité en émettant \$75,000,000 au valeur des sécurités au taux de 6 p. c. avec intérêt payable au milieu de l'année. Ces sécurités comprendront principalement des notes à deux ans et des bons à dix ans.

Le prix d'émission du public sera de 99% pour les notes à 2 ans et 97% pour les bons à dix ans. Ces sécurités seront exemptes de taxe.

On espère que l'émission se fera immédiatement à New-York et que le gouvernement canadien pourra rencontrer ses engagements le 1er août.

Vancouver, C. B., 7.—La troisième convention annuelle de l'Association Canadienne des Vétérans de la Grande Guerre s'est terminée vendredi soir par un hommage fait aux citoyens qui furent concernés dans l'administration du Fonds Patriotique Canadien pendant la guerre. On fit de grands éloges de ce fonds qui a rendu véritablement d'émouvants services. Les délégués de la convention ont passé ensuite la journée de samedi à Victoria.

LA TRAVERSÉE DE L'OcéAN EN AVION

LA MAISON FIAT VA TENTER CET EXPLOIT

Elle construit en ce moment un grand biplan à fuselage en tôle de fer, muni d'un moteur de 700 H. P. à 12 cylindres.

POUR TRAVERSER L'ATLANTIQUE

(Correspondance spéciale)

Paris, juin, 1919. — Pendant que plusieurs constructeurs d'appareils d'aviation se préparent à tenter la traversée de l'Atlantique et qu'une grande organisation d'escorte de bateaux de guide et d'appui s'appuie à faciliter cette tentative, une annonce sensationnelle vient d'être lancée à travers le monde; une grande Maison italienne va entrer en lice pour la traversée de l'Atlantique; elle déclare qu'elle compte faire accomplir à son appareil la traversée de l'Océan en quatorze heures sans avoir recours aux bateaux guides.

On ne pourra certainement pas répéter que cette assertion soit privée de fondement quand on saura que la maison dont il s'agit est la Maison FIAT de Turin qui a déjà acquis une renommée universelle par la qualité supérieure de ses produits et surtout par la généralité de ses ingénieurs qui a élevé la FIAT au rang d'avant-coureur et de pionnier de la science de l'automobile et de l'aviation.

En effet, la FIAT a déjà maintes fois fêté ses succès, parmi lesquels celui de Turin-Naples et retour sans escale (1.600 km. en 10 heures et demi) et Turin-Londres sans escale (1.200 km. en 6 heures et demie) et elle a détenu pendant longtemps le record du monde de hauteur avec passager (7.025 m. en 1 heure 3') c'est-à-dire le record de 1917 sur avion FIAT par l'aviateur Brack-Paps, un des deux pilotes qui tentèrent la traversée de l'Atlantique sur le nouvel appareil que l'on construisait à cet effet.

Le nouvel appareil FIAT est un grand biplan à fuselage en tôle de fer et à compartiments étanches qui permettent d'emporter 30 hectolitres de combustible et qui, au besoin, constitueront un flotteur pour le sauvetage des aviateurs. L'avion est muni d'un seul moteur de 700 Hp, à 12 cylindres, modèle A-14, le plus puissant de tous les moteurs qui ont été construits jusqu'ici dans le monde entier. Quand on en commença la construction, les personnes sceptiques mirent en doute la possibilité qu'un moteur d'une puissance si élevée puisse être convenablement monté sur un appareil.

On dut vaincre, en effet, maintes difficultés pendant son étude et sa construction, mais la persévérance et la ténacité de la FIAT l'empêchèrent sur tous les obstacles, et ce moteur (ils devaient douer l'Aviation Italienne de la primauté, de la puissance des appareils) prirent part à un des raids les plus glorieux qui aient été effectués sur le front italien; celui de l'escadille du 3-B qui bombardait Pola le 21 août 1918.

Après avoir étudié profondément le problème de l'aviation la FIAT s'est persuadée qu'en cherchant la solution sur une base complètement différente des autres constructeurs. L'ingénieur Rossetti l'inventeur du nouvel appareil FIAT, fait consister la certitude du succès dans la très grande vitesse de l'appareil jointe à une importante charge utile. Quoique ces qualités puissent sembler de prime abord s'exclure l'une l'autre, on a pu les combiner de la façon la plus parfaite.

de l'inventeur qui n'a jamais péché par optimisme, rendra possible la traversée de l'Atlantique (3.200 km.) sans escale en moins de quatorze heures.

On cherchera d'effectuer ce parcours à la plus grande vitesse possible afin de se rendre moins vulnérable à l'action du vent; d'autre part l'effectuer de la traversée dans un temps minimum est de la plus grande importance à cause des changements éventuels des conditions atmosphériques et surtout des plans du fonctionnement du moteur en plein vol.

La difficulté de la direction à suivre a été résolue par la FIAT grâce à un système d'observations au moyen duquel les aviateurs pourront facilement s'orienter sans avoir besoin de bateaux d'appui qui enlèveraient à la traversée une bonne partie de son mérite.

Etant donné que l'appareil est encore en construction, on pourrait objecter que ces calculs, surtout ceux qui se réfèrent à la vitesse excessive de l'appareil, soient un peu exagérés. Il n'en est point ainsi; en effet la FIAT est en train de faire les essais d'un avion plus petit que ce type mais en tout semblable au futur transatlantique; c'est le nouveau BR, lequel complètement équipé et avec une charge de 1.000 Kg. a atteint les essais de vol à une vitesse de 255 km. en portant la puissance du moteur à son maximum. Cette performance n'a pas encore été accomplie par aucun des avions de chasse même les plus modernes et les plus rapides.

Le modèle BR mérite à juste titre, une mention spéciale, car, grâce à ses qualités exceptionnelles telles que sa vitesse, sa charge et sa stabilité, il constitue l'appareil de bombardement le plus perfectionné qui ait été construit de nos jours. La fin de la guerre, est arrivée pendant qu'il était en construction et on a décidé d'exploiter ses qualités dans un autre but; il n'est cependant pas hors de propos de mettre en évidence quel terrible engin de guerre cet appareil soit constitué pour les armées alliées. La charge d'un tel appareil en vol de sa merveilleuse stabilité, peut atteindre 1.500 kg. sans altérer aucunement ses qualités en plein vol. Avec cet appareil on peut bombarder avec 50 quintaux d'explosifs, n'importe quel centre se trouvant dans un rayon de 400 à 500 km., ce qui constitue un résultat vraiment remarquable si l'on considère que tous les avions au service des armées sur tous les fronts alliés ne peuvent même pas combiner l'espace nécessaire pour entreprendre un raid d'une pareille distance et à plus forte raison les explosifs pour le bombardement.

Même avec un nombre borné d'escadilles de ces avions, les dommages qu'on aurait causés aux ennemis auraient été vraiment effrayants!

Les qualités extraordinaires de l'appareil BR sont un gage de succès pour les modes de dimensions plus grandes qui est maintenant en construction. La persévérance et la ténacité dont la FIAT a fait preuve en abondance et en envisageant ce problème ardu, permet d'espérer que sa courageuse tentative sera couronnée du plus grand succès.

BEL EXPLOIT

Camperdown, N.-E., 5.—Le dirigeable britannique R-34 est au large des côtes de la Nouvelle-Angleterre, croisant aujourd'hui. Il a dépassé le steamer "Seal" à une distance de deux milles au nord de la nuit dernière. Tout semble indiquer qu'il atterrira à Mineola à midi.

AU-DESSUS DE LA NOUVELLE-ECOSSE
Mineola, N. Y., 5.—Le grand dirigeable britannique R-34 qui a quitté East Fortune, Ecosse, mercredi matin était à minuit, hier soir, en route pour l'aérodrome Roosevelt au-dessus de la Nouvelle-Ecosse. Le biplan Handley-Page a quitté l'île de Grèce à 4.15 heures, hier après-midi, pour New-York et à 8.40 hrs p.m. il voyageait tout près du R-34 à 50 milles au large de la Nouvelle-Ecosse. A cette heure, les deux navires aériens étaient encore à 850 milles de Mineola.

Deux heures et cinq minutes plus tard, le Handley-Page était rendu à Antigonish, N. E., à 250 milles de Sydney, bien en avant du R-34 qui ne pouvait le suivre dans sa course folle. Le biplan doit arriver à Mineola à 10.30 hrs ce matin.

A S-PIERRE MIQUELON
S-Pierre Miquelon, 5.—Les officiers du Bureau d'Administration Colonial ont aperçu le dirigeable R-34 à 4 hrs hier temps local, alors qu'il traversait intentionnellement l'île de S-Pierre et Petit Miquelon.

PERDU DANS LE BROUILLARD
S-Jean, T.-N., 5.—A 6.30 hrs, temps de Greenwich, on rapportait que le R-34 était perdu dans le brouillard au nord de la Baie de Trinity.

A NEW-YORK

(Sev. spéc. de l' "Evénement")
New-York, 5.—La fête du 14 juillet sera célébrée, cette année, à New-York, avec un éclat inaccoutumé. L'Union des sociétés de langue française, sous la présidence du capitaine Blam, travaille dur et ferme pour faire de la réunion du 14 une fête digne de la victoire et de la paix. Car c'est la victoire et la paix que nous célébrerons, lundi en huit, au Manhattan Casino.

Les noms des militaires qui suivent sont ceux qui sont arrivés à Québec hier soir. Ils ont fait la traversée sur le "Mauretania" qui a fait escale à Halifax jeudi soir.
Lieut. T.-H. Travel, 415 S-Bernard, Qué. garde-malades G. Vivan, 18 Ave S-Denis, Calgary; lieutenant N.S. Bonku, 1.335 1ère Vva Post, Fort Bonney, Alta.; soldat O. Servant, Fenwick, Ontario; capt. G.-L. Metler, Ontario; capt. C.H. Moore, 491 4e Ave Ouest, Vancouver; soldat F.-H. Parker, 121 25e Ave Ouest, New-Carlisle, Qué.; lieutenant J.-O. Shearer; soldat P.-E. Christie, soldat A.-G. Gérard, soldat A.-E. Lawrence, soldat D. O'Connor.

Quant aux noms suivants ce sont ceux qui ont fait la traversée sur le "Baltic" Comme leurs compagnons d'armes, ils sont arrivés à Halifax, Québec, à Gagnon, rue Royale, Beauport, Qué.; J.-W. Bennett, Qué.; T.-H. Thibault, Belleville, Qué.; J.-H. Bernier, Hadlow, Cove, Lévis; E.-A. Taylor, Lac Beauport, Qué.; A. Willard, La Tuque, Qué.; A. Michaud, Lévis; L. Noël, Lévis; G. Lemieux, Lévis, 103 Côte du Passage; C. Brassard, Montmorency, Qué.; J.-V. Laffamme, Pointe de Lévis, Qué.; R. Archibald, 51 S-Patrick, Qué.; L. C. Baguelin, 150 Richelieu, Qué.; J. B. Bechette, Qué.; L.-C.-H. Bell, 618 rue Champlain, Qué.; W.-G. Rensford, 69 Ste-Anne, Qué.; J.-F. Blanchet, 76 4e Ave Jolimoulin; sergent J. Boiteau, 288 Richelieu, Qué.; soldats G. Boutin, 13 rue S-Bernard, Qué.; J.-E. Boutin, 3 S-Bernard, Qué.; P. Caquette, Québec; O. Cloutier, 360 de la Reine, Qué.; F.-G. Cooper, 42 Côte de la Montagne, Qué.; D. Côté, 20 rue Sims, Qué.; J.-V. Cotulère, Québec; capt. J.-A. Cyr, de la banque Moisan, haute-ville, Qué.; Esolinas E. Gigère, 230 14 Ste-Hélène, Qué.; J.-A. Jalbert, 210 Latourville, Québec; P. Jobin, 163 Kirouac, Qué.; P.-J. Kane, 120 D'Aiguillon, Qué.; J.-P. Labbé, 125 Ave Renaud, Qué.; J.-B. Lacroix, 68 Bonaventure, Qué.; J. Laponce, Qué.; caporal F.-X. Lamontagne, 47 rue Charest, Qué.; J. Mercier, 28 Richardson, Qué.; N. Papillon, Qué.; J.-B. Harnet, Qué.; H. Prer, 457 S-François, Qué.; W. Roberts, Qué.; J. Rossell, Qué.; sergent F. Ruthven, 76 Ave Park, Qué.; soldats W.-P. Sadler, Qué.; général R. Shamonis, 48 S-Jean, Qué.; soldat J.-E. Verreau, Québec.

COMMENTAIRES

Paris, 4.—A propos de l'alliance franco-américaine le "Journal" dit que les promesses d'intervention de l'Angleterre et de l'Amérique sont inattendues, chacune de ces puissances étant tenue de seconder la France, seulement le 14 prochain soit fait également. L'intervention doit avoir lieu si le désemparement dans le territoire rhénan est insuffisant pour protéger la France.

"L'Excelsior" dit que les milieux francophones se préoccupent d'organiser la reprise des relations commerciales avec l'Allemagne. Il croit savoir que les ministères des affaires étrangères et du commerce penchent en faveur de la liberté commerciale et de l'établissement d'une politique douanière protectrice mais non prohibitive.

"Le Petit Parisien" annonce que l'accord franco-britannique relatif au partage du Cameroun et du Togo recevra incessamment l'agrément des deux gouvernements.

Le Conseil suprême des Alliés s'est réuni dans l'après-midi au ministère des affaires étrangères. Il a entendu MM. Bratiano et Maklakoff à propos des frontières de la Bessarabie.

Il réglera également les questions de procédure telles que la nomination des commissions chargées de veiller à l'exécution du traité avec l'Allemagne.

Au sujet de l'audition de M. Maklakoff il convient de remarquer que c'est la première fois depuis l'ouverture de la Conférence qu'un représentant de la Russie est entendu officiellement par la Conférence. Cela résulte de la reconnaissance par les puissances alliées du gouvernement de l'amiral Koltschak.

Les commissions des affaires économiques de la Pologne et de la Belgique ont siégé aujourd'hui.

Une dépêche de La Haye annonce que le professeur van Hamel a accepté de diriger la section de jurisprudence de la Ligue des Nations.

A L'HOPITAL

M. François Labrecque—marlé et père de famille—de S-Magloire, comté de Bellefleur, a été transporté à l'Hôtel-Dieu, hier après-midi, souffrant de blessures très graves et dues à une explosion de dynamite.

M. Labrecque se servait de dynamite pour certains travaux; il avait "fait partir" plusieurs mines déjà, lorsque la dernière n'ayant pas explosée en temps, il crut qu'il pouvait aller l'enlever.

En arrivant près de la mine, une explosion formidable se produisit et M. Labrecque fut projeté à plusieurs pieds de distance. Ses compagnons vinrent immédiatement à son secours et mandèrent un médecin sur les lieux.

La victime souffrait de blessures graves à la figure, plus particulièrement près des yeux.

Ce matin, à l'Hôtel-Dieu, on nous dit que son état est toujours grave, mais qu'il n'a pas empiré depuis hier.

EGALITE

Londres, 5.—Le Bill d'émancipation des femmes qui était devant la Chambre des Communes depuis quelques temps a été défait hier par un vote de 100 à 85 voix. C'est le major Wandorf-Astor qui proposa la motion de refus.

Le major a annoncé que le gouvernement a l'intention d'introduire une nouvelle motion en lieu et place du Bill d'émancipation, la semaine prochaine. Cette motion demandera l'égalité des hommes et des femmes pour les affaires civiles et judiciaires.

C'est le plus fort ouvrier qui puisse le plus fermement le Bill d'émancipation des Femmes. Ce Bill demandait l'égalité politique et légale des hommes et des femmes de Grande-Bretagne et le droit aux femmes de siéger à la Chambre des Lords.

RETOUR DE BRAVES

Les noms des militaires qui suivent sont ceux qui sont arrivés à Québec hier soir. Ils ont fait la traversée sur le "Mauretania" qui a fait escale à Halifax jeudi soir.

Lieut. T.-H. Travel, 415 S-Bernard, Qué. garde-malades G. Vivan, 18 Ave S-Denis, Calgary; lieutenant N.S. Bonku, 1.335 1ère Vva Post, Fort Bonney, Alta.; soldat O. Servant, Fenwick, Ontario; capt. G.-L. Metler, Ontario; capt. C.H. Moore, 491 4e Ave Ouest, Vancouver; soldat F.-H. Parker, 121 25e Ave Ouest, New-Carlisle, Qué.; lieutenant J.-O. Shearer; soldat P.-E. Christie, soldat A.-G. Gérard, soldat A.-E. Lawrence, soldat D. O'Connor.

Quant aux noms suivants ce sont ceux qui ont fait la traversée sur le "Baltic" Comme leurs compagnons d'armes, ils sont arrivés à Halifax, Québec, à Gagnon, rue Royale, Beauport, Qué.; J.-W. Bennett, Qué.; T.-H. Thibault, Belleville, Qué.; J.-H. Bernier, Hadlow, Cove, Lévis; E.-A. Taylor, Lac Beauport, Qué.; A. Willard, La Tuque, Qué.; A. Michaud, Lévis; L. Noël, Lévis; G. Lemieux, Lévis, 103 Côte du Passage; C. Brassard, Montmorency, Qué.; J.-V. Laffamme, Pointe de Lévis, Qué.; R. Archibald, 51 S-Patrick, Qué.; L. C. Baguelin, 150 Richelieu, Qué.; J. B. Bechette, Qué.; L.-C.-H. Bell, 618 rue Champlain, Qué.; W.-G. Rensford, 69 Ste-Anne, Qué.; J.-F. Blanchet, 76 4e Ave Jolimoulin; sergent J. Boiteau, 288 Richelieu, Qué.; soldats G. Boutin, 13 rue S-Bernard, Qué.; J.-E. Boutin, 3 S-Bernard, Qué.; P. Caquette, Québec; O. Cloutier, 360 de la Reine, Qué.; F.-G. Cooper, 42 Côte de la Montagne, Qué.; D. Côté, 20 rue Sims, Qué.; J.-V. Cotulère, Québec; capt. J.-A. Cyr, de la banque Moisan, haute-ville, Qué.; Esolinas E. Gigère, 230 14 Ste-Hélène, Qué.; J.-A. Jalbert, 210 Latourville, Québec; P. Jobin, 163 Kirouac, Qué.; P.-J. Kane, 120 D'Aiguillon, Qué.; J.-P. Labbé, 125 Ave Renaud, Qué.; J.-B. Lacroix, 68 Bonaventure, Qué.; J. Laponce, Qué.; caporal F.-X. Lamontagne, 47 rue Charest, Qué.; J. Mercier, 28 Richardson, Qué.; N. Papillon, Qué.; J.-B. Harnet, Qué.; H. Prer, 457 S-François, Qué.; W. Roberts, Qué.; J. Rossell, Qué.; sergent F. Ruthven, 76 Ave Park, Qué.; soldats W.-P. Sadler, Qué.; général R. Shamonis, 48 S-Jean, Qué.; soldat J.-E. Verreau, Québec.

AU SUJET DE L'EX-EMPEREUR BOCHE

Londres, 5.—Le gouvernement hollandais, si l'on en croit le "Daily Mail", a assuré les Alliés qu'il ne refusera pas l'extradition de l'ex-empereur allemand au sujet de son procès international par les Alliés.

La Hollande pourrait bien soulever certaines objections formelles au sujet des droits de sa souveraineté mais comme la Ligue des Nations peut faire elle-même la demande d'extradition, les droits nationaux de la Hollande ne seront pas concernés et il ne fait aucun doute que cette nation ne perdra pas la chance de se débarrasser de son importun visiteur.

Il n'est pas probable que cette affaire d'extradition vienne devant les tribunaux de la Hollande en dépit de certaines déclarations de La Haye.

On accusera l'ex-empereur d'avoir violé la neutralité de la Belgique et du Luxembourg. Les procédures seront conduites en Angleterre, mais on en fera une traduction en plusieurs langues étrangères.

EXECUTION DU TRAITE

Paris, 5.—La Commission Alliée chargée de mettre en force l'exécution du traité de paix a eu sa première session cet après-midi.

LA DISCUSSION

Paris, 5.—La discussion du traité de paix commencera la semaine prochaine alors que les membres de la Commission alliée des réparations reconvoquent les experts allemands à Versailles.

RICHESSE MINIERE

Ottawa, Ont., 5.—Le sénateur George H. Bradbury, président du comité spécial du Sénat chargé de conduire une enquête au sujet de l'annulation des 18.000 acres de régions minières situées à l'embouchure de la Rivière Smoky, en Alberta, a communiqué son rapport au Sénat hier matin.

Ce rapport démontre à l'évidence qu'il n'y a pas eu de coopération entre le bureau d'arpentage du département des Mines et le département des Mines de l'Intérieur.

Le comité recommande une enquête des valeurs avant que l'on ne dispose des districts miniers.

PRINCIPES ADOPTES

Vancouver, C. B., 5.—W.-P. Purney a été nommé à l'unanimité Président de l'Association des Vétérans de la Grande-Guerre par la grande convention canadienne de l'Association au cours de la journée d'hier. Les débats ont été très contestés pour la nomination des deux vice-présidents. Voici une liste complète des nouveaux officiers élus:

Président—W.-P. Purney, Halifax.
Premier vice-président—R.-B. Maxwell, Winnipeg.
Deuxième vice-président—S. Stafford, Toronto.

Conseil Exécutif du Dominion—C. B.—C. E. Doherty, New-Westminster; Alberta, T.-H. Dace, Edmonton; Saskatchewan, H.-H. Bamford, Moose-Jaw; Manitoba, G.-W. Andrews, M. P. Winnipeg; Ontario, R.-D. Fonton, Belleville, Ont.; N.-S., W.-D. Pitt, Halifax; N.-E., Prince-Edouard, D.-E. Palmer, Charlottetown, I. P. E.

M. Maxwell a été déclaré élu par une majorité écrasante au premier scrutin, cinq des huit candidats s'étant retirés avant le vote, ne laissant comme adversaires McKenzia Forbes et R.-L. Calder, de Montréal.

Les délégués de la Convention se sont réunis à Victoria aujourd'hui par le lieutenant-gouverneur de la Colombie Britannique.

Hier après-midi, la convention s'occupait des rapports du comité et de la solution de l'établissement civil des soldats sur le terrain. Elle discutait ensuite un maximum et un minimum de salaires, les législations concernant les vieillards, les ouvriers malades, le manque d'emploi, la représentation proportionnelle, l'immigration et la naturalisation des étrangers, etc., etc.

La Convention approuva également les principes suivants:

"La Propriété Nationale ou Publique des Réfrigérateurs."

"La Retraite d'un certain nombre d'employés civils dont les positions peuvent être facilement remplies par les soldats de retour du front."

Elle passa alors certaines résolutions à l'effet de placer sous la propriété, le contrôle et l'opération nationale, le service aérien canadien.

A la session du soir, la Convention des Vétérans discuta le problème de l'habitation et celui du traitement et de la disposition des étrangers au Canada.

M. Mansfield, de Winnipeg, secrétaire du Bureau d'Enquête des Etrangers, a déclaré qu'il y a plus de 340.000 étrangers au Canada âgés de plus de seize ans et qu'il y a 94.500 personnes sur ce nombre qui sont "indésirables".

La convention passa ensuite une résolution à l'effet que l'on exerce l'avenir une surveillance plus active de l'immigration au Canada.

CHEMINS DE FER

Ottawa, Ont., 5.—On projette actuellement de prolonger la Chambre à 3hrs lundi après-midi et il demeurera assez de députés à Ottawa, lundi matin, pour régler les dernières questions qui demeurent encore en suspens devant la Chambre.

C'est ce matin à 10.30 hrs que le Sénat prendra une nouvelle décision au sujet de l'acte de Prohibition de Guerre. On rapporte que le gouvernement et le Sénat acceptent un compromis par lequel l'Ordre en Conseil du gouvernement demeurera en vigueur jusqu'au 11 novembre, soit un an après la signature de l'armistice.

L'hon. M. Meighan a présenté à la Chambre hier le plus important bill du jour, celui de la création d'une Commission de Commerce qui serait élaboré suivant les mêmes lignes que la Commission des Voies Ferrées.

A motion de l'hon. J.-D. Reid, au sujet des clauses du bill des chemins de fer amalgamés, a soulevé un gros débat. L'hon. Jacques Bureau l'a critiqué vertement parce qu'elle enlèverait ses droits à la compagnie Toronto and Niagara Power. Cette motion a été proposée dans le but de protéger les droits des municipalités contre l'emplacement des compagnies de service d'électricité.

L'hon. M. Fielding s'y opposa également et l'amendement de M. Bureau fut rejeté par un vote de 61 à 40 voix. Le bill passa alors en troisième lecture.

La Chambre s'occupa ensuite de la motion de M. Meighan au sujet du commerce.

Le Sénat a accepté hier une "conférence" sur le bill de prohibition. Sir Robert proposa alors que MM. Christian, Lémieux, Lodge, Myers, Forlow, Rowell, Stacey, Steel, Trépan, White et Whidden soient nommés délégués afin de représenter le Commerce à cette conférence. La proposition fut acceptée.

M. Meighan suggéra ensuite de donner \$7,000 au Directeur de la Commission du Commerce et \$5,000 aux deux assistants.

M. Nesbit demanda \$8,000 pour le commissaire en chef et \$7,000 pour ses assistants.

M. Jacobs fit encore monter le salaire du commissaire en chef de la Commission du Commerce à \$10,000. C'est le procureur-général provincial qui déterminera cette question de salaires.

Montréal, 5.—Les ouvriers en confection qui étaient en grève depuis mardi en sont venus à un arrangement avec leurs patrons.

Cette entente a été définitivement conclue hier après-midi au cours d'une conférence entre les deux partis après 3 heures et demie de libération à l'hôtel Windsor.

MARCHES DE QUEBEC

Le beurre se vend 55 cts la livre. — Le fromage doux à 32 cts, le fort à 40.—Hausse générale des viandes. — Le saumon est le poisson à la mode.

Le "Bulletin du Commerce" intéressant revue de Québec, nous apporte les renseignements suivants sur nos marchés.

Il n'y a pratiquement pas de changeement dans le marché de la farine ici depuis quelque temps. Il n'y a pas de surplus chez nos marchands en gros et nous croyons que les stocks sont aussi restreints dans les campagnes. On s'attend à ce que la demande, qui est bonne, continue d'ici à la prochaine récolte. Les listes de prix de la farine n'ont pas changé et nous ne croyons pas que les prix changeront de si tôt, le prix du blé étant fixé. A moins d'événements imprévus, comme par exemple des commandes importantes pour l'exportation, les prix actuels se maintiendront d'ici à la nouvelle récolte.

La situation du grain est différente, le blé d'Inde monte constamment sur le marché de Chicago. Depuis la semaine dernière, il y a une avance de 5 à 7 cts sur les options pour le blé d'Inde. Mais cette hausse n'est pas ressentie ici. Ce n'est pas, en effet, une marchandise indispensable et il y a une quantité suffisante d'autres engrais pour remplacer le blé d'Inde.

L'avoine a aussi monté d'une couple de sous par minot sur les marchés de l'Ouest. Les offres de l'Ouest ne sont pas considérables, mais il est à espérer qu'il y en aura suffisamment pour répondre à la demande d'ici à la nouvelle récolte qui devrait être sur le marché de bonne heure, attendu que la saison des grains est en avant de son temps d'environ trois semaines.

La situation du beurre est à peu près la même que la semaine dernière. Le meilleur beurre de beurrier se vend 55 cts la livre. La production est abondante et la demande aussi. Il se fait une exportation énorme de beurre.

Quant au beurre de laiterie, il a fléchi quelque peu et se vend 46 cts la livre. Il y a une demande ordinaire.

Le fromage doux reste ferme à 32 cts la livre. On continue à en exporter en masse en Europe. Le fromage fort se vend 40 cts la livre.

On vend encore 35 cts la margarine de première qualité, mais la demande est excessivement faible. Nos gens s'habituent très difficilement au faux beurre et ne se pressent pas d'en acheter à ce prix auquel tiennent les manufacturiers.

Le saindoux pur se maintient au prix élevé de \$7.40 le seau de 20 livres et le composé se vend de \$6.25 à \$6.75.

Les oeufs conservent leurs prix élevés. Les oeufs strictement frais se vendent 48 cts la douzaine. Les autres valent de 46 à 47 cts.

Ceux qui détiennent la presque totalité de la récolte du sucre d'érable exigent encore 30 cts la livre, mais ils trouvent bien peu d'acheteurs à ce prix.

La hausse sur les viandes en général se continue. Le bœuf se vend jusqu'à 21 cts. Il n'y a pas de bovinillon. Le veau se vend de 16 à 20 cts.

Le mouton local vaut de 24 à 26 cts. Celui de Toronto vaut de 19 à 20 cts.

Les poulets valent encore 43 cts la livre. Les vieilles poules valent de 32 à 35 cts.

Il y a quelques variations cette semaine dans les listes de prix des épiceries, la plupart dans le sens de la hausse. L'activité dans ce commerce est normale.

D'autres marques de savon ont suivi la hausse commencée par les marques que nous avons signalées la semaine dernière.

Il en a été de même pour quelques autres sortes de conserves de viandes et de légumes en boîte.

Les fruits en bocaux ont monté de 50 cts par grosse.

Il y a une forte tendance à la hausse sur les cafés. Nos importateurs espèrent cependant s'en tenir aux prix actuels d'ici à quelque temps. Il y a aussi une grande fermeté pour les théés et le cacao sur les marchés étrangers.

On signale une grande activité dans le marché du sucre. La demande devient intense à mesure qu'avance la saison de la fabrication des confitures. Les raffineriers sont très occupés et travaillent à toute vitesse pour répondre à la demande. Les prix ne changent pas.

POISSON
Le saumon est le poisson à la mode par le temps qui court, mais il devient un article de luxe. La production est excessivement faible. Les plus importants acheteurs de Québec nous informent que la production du saumon ne dépassera pas, cette année, quinze pour cent de la production de l'an dernier. On attribue cela surtout, au fait que le gouvernement a prohibé la principale pêcherie de la Côte Nord, celle de la rivière Moisie, qui produisait près des trois-quarts de l'approvisionnement du marché.

D'un autre côté, les américains ont mis la main sur tout le saumon qu'ils ont pu se procurer pour la célébration du "Glorious Fourth". Ils ont enlevé à peu près tout ce qu'il y avait sur notre marché à 30 cts la livre.

Le maquereau, excellent poisson, arrive en assez grande quantité et se vend de 12 à 15 cts la livre, prix raisonnable dans les circonstances.

Le fétan vaut 20 cts; le haddeck et la morue, de 7 à 8 cts; le poisson blanc et le doré, de 15 à 16 cts.

LEGUMES

La baisse sur les légumes importés se continue lentement. Les tomates du Mississippi se vendent encore \$2.50 la caisse, mais celles de l'Ontario ne tarderont pas d'arriver. Les choux ont baissé de \$6 à \$5.50 la caisse. Les fèves jaunes en gousses ont baissé de \$5 à \$4.50 le panier. Les concombres valent \$4.50 la caisse. Il n'y a plus de céleri sur notre marché.

Les vieux légumes domestiques sont à la baisse, vu l'arrivée prochaine de la nouvelle récolte.

Les patates de l'an dernier, qui étaient restées fermes à \$1.75 par sac de 80 livres depuis plusieurs mois, ont fléchi. Elles valent aujourd'hui de \$1.50 à \$1.60. Les nouvelles valent \$9 le quart.

A propos de légumes, il est intéressant de lire les articles enfantins publiés par certains journaux par où on a vu des vidangeurs jeter quelques brassées de légumes pourris dans le fleuve St-Laurent. On se voit la face levée un tel gaspillage! Ceux qui écrivent de telles balivernes sont-ils prêts à jurer qu'ils n'ont jamais jeté un légume ou un fruit gâté? Cela arrive dans les meilleures familles et personne ne songe à s'en scandaliser. Comment voudrait-on que cela n'arrivât pas dans les grands magasins de fruits ou de légumes qui gardent des approvisionnements considérables?

FRUITS

Les fruits importés ont maintenu à des prix élevés. La hausse sur les citrons persiste et l'on ne peut en vendre ici à moins de \$8 la caisse. Cette hausse est due tant à la difficulté de se procurer les citrons chez les producteurs qu'à la chaleur intense qui crée une demande énorme.

Les autres fruits restent aux mêmes prix: Oranges, de \$6.50 à \$7 la caisse; bananes, de \$5 à \$6 le régime; pamplemousses, de \$6.50 à \$7.50 la caisse; ananas, \$8 la caisse. Nous ne voyons pratiquement plus de cocos sur le marché.

La pomme canadienne de l'an dernier qui reste sur le marché est la "Spie" qui vaut encore \$15 le quart. Celle de Californie vaut \$7.50 la boîte. On attend les pommes nouvelles dans une dizaine de jours.

FOURAGES

L'approche de la nouvelle récolte de foin facilite un peu le marché du foin, qui est encore à la baisse. Les prix n'ont pas encore changé ici depuis la semaine dernière, se maintenant à \$22 la tonne pour le foin pressé, mais on peut s'attendre à une dégringolade avant longtemps et ceux qui en gardent de gros stocks seraient bien de ne pas attendre trop longtemps.

CHUFS ET PEAUX
Une nouvelle hausse de deux sous par livre vient de se produire sur les eaux de bœuf pour lesquelles les bouchers obtiennent aujourd'hui les prix suivants: No. 1, 37 cts la livre; No. 2, 36 cts; No. 3, 35 cts (5 cts de moins par livre pour les eaux pesant plus de 60 livres). Le marché est rattachement dépourvu.

On attribue cette hausse à la rareté extrême et à la grande demande pour l'exportation des chaussures en Europe.

Les peaux de mouton valent \$1 la pièce. Les peaux de veau restent à 65 cts la livre. Les peaux de chevaux valent de \$8 à \$11.

Cette hausse nouvelle sur les peaux a eu pour effet de faire augmenter d'autant le prix du cuir.

L'industrie de la chaussure est très active à Québec.

Le changement le plus important dans le marché depuis quelques jours est une hausse de 25 cts sur toutes les peintures à l'huile. C'est un résultat direct de la hausse sur l'huile de lin et la térébenthine.

Les huiles lubrifiantes ont fléchi quelque peu depuis que l'on a enlevé la taxe de guerre.

La construction ayant repris un peu, le commerce de la ferronnerie s'en ressent.

LE HANDLEY-PAGE PARTI

Il n'y a pas de nouvelles d'actualité dans le marché du sucre. La demande devient intense à mesure qu'avance la saison de la fabrication des confitures. Les raffineriers sont très occupés et travaillent à toute vitesse pour répondre à la demande. Les prix ne changent pas.

La distance de Havre de Grâce à Mineola est de 1,075 milles et l'envoie se fera probablement en douze à quinze heures à une vitesse de 85 à 108 milles à l'heure.

Le Handley-Page

Paris, juin, 1919.—Pierre Villette écrit dans un journal parisien : Si la tenue future du soldat français n'est pas encore fixée, elle est sur le point de l'être et aucun des projets discutés ne prévoit le rétablissement de l'ancienne culotte rouge. Certains l'avaient pensé à la suite d'une note annonçant que pendant une certaine période, indéterminée du reste, les officiers seraient autorisés à user leurs uniformes actuels bleu-horizon. Il y aurait donc, s'étaient dit, une nouvelle tenue en perspective qui deviendrait obligatoire à l'issue de la période de transition. On avait envisagé un retour à l'ancienne tenue bleu (ou noir pour les officiers) et rouge :

Non ! nous gardons la tenue bleue. Le ministre de la guerre n'a pas encore dit son dernier mot, c'est vrai, mais il y a tout lieu de penser qu'il approuvera bientôt le projet qui lui est soumis par l'Intendance et qui n'a point rencontré d'objections ni du côté de l'état-major, ni du Parlement et qui n'en rencontrera certainement pas dans l'opinion publique.

Celle-ci est, en effet, restée attachée à la tenue du "poulu" de la Grande Guerre et elle ne comprendrait pas qu'on lui en substituât une autre. Nos soldats seront donc "bleus" mais seront-ils "horizon" ? C'est moins certain. On a trouvé que la teinte actuelle était un peu salissante et les uniformes nouveaux seront taillés dans un "chêne" un peu plus foncé, tirant sur le violet, d'une teinte se rapprochant un peu—très peu—du drap dit "tricolore", qui fut mis à l'essai quelque temps avant la guerre.

Cette teinte sera commune à toutes les armes, comme aujourd'hui. Le coupe qui sera le coupe actuelle, variée avec col rabattu, culotte, bandes molletières et brodequins, sera également la même pour tous les corps. Des attributs au col, les boutons, un passe-poil permettront la distinction des armes. Les officiers conserveront leur tenue ou à peu près. Le règlement préparé, s'il n'homologue point les cols ouverts, les cols de fourrure, les cravates, etc., arborés par certains élégants, fait néanmoins des concessions à la mode. Il ne va pas, croyons-nous, jusqu'à prévoir les poches à soufflet sur les côtés qui pourtant sont bien pratiques et bien seyantes et que notre généralissime, le maréchal Foch, porte sur la plupart de ses photographies officielles. On peut le regretter. Pourtant, comme se règlement consacre l'adoption de la ceinture baudrière, il admet du même coup une vareuse assez longue, cintrée un peu "japonnante", comme disent les tailleurs.

Le port du pantalon et de la culotte avec bottes, bandes, molletières ou guêtres sera facultatif. Quelques exceptions sont prévues auxquelles tout le monde applaudira. Non seulement les Saint-Cyriens conserveront leur "casoar" et les Polytechniciens leur bicorne, mais les chasseurs alpins garderont le privilège d'une tenue particulière, celle qu'ils ont couverte de gloire pendant la guerre. Les zouaves eux-mêmes, en tant que troupes coloniales, retrouveront leur chéchia rouge et leur petit boléro. On ne leur rendra pas leur ancienne et vaste culotte garance mais néanmoins, l'ensemble de la tenue gardera ce pittoresque qui rendit nos braves "zouzes" si populaires.

Les régiments d'Afrique conservent naturellement leur tenue actuelle. Quant aux autres troupes coloniales elles seront dotées sans distinction de la réforme kaki.

Telles sont les grandes lignes du futur règlement sur la tenue du soldat français. Il y manque encore cependant des dispositions relatives à la coiffure. On est bien embarrassé à cet égard. Depuis longtemps déjà le képi est abandonné. On ne le portait plus au front et l'Intendance en a arrêté la fabrication.

Si on consultait le soldat, il est probable qu'il demanderait à conserver le "calot" si pratique, si commode et à ne garder le casque que pour la tenue de campagne. D'autre part, on trouve le "calot" trop négligé ou trop tapageux et on semble vouloir en certains milieux préférer le casque pour la tenue de ville, pour la tenue de sortie. Mais le casque est bien lourd, bien encombrant ! Alors, faudrait-il le revenir au képi ?

On ne garderait le bonnet de police qu'au quartier. Le képi est peu seyant. Avec ou sans pompon, il est vieux jeu ! Il passe de mode. Personne n'y tient !

On a donc songé au béret qui, lui fut vite adopté aux tranchées. N'est-il pas simple, souple, pratique et si coiffant ? Il donne à tous un air bien français de cranerie, de gaieté, de fantaisie désinvolte. On hésite encore à l'adopter, car il était jusqu'au-lors l'appanage exclusif des chasseurs, qui tiennent fort à cette coiffure caractéristique.

Ajoutons enfin que contrairement à ce qu'on avait annoncé, il n'y aura pas deux sortes de tenues : une tenue de campagne et une tenue de paix. Comme il faut espérer du moins—nous n'aurons pas de nouvelle guerre d'ici longtemps, qu'après un fait de la tenue de campagne au bout de quelques années ?

PIRRE VILLETTE.

L'amiral Beatty à Athènes
Le maire d'Athènes, annonçant à l'amiral Beatty sa nomination comme citoyen honoraire d'Athènes, dans un discours vibrant, évoqua le souvenir de la bataille de Navarin, dit que les victoires anglaises aux îles Falkland donneront la victoire aux alliés, la liberté à l'humanité.

UN GRAND RUSSE

Un bel article de M. Joseph Reinach sur l'amiral russe Koltchak, un savant et un soldat.—Un grand geste.

(Correspondance Spéciale)
Paris, juin, 1919.—M. Joseph Reinach écrit à propos de l'amiral russe Koltchak :

Voici enfin un homme, un vrai, un grand soldat, un grand soldat, un grand Russe, l'amiral "tout court", comme on disait de Colligny.

D'abord, il s'est fait lui-même, il ne doit qu'à lui seul sa renommée, et toutes les espérances qu'un pays infortuné fonde sur lui.

Ses origines sont modestes. Point de boyards d'Ivan le Grand ni d'amants de Catherine la Grande dans son ascendance. Il ne sort même pas, comme Léline, d'une famille de nobles campagnards. Son père était l'un de ces officiers, fonceurs mystérieux de la Sibirie, pour arriver à la constitution d'une telle force, c'est l'indescriptible et les extraordinaires épisodes de ces temps qui n'ont plus de commune mesure avec tous les autres. Les volontés de fer au service du plus pur patriotisme, c'est toujours une sorte de miracle.

Avant que Koltchak eût réussi son entreprise sibérienne, avec le concours des héroïques légions tcheco-slovaques, et alors qu'entre le Caucase et le Don, Keledine, Alex. et Kornilaf et Denikine, faisant les soldats sac au dos et le fusil sur l'épaule, eux qui avaient commandé à quelques-uns des plus grands armées du monde, continuaient à la tête de quelques milliers d'officiers la guerre contre les Allemands, par fidélité à l'Entente, et la commençaient contre les bolchevistes, par horreur de leur félonie et de leur tyrannie, je n'ai pas cessé de réclamer l'intervention militaire de l'Entente, et, comme le voulait cette souveraine inflexible qu'est la Géographie, par le Japon.

Deux raisons dominantes justifiaient alors l'intervention armée. Une raison stratégique, la nécessité de créer un autre front oriental, le premier ayant été livré aux Allemands par la félonie des bolchevistes. "Le plus grand rifuto" de toutes les histoires et, pour vérité oubliée, un peu trop des bolchevistes d'Occident et d'Amérique quand ils persécutaient la Révolution russe en Léline, les uns par snobisme, les autres par démagogie simple. Le front est aujourd'hui reconstitué ; c'est la Pologne indépendante et libre est si bien ce nouveau front que tous les efforts de l'Allemagne ou, pour mieux dire de la Prusse, sont dirigés contre le noble Lazare sorti du séculaire tombeau.

Et une raison morale, une raison d'honneur, le devoir impérieux de venir en aide aux intrépides survivants de l'armée russe qui refusaient de se salir dans la trahison de Brest-Litovsk, avaient gagné au prix d'incompréhensibles périls le refuge du Caucase et s'y battaient et mouraient indéfiniment fidèles à l'Entente.

C'était l'heure du Japon, du destin. Comment ? Pourquoi l'Empire du Soleil Levant l'a-t-il laissé passer ? La faute n'en est pas à lui seul. L'écriture a donné cette définition du fait : "Celui qui veut et qui ne veut pas." Les puissances de l'Entente n'ont eu que des velléités, ne surent envoyer que de "petits paquets", en hommes, en canons et en munitions, en vivres et en argent.

Koltchak, aujourd'hui, se croit en mesure de sauver lui-même la Russie. Il a fait de l'amorphe Sibirie un vaste camp retranché. Il établit sa liaison avec Denikine, au sud ; au nord et à l'ouest, avec les petites armées, un peu hétérogènes, mais résolues et ardentes, de Mourmanie et d'Esthonie. Trotski s'est enfui de Pétrograd à demi encerclé. La flotte anglaise tient la Baltique. Koltchak tient solidement l'Oural et progresse sur la Volga. Il ira à Moscou. Nous le verrons au Kremli. Mais la route est longue.

En effet, ni l'armée rouge n'est méprisable, ni le gouvernement bolchevique, encore aux abois. L'armée est pourvue de toutes les artilleries et munitions que les Allemands lui ont laissées en violation de l'armistice, et elle est encadrée d'officiers de l'ancien régime, brutalement placés entre la reprise du service et la corde. Le gouvernement a gardé la planche aux assignats, instrument d'irrésistible propagande, l'Entente ayant commis la faute de ne pas déclarer Léline ; et sans valeur tous les roubles néus ; et il s'arroge plus que jamais le droit de promettre de vastes concessions de forêts et de mines à des syndicats internationaux, qui ne restent pas inactifs en sa faveur.

L'amiral, lui, n'a à mettre en face des colonies qu'un persévérant, qui sa loyauté, la sincérité de ses paroles démontre par ses actes son irréductible patriotisme. Je lis dans l'un de ses plus récents manifestes aux soldats de l'armée rouge : "La liberté, c'est le droit sacré du peuple de délibérer en commun et de décider de ses destinées. Dans la Russie soviétique, ce droit n'existe pas. Il n'y a ni liberté ni droit."

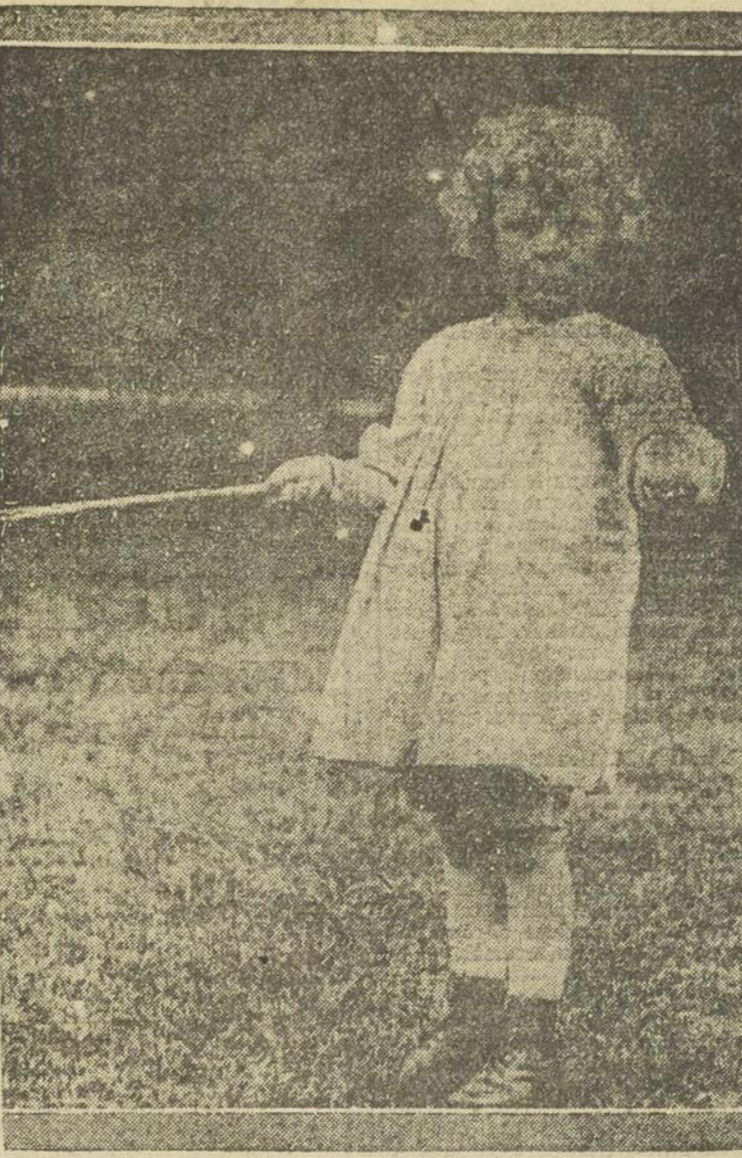
Lui-même, s'il est certainement un démocrate et un libéral, est-il monarchiste ou républicain ? Il est quelque chose de mieux qu'un républicain professionnel : il a les vertus républicaines d'un personnage de Plutarque. La patrie, d'abord, sa chère Russie malheureuse et coupable, qu'il a fait le serment de sauver de l'Allemand et des complaisants d'Allémand ! Il est le port-drapeau de cette Russie héroïque et glorieuse des deux premières années de la guerre, que nous avons tant aimée et qui a rendu à la cause sacrée des peuples, avant de rouler au fossé de l'anarchie, tant d'inoubliables services.

Mais il n'est pas seulement un porte-drapeau, c'est honneur de porter le drapeau et le défendre jusqu'à la mort, on ne se confie dans les régiments qu'à un officier brave entre tous, déjà réputé pour son énergie et pour son courage. Cependant, il n'y a pas d'exemple d'un porte-drapeau qui n'ait fait un chef. Il faut d'autres vertus encore à un chef. L'amiral est un chef.

Joseph Reinach.

Un homme de la trempe de l'Amiral ne pouvait pas s'accorder avec des harpes foliennes. Kerenski, pour se débarrasser de lui, l'envoya en mission au Japon. Le destin a ces jeux. Koltchak se trouvait au Ja-

LE FILS DU PRINCE ARTHUR DE CONNAUGHT



Le jeune comte de MACDEFF s'amusant d'un "Green Park" à Londres. Il est le fils et l'héritier du prince Arthur de Connaught et il est parent avec le Roi George.

Notre drapeau, notre parole et notre honneur sont là, dit le commandant en chef américain

DDPART DE BREST

Paris, 5.—Le général Pershing en parlant de l'armée américaine en Europe, a déclaré au correspondant de l'Associated Press : "Notre drapeau, notre parole et notre honneur sont là."

Il a ajouté que jusqu'à l'évidence indiscutable de l'achèvement de la tâche, les Américains y coopéreront pour leur part.

Toutes les troupes américaines partiront de France, la plupart d'elles s'embarquant à Brest pour leur retour aux Etats-Unis. Son grand quartier général sera transporté dans une quinzième à Paris, où il restera jusqu'à la fin d'août ou au commencement de septembre. On a conclu en disant que de rapides progrès, sont faits pour disposer des objets appartenant à l'armée.

LE PRIX DU FROMAGE

Mont-Joli, 5.—Cinq cent boîtes de fromage ont été vendues à Alex Grant, de Montréal à 28 1/2 centins et 200 boîtes de beurre ont été vendues à Gunn, Langlois et Cie, à 51 centins la livre au bureau des fromagers de cet endroit.

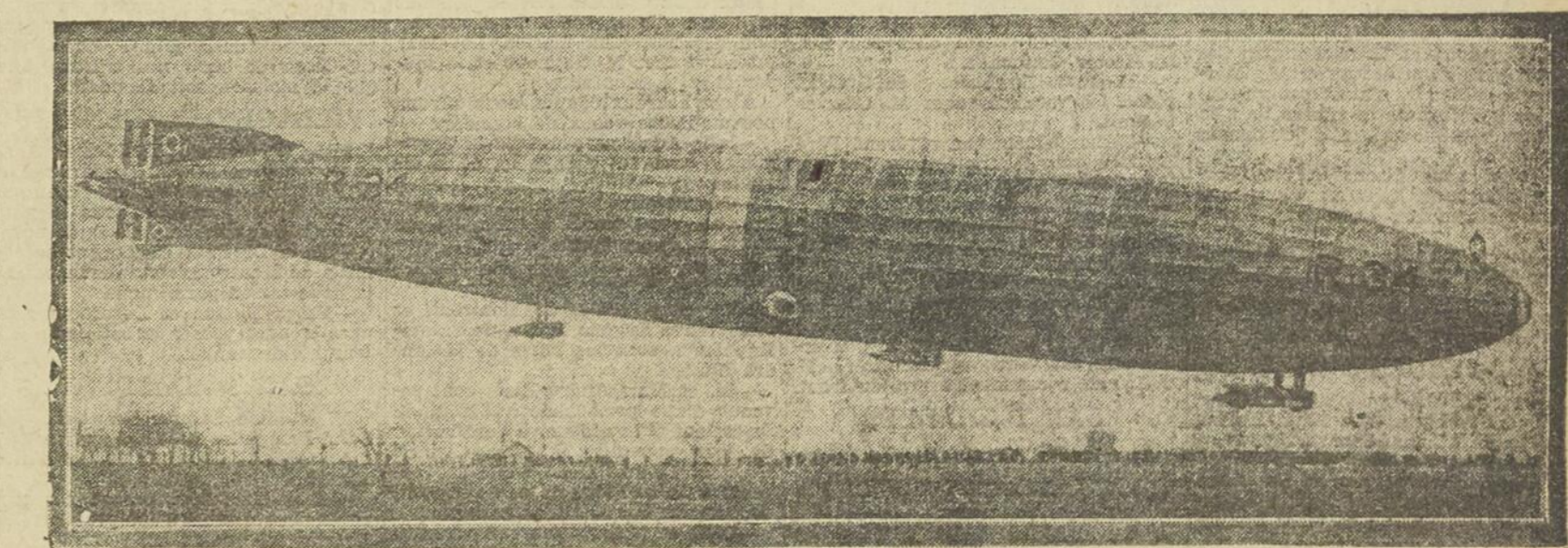
• Iroquois, 5.—Le bureau des fromagers d'Iroquois a vendu hier après-midi 1,045 boîtes de fromage, dont 345 boîtes de coloré et 700 boîtes de blanc au prix de 29 centins la livre. Les acheteurs présents étaient Johnston, Ault, Weir et Edward Johnston parti l'encher à 29 centins. L'année dernière on avait vendu à la même date 1,055 boîtes de fromage à 22 1/4 centins.

POUR L'AVIATION

Londres, 5.—La Chambre des Communes anglaises a passé hier le Bill du Service Aérien de £ 65,000,000. De cette somme, £ 3,000,000 vont seulement à l'aviation civile et le reste à l'aviation militaire.

On se plaint généralement en Angleterre que la Chambre des Communes n'a pas voté une somme assez considérable pour l'aviation civile.

LE BALLON DIRIGEABLE ANGLAIS R-34



Le fameux dirigeable britannique R-34, qui, parti d'Angleterre mercredi matin est attendu aujourd'hui en Amérique

EVERELL LES FALAISES

(De notre correspondant)

Les Falaises, 4.—Bien peu de monde dans notre vieille cité de Champlain connaissent ce joli petit coin de terre que l'on appelle Everell "Les Falaises" situés sur les bords du St-Laurent à quelques trois à 4 milles de la ville de Québec. Traversé au centre par la ligne du chemin de fer du Québec Montmorency et Charlevoix. Le coquet village des "Falaises" a aujourd'hui, quarante-deux familles dont les deux tiers sont fournis par les citoyens de Québec et ses environs ; tout contribua à y attirer chaque année de nouveaux résidents pour la saison d'été, toutes les commodités modernes : lumière électrique, aqueduc, des fournisseurs de tout premier ordre : boulangers, laitiers fournisseurs de glace. Les épiciers de Québec viennent y prendre des commandes et évitent une tâche pesante aux hommes de bureau, et il est à noter que le public voyageur d'Everell à Québec et à l'arrière à toutes les demi-heures, par la diligence et l'urbanité de son conducteur, M. Everell, bien secondé par ses employés subalternes, a à cœur de traiter le public voyageur avec toute la courtoisie possible, ce dont le public lui en est très reconnaissant.

Parmi les citoyens de Québec et propriétaires de villas, l'on y remarque les familles Dr E. Fortier, Parreau, Piché, Kirouac, Martel, Poullot, Roulin, Frenette, Chailfour, Thivierge, Paradis, DeBlois et plusieurs autres dont les noms nous échappent. En longeant ces résidences, on est surpris et étonné de voir un certain rivalité qui existe entre les amateurs de fleurs, la propriété de leur résidence et l'entretien des parterres qui ne sont en réalité qu'un lit de fleurs odoriférantes de toutes sortes dont l'admiration de tous ces visiteurs.

Les résidences Thivierge, DeBlois,

Poullot, Verret, Verrier et Lefortière, sont de celles qui remportent la palme pour la diversité des fleurs, et le goût perfectionné pour leur genre de décoration. Des familles nouvellement arrivées en cet endroit, stimulées par le bon exemple, se proposent bien elles aussi, dans un temps assez rapproché, de faire concurrence dans l'amélioration de leurs parterres à celles qui y sont déjà établies depuis plusieurs années.

Mercredi soir, à leur résidence "Villa-France" des Falaises, M. et Mme Francis Kirouac, en l'honneur de M. et Mme Pannefort, (née Eva Kirouac), de Shawinigan Falls, recevaient quelques intimes à une partie de Euchre dont la famille Desrochers fut l'heureuse gagnante de 3 beaux prix. Après la partie de cartes, l'on se mit autour d'une table merveilleusement décorée, et pourvue de tout ce qui pouvait flatter le goût des gourmets les plus difficiles. A une heure assez avancée, l'on se sépara, emportant avec nous de la famille de M. et Mme Kirouac, un précieux souvenir des heures charmantes passées à la "Villa-France".

ENCORE UN MAUVAIS FRANCAIS ARRETE

Sur mandat d'arrêt du capitaine Hilaire, rapporteur près le conseil de guerre de la deuxième région, s'est présenté à Lille, les inspecteurs de la brigade mobile ont arrêté à Rosendael un nommé Alfred Luss, quarante et un ans, débardeur à Dunkerque, inculpé d'intelligences avec l'ennemi.

Celui qui pratique l'économie ne s'en repent jamais ; mais celui qui pratique le gaspillage s'en repent toujours.

MORT DE M. F. FLYNN

Mtre Francis Flynn, avocat, de S. Hyacinthe, fils de l'hon. juge Flynn, est décédé hier.

BELLE CARRIÈRE

On apprendra avec de sincères regrets la mort—survenue de bonne heure ce matin à l'Hôtel-Dieu—de M. Francis Flynn, avocat, fils de l'hon. Juge E.-J. Flynn, de Québec. M. Francis Flynn est décédé après une longue maladie qui l'avait conduit à l'hôpital l'hiver dernier. Il avait lutté avec une énergie vraiment admirable contre le mal, et, depuis des mois, ses parents et ses amis espéraient qu'il finirait par en triompher. Même hier, on avait encore de l'espoir. Mais, durant la nuit, l'état du malade empira et, de bonne heure ce matin, il rendait paisiblement son âme à Dieu.

Né à Québec, le 2 octobre 1887, M. Francis Flynn avait donc 31 ans et 9 mois. Il avait fait de brillantes études au Séminaire de Québec et à l'Université Laval et avait été admis au Barreau il y a sept ou huit ans.

Le jeune avocat, qui devait bientôt briller au Barreau, exerça sa profession à Québec pendant un an en société avec son père, l'hon. M. E.-J. Flynn, le premier ministre de la province de Québec et maintenant l'un des hommes les plus distingués de la Cour Supérieure de notre Province. Dès les débuts de sa deuxième année de profession, Maître Lussier, conseil du Roi, de S.-Hyacinthe, accepta éminent, invita M. Francis Flynn à faire partie de son étude comme associé. Notre jeune concitoyen accepta et ses nombreux amis le virent partir avec regret pour S.-Hyacinthe, où il ne manqua pas de se créer une réputation magnifique en peu de temps.

M. Flynn avait épousé, il y a un peu plus de six ans, mademoiselle Jeanne Lussier, la fille de son associé professionnel, qui lui survit ainsi que trois petits enfants : une fille, Françoise, qui a cinq ans, et deux fils, Jacques, trois ans, et Jean, deux ans. Le défunt laisse aussi pour le regretter—outre son père—deux sœurs, madame (col.) C.-A. Chauveau, et mademoiselle Béatrice Flynn, et deux

frères, M. Edmond Flynn, un des représentants du C. P. R. à Québec, et le capitaine Percy Flynn, revenu tout récemment de Sibirie.

M. Francis Flynn avait toujours honoré l'"Evénement" de son amitié. Conservateur en politique, il aurait obtenu de beaux succès s'il avait voulu, un jour, prendre part aux luttes électorales. Il avait la parole facile et convaincante et, dès sa jeunesse, il s'était formé un peu au journalisme en collaborant à des journaux. Il avait même fondé, pour le cercle de ses amis, un petit journal, dans lequel il écrivait d'une plume alerte, mordante, des articles qui dénotaient un talent que lui auraient envié de bons polémistes.

Son goût de l'étude, sa grande modestie et son dévouement à l'admirable petite famille qu'il avait fondée, et dont il était fier, avec tant de raison, l'auraient probablement éloigné de la politique, qui n'a rien d'attrayant, en notre siècle, pour un sage. Mais, au Barreau, où il avait déjà une situation très enviable, il eût brillé et sa carrière eût été digne de celle de son père, l'ancien chef du gouvernement de notre province.

Tout cela rend sa disparition plus douloureuse pour ses amis, qui gardent de lui un profond souvenir. Les obsèques de M. Francis Flynn auront lieu lundi matin en la Basilique de Québec.

Le cortège se formera à 9 h. 15 en face de la résidence de son père, rue Hamel, pour se rendre à l'église où le service sera chanté à 9 h. 30. L'inhumation aura lieu au cimetière Belmont.

LE CANADA MUSICAL

Une nouvelle émouvante pour les amateurs d'opéra est transmise aux lecteurs du Canada Musical dans son numéro de juillet qui est aujourd'hui en vente dans tous les dépôts. Cette revue, toujours si parfaitement renseignée, annonce la venue d'une troupe française d'opéra, l'hiver prochain. C'est une troupe régulière établie depuis longtemps à Paris, qui voyage au grand complet. Voilà de quoi réjouir beaucoup de monde. On a proposé au Congrès américain, l'abolition de la taxe sur les amusements. Peut-être sera joué en anglais au Metropolitan pendant la saison 1919-1920. Les deux grands chefs d'orchestre français, Camille Chevillard et Gabriel Pierné, viendront probablement en Amérique. Une Revue de la musique en Europe et une étude sur les éditions françaises au Canada se trouvent également dans Le Canada Musical. Prix du numéro, 10 sous. Pour les abonnements, \$2 par année (Montreal, \$2.50), s'adresser à Casler postal 1509, Montréal.

DEPART DE NAVIRES

M. F.-S. Stooking, agent général des compagnies de navigation océaniques nous communique la liste suivante des navires qui doivent bientôt partir pour le Canada :

- Elle est sujette à des changements : Juliet, steamer De pour
- 5—Orduna New-York Liverpool
- 5—Saturnia Québec Glasgow
- 5—Scandinavian, Québec, Liverpool
- 6—Gramplan Montréal Liverpool
- 7—Minnedosa, Montréal, Liverpool
- 11—Mauretania, N.-York, Southampton.
- 11—Metagama, Montréal, Liverpool
- 12—Baltic, New-York, Liverpool
- 12—Cassandra, Québec, Liverpool
- 12—Caronia, New-York, Liverpool
- 12—Mégantic Québec Liverpool
- 16—Carmania New-York Liverpool
- 17—Saxonia New-York Plymouth
- 17—Olympic Halifax Southampton
- 18—Corsecan Montréal Liverpool
- 18—Celtic New-York Liverpool
- 20—Tunisian Montréal Liverpool
- 24—Adriatic N.-York Liverpool
- 24—Melita, Montréal, Liverpool
- 26—Royal George Plymouth, Havre, London, Southampton.
- 28—Aquitania New-York
- Août :
- 2—Lapland N.-York Liverpool
- 2—Canada Québec Liverpool
- 2—Orduna New-York, Liverpool
- 6—Scandinavian, Montréal, Liverpool.
- 7—Scotian Montréal Liverpool
- 7—Minnedosa Montréal Liverpool
- 9—Caronia New-York Liverpool
- 13—Gramplan Montréal Liverpool
- 13—Saturnia Québec Glasgow
- 16—Mégantic Québec Liverpool
- 16—Carmania N.-York, Liverpool
- 20—Cassandra Québec Glasgow
- 23—Aquitania New-York Southampton.

L'HOTE DU ROI

Londres, 5.—D'après le "Chronicle", le général Sir John Pershing avec 3,000 soldats américains accepterait l'invitation du gouvernement anglais de visiter Londres et d'être l'hôte de la nation les 17, 18 et 19 juillet. Les visiteurs prendront part à la marche de la victoire et il est probable que le général Pershing sera invité à un lunch par le roi George, à Buckingham Place.

LE PEUPLE
MONTMAGNY, QUÉBEC, 11 JUILLET 1919.

GENEALOGIE DE LA FAMILLE CHOUINARD

1ère BR. VI No 42.

GUSTAVE CHOUINARD (fils de Elle V et de Caroline Dumas), AMANDA LANGLOIS
Mariage le
ENFANTS:
1. Marie-Blanche-Amanda, bap. le 25 mars 1893; inhumée le 18 janvier 1899.

1ère BR. VI No 43.

JOSEPH CHOUINARD, (fils de Joseph V et de Vitalline Duval), LEDA ROUCHAUD
Mariage le 13 février 1893 à St-Jean.
ENFANTS:
1. Joseph-Gérard, bap. le 15 juin 1909;
2. Marie-Paule-Alexandrine, bap. le 30 juillet 1911;

1ère BR. VI No 44.

M.-FLORE-ALICE CHOUINARD, (fille de Honoré-Julien V et de Céline Pelletier), Dr EDWIN TURCOT, Professeur à l'Université Laval.
Mariage à Québec.
ENFANTS:
1. Charles Turcot, établi à Edmonton; marié à Delle Lemieux, fille de Sir François Lemieux;

1ère BR. VI No 45.

MARIE-ALPHONSINE CHOUINARD, (fille de Julien Honoré V et de Céline Pelletier), JOHAN SCHWARTZ.
Mariage à Québec.
ENFANTS:
1. Anton Schwartz, né en 1899;
2. Eric Schwartz, né en 1900; se noya à l'âge de 16 ans.

Nouvelles du district

Suite de la 1ère page.

SAINT-DENIS

Nous avons eu, dans la dernière semaine de juin, une très belle retraite prêchée par les Révérends Pères Rédemptoristes Barolet et Bélanger.
Tous nos écoliers, collégiens, conventuels, nous sont revenus pour les vacances. Quelques-unes de nos jeunes filles sont revenues des couvents avec leurs diplômes. Ce sont Mlles Marie-Paule Hudon, diplôme modèle; Émeline Garon, Béatrice Martin et Géraldine Bouchard, diplômes élémentaires.

BUREAU CASALTY

M. et Mme Emile Côté, et leurs enfants, M. et Mme Joseph Côté, de Westville, New Hampshire, sont les hôtes de leur père, M. Cyrillus Côté.
M. Odilon Lynch.
Mlle Corinne Casault, institutrice au Rocher Noir, est chez son père, M. Louis Casault.
Mlles Idola Daly, de Québec et Cécile Coulombe de Montmagny étaient la semaine dernière les invitées de Mme Albert Gollin.
Mme H. Vincent est, ainsi que ses enfants, Yvette et Pauline, en visite chez son père, M. Godfried Coulombe.
Mme Michel Coulombe, de Montmagny, est en visite chez son fils, M. Hector Coulombe.
M. Jules Langlais, de Québec, passe les vacances chez M. Charles Casault.

SAINT-PHILIPPE DE NERI

Le 1er juillet, est décédée Mme Marjorie Deschênes, née Thais Hudon, à l'âge de 67 ans. Son service et sa sépulture eurent lieu à Rivière Ouellet vendredi à neuf heures. Un libéra fut chanté en notre église. La famille en deuil nous plus vives sympathies.
Mme Deschênes Eugénie Pelletier et Rosa Bouchard, sont parties pour un voyage à Fraserville et à Courville.
Mme Deschênes A. M. Roy et A. M. Desjardins sont aussi parties pour

SAINT-CHARLES

La semaine dernière il y a eu durant trois jours, des conférences ménagères données par Mlles Bérubé et Laflamme. Ces conférences furent suivies assidûment par les dames et demoiselles de Saint-Charles. De ces instructives et intéressantes leçons, nos ménagères sauront tirer, nous en sommes persuadés, les meilleurs fruits possibles.
Le 27 juin, est décédée Mme Jo-

SAINT-NÉRÉE

M. Arthur Dutil, a uni sa destinée à Mlle Eva Poliquin de cette paroisse et Mme veuve Jos. Laprise épousait M. Joseph Noël, de Saint-Philémon.
Nos vœux de bonheur aux nouveaux époux.
Le temps se tient chaud, le foin a une assez belle apparence, mais les légers ors ont subi des dommages par la gelée du 29 juin. Frons le Sacré-Coeur de bénir nos travaux afin que la moisson soit abondante.

VILLAGE DES AULNAIS

M. E. Gagnon, E. Picard, J.-A. Castonguay et J.-E.-A. Létourneau et A. Pelletier sont revenus d'Angleterre. Nous leur souhaitons la plus cordiale bienvenue au milieu de nous.
M. le Dr P.-G. Chabot, et sa famille de Montréal, sont venus passer la belle saison parmi nous.
Mmes Dionne et Levasseur sont aussi venues passer la belle saison à leur résidence d'été.

seph Nadeau, née Yvonne Dupuis, âgée de 28 ans. Les funérailles de la regrettée défunte ont eu lieu le 30 juin à 10 heures au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Le deuil était conduit par M. Joseph Nadeau, mari de la défunte, ses beaux-frères: MM. Edmond et Alphonse Nadeau. Les porteurs étaient, pour la croix: M. A. Nadeau, pour le cercueil, M. E. Bossé, Amédée, Alfred et Joseph Labrie, beaux-frères de la défunte. Pendant le service funèbre, chanté par M. le curé Faucher, un magnifique programme fut rendu à l'orgue, sous la direction de Mlle A. Nadeau.

Lundi, à 10 heures, ont eu lieu, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, les funérailles de M. Eugène Couture, décédé le 27 juin, à l'âge de 72 ans. Le défunt était l'oncle de Mme Joseph Nadeau, inhumée le même jour. Nombreux les parents et amis assistaient aux funérailles du regretté défunt, âgé de 72 ans. Nous offrons aux familles en deuil nos cordiales sympathies.
Le 5 juillet, MM. Louis Jean Harpe, Jos. Fradette, Arthur Provost et Fidèle Lacroix sont revenus d'Europe où ils étaient depuis plusieurs mois, il y avait à cette occasion fête dans les familles des braves militaires.

BERTHIER
C'est avec joie que nous annonçons l'arrivée au milieu de nous de nos braves soldats, MM. Henri Labadie, Y. Lynch, Wellie Lavallée, de la 10e Réserve, Ripon, Angleterre, parti le 21 juillet dernier; ils ont fait la traversée sur le transport Caronia. A tous ces braves, nous leur disons un amical bonjour et félicitations sincères. Toujours on dira avec fierté: c'est mon soldat.

M. Hervé Legrand, étudiant en médecine, de Montréal, était, dimanche, en visite chez M. Joseph Labadie.
Mlles Marie Jeanne et Marie Ange Mercier, de Bienville, sont de passage chez des parents et amis.
Mlle Blanche Langlade, de Québec, en promenade chez M. Xavier Laverdière.
Mlle Alice Matte, de Montréal, passe les vacances chez sa sœur, Mme Emile Aubert.

Mlle Estelle Deschênes, est allée passer un mois de vacances chez ses amies, Mlles Lindsay de l'île Verte.
SAINT-FRANÇOIS
M. et Mme Aimé Asenault, et leur fille, Thérèse, de Franklin, étaient cette semaine les hôtes de M. et Mme Auguste Morin.
Mme Joseph Carboneau, de New Bedford, est venue visiter des parents.
Mme Siméon Thérèse, de Normandin, et sa fille, Mlle Alvine, sont en visite chez des amis.

M. et Mme Ovide Lemire sont partis pour Saint-Louis du Ha! Ha! assister au mariage de leur sœur, Mlle Yvonne Pelletier.
M. et Mme Adéard Fleury, de Nashua, ainsi que Mlle Jeanne Garant, de Québec, sont venues visiter leurs parents.
M. Joseph Lecompte, est allé en promenade à Montréal.
Mlle Alexina Ouellet, de Montmagny, est venue passer le dimanche chez M. le docteur Lizotte.

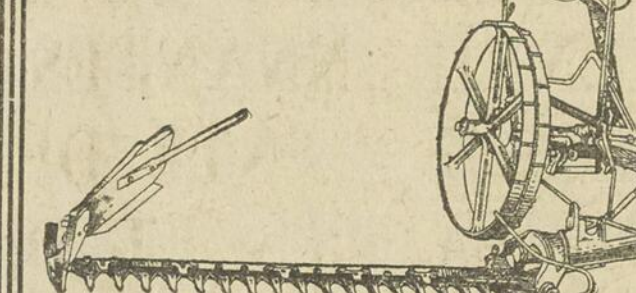
M. et Mme Yvonne Bourgaud et Marie-Anne Morin sont en visite au presbytère.
L'épouse de M. Édouard Ouellet, un fils, Parrain et marraine, M. et Mme Bourgaud.
SAINT-PIERRE
A VENDRE.—Une petite jument de trois ans, de même que des voitures d'été et d'hiver, sont à vendre, à bonnes conditions.
S'adresser à ENOCH L'ESPÉRANCE, Saint-Pierre Montmagny, SANFORD

Lundi, le 7 du courant, ont eu lieu les funérailles de M. Joseph Roberge, âgé de 84 ans. Nos condoléances à la famille.
M. et Mme Hospice Duval, de Lacolle, N.-H., étaient ici, la semaine dernière.
Mlle Délima Ancil, de Greenville, était, ces jours derniers, l'invitée de sa sœur, Mme Albert Michaud.
M. et Mme Joseph Lacroix, de Greenville, sont les hôtes de M. Alfred Fortin.
Le soldat Arthur Légère est revenu de France où il était depuis plus d'une année dans l'armée américaine.
Mlle Maria Ancil, de Kénébeuk, est venue passer le dimanche chez des parents.
M. et Mme Léon Castonguay sont revenus enchantés d'une promenade à Sherbrooke et Québec.
M. Camille Caron et sa sœur, Mlle Marie-Anne sont allés en promenade à Saint-Aubert et Saint-Jean et ont pris part au pèlerinage à Sainte-Anne de Beauré.
M. Alfred Gauvin et sa jeune fille,

Menagez le Temps, les Hommes et l'Argent

Devant la rareté croissante de la main d'œuvre et la hausse encore plus rapide des salaires, vous ne devez négliger aucun des moyens qui permettent de se passer des bras de l'homme. Nous pouvons vous fournir immédiatement, tout ce dont vous avez besoin, à des prix et termes très avantageux.

FAUCHEUSE Walter A. Wood A Relevage Vertical



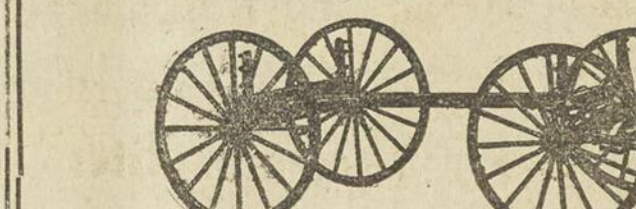
La Faucheuse qui paie le Cultivateur

Voici une faucheuse qui est tellement différente des autres, tant au point de vue de la construction qu'à celui de l'efficacité que vous vous devez de l'examiner attentivement et de la bien connaître avant de décider l'achat d'une autre machine. C'est la faucheuse la plus légère de traction par le fait que tout le poids de la machine repose sur l'essieu... Le pôle n'exerce aucune pression sur le cou des chevaux. La vitesse de la faux est plus grande que celle de toute autre faucheuse et tout est coupé net sur son passage. La durée de la faucheuse Walter A. Wood est considérée indéfinie, à cause de la qualité supérieure des matériaux qui entrent dans sa fabrication. Elle est vendue avec notre garantie la plus complète et peut être fournie dans cinq modèles: 3 1/2, 4 1/2, 5, 6 et 7 pieds de coupe.



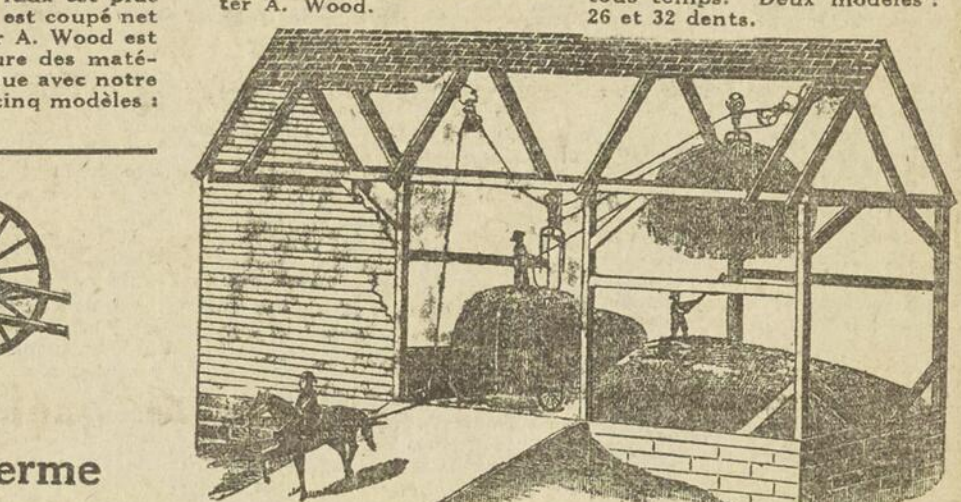
RATEAUX WALTER A. WOOD

La vignette ci-dessus montre la flexibilité extraordinaire de la barre de coupe de la faucheuse Walter A. Wood. La vitesse du mécanisme à relevage vertical, la rend supérieure à toute autre pour faucher très rapproché autour des arbres, embarras, etc. La construction de ce mécanisme a été perfectionnée au plus haut degré, afin de diminuer à son minimum le poids occasionné par le relevage de la barre de coupe et la faux se trouve relevée verticalement par le grand levier et sans le moindre effort. L'action étant plus légère, il s'en suit qu'elle est aussi plus rapide. C'est un des nombreux points exclusifs de la faucheuse Walter A. Wood.



Le Véritable Wagon de Ferme "QUEBEC"

Le wagon perfectionné pour l'utilité générale sur la ferme, la rentrée des foin, le charroyage du bois, de la planche, etc. Modèle pour un cheval, léger de poids et de traction. Ce wagon roule très bien dans tous les chemins et est très avantageux pour les longues routes. Avec des échelles, vous ne pouvez trouver de voiture mieux appropriée pour la rentrée des récoltes. La perche double à rallonge (7 pieds chaque montant) permet d'allonger et de raccourcir le train suivant le besoin. Roues "Sarven", hauteur 42 pouces à l'avant et 46 à l'arrière; largeur de piste régulière. Capacité, 1500 à 2500 livres. C'est le temps pour vous d'ordonner ce wagon.



FOURCHE A FOIN PORTATIVE

UN VRAI BON MARCHÉ.— Cette vignette montre un appareil de fourche à foin sans chariot, ni liasse, que vous pouvez décomposer à volonté et suivant le besoin. Cette installation se compose de deux grappes pour accrocher aux chevrons; de deux poulies suspendues aux grappes; une poulie et un crochet de plancher; un crochet pour la câble; une fourche de 25 pouces de largeur et sa poulie.
Même installation, fourche de 31 pouces de largeur. \$8.85
Prix 9.70
Même installation, fourche No 670 à serrure brevetée. 11.20
Prix

273 St-Paul QUEBEC. P.T. LEGARÉ LIMITÉE Succursale A Montmagny

Assurance-Automobiles

Feu-Vol-Transport, Etc.
"La Prévoyance" assure votre automobile contre la perte ou les dommages occasionnés par l'incendie provenant de quelque cause que ce soit, y compris l'explosion, la combustion spontanée et la foudre; le Vol ou Larcin; les Accidents du wagon de chemin de fer, ou du vaisseau dans lequel se trouvait votre automobile, ainsi que les accidents de tous genres.

JOS. HEBERT, N. P. La Prévoyance

Un bienfait pour les fermiers. Une excellente source d'économie. La guérison sûre et rapide. Telles sont les qualités spéciales proclamées par tous ceux qui ont recouru à cette préparation sans rival. VIGORA
La toux la plus enracinée, la Gale, le Souffle ne résistent pas à l'action puissante de ce remède que tous les intéressés devraient toujours avoir sous la main.
Vente gros et détail chez J. B. MORIN, 412 rue St-Jean, Québec. Tel. 1071

La Paix est Signée

EN AVANT LES AFFAIRES

LE PLUS GRAND EVENEMENT DE LA VILLE DE MONTMAGNY ET DES PAROISSES ENVIRONNANTES SERA ASSUREMENT L'OUVERTURE D'UNE GRANDE VENTE DE LA MAISON J. A. CARON, MARCHAND DE NOUVEAUTES ET DE CHAUSSURES.

CETTE VENTE S'OUVRIRA SAMEDI, LE 12 COURANT

\$35,000.00 de surplus de stock sera sacrifié au profit des acheteurs, il faut absolument se débarrasser de ces marchandises faute d'espace pour les garder en magasin, il n'y aura de déception pour personne. Rendez-vous en foule pour profiter de cette aubaine.

Voici une liste de quelques prix pour vous prouver que nos réductions sont bien réelles.

Souliers en "duck" blancs pour enfants, 3 à 10, valeur 60c, pour cette vente.....	39	Popeline noire et couleur pour robes, 36 pouces largeur, valeur 90c, pour cette vente.....	59	Pantalons fil barré gris, \$2.50 pour.....	1.65
Souliers en "duck" blanc, pour enfants 10 à \$2.75 pour.....	49	Soie japonaise couleur, 35c pour.....	24	Couvertes flanellette grises 1-4, valeur \$4.00 pour cette vente.....	2.98
Souliers cuir verni, pour dames, 3 à 5.....	49	Soie noire, 36 pouces largeur, \$2.25 pour.....	\$1.69	Toile à nappe, 90c, pour.....	59
50 paires talon cubain, pour enfants, \$4.00 pour.....	\$1.49	Soie popeline couleur, 36 pouces, \$2.25 pour.....	1.49	Toile à nappe, \$1.25 pour.....	69
200 paires de souliers et bottines en toile et "shoe claque", valeur jusqu'à \$2.00 pour cette vente.....	.89	Beaux jupons blancs avec broderie, \$1.75 pour.....	.98	Toile pour vaisselle, 25c pour.....	15
Souliers de maison en cuir, pour dames, \$1.50 pour.....	1.15	Beaux-jupons blancs avec broderie, \$2.25 pour.....	1.29	Toile pour vaisselle, 35c pour.....	24
Bottines pour garçons en cuir 10 à 15, \$3.00 pour.....	1.78	Pantalons blancs pour dames, 60c pour.....	.39	Toile à rouleaux, 22c pour.....	14
Aussi un lot d'échantillons que nous vendrons 30% plus bas que le prix du manufacturier.		Pantalons blancs pour dames, 90c pour.....	.59	Toile à rouleaux 28c pour.....	19
200 paires de bas noirs et couleurs fantaisies pour dames valeur 66c à 90c, pour cette vente de surplus.....	.29	Chemises satin noire pour Messieurs, \$1.00 pour.....	.59	Toiles à rouleaux, 35c pour.....	25
Bas fil noir pour dames, 50c pour.....	.29	Chemises fil couleur 75c pour.....	.49	Marchandises lavables pour robes, uni, barré et carreauté, 35c à 45c offert à.....	.27
Bas soie noirs pour dames, 75c pour.....	.45	Chemises négligées couleurs, 90c pour.....	.59	Un lot d'indienne couleur pour robe, 30c et 35c. Réduit à.....	.22
MOUSSELINE A ROBE COULEURS		Chemises blanches devant repassé, 90c et \$1.00, pour cette vente de surplus.....	.39	Flanellette grise, 27 pouces largeur, la verge.....	.17
Bon marché à 35c, offerte à.....	.19	Camisoles et caleçons en fil pour Messieurs, valeur 90c et \$1.00, réduits à.....	.59	Flanellette grise, 30 pouces largeur, la verge.....	.22
Belle mousseline noire, unie et barrée pour robes 45c pour.....	.24	Caleçons laine naturelle, \$2.50 à \$3.00, prix pour cette vente.....	1.49	Flanellette grise duvet, très épaisse, 36 pouces.....	.26
Escompte spécial de 30% sur tous nos chapeaux de pailles pour Messieurs et Enfants.		Caleçons blancs, en laine cordés, \$1.50 à \$2.00 pour.....	.78	Flanellette blanche, 24 pouces.....	.14
Broderies 3c, 5c, 7c, 9c et 12c, nous ne pouvons nous en procurer pour ces prix.		Environ 150 complets pour garçons, offerts pour cette vente à la moitié du prix marqué, grandeur 27 à 35.		Flanellette blanche, 29 pouces.....	.22c
Teintures la tuques 5c le paquet, le prix régulier est 10c.		Pantalons pour Messieurs, \$3.50 pour.....	2.25	Flanellette blanche, 36 pouces.....	.29
Jupes en "duck" et piqué blanc, pour dames, \$1.50, \$2.00 et \$3.50, réduites à.....	\$1.15, \$1.45 \$2.65	Pantalons pour Messieurs, \$4.50 pour.....	3.29	Bon coton ouaté, blanc, valeur en pièce 50c, ces coupons de 30 pouces.....	.29
		Bonnes salopettes (overall) noir, \$2.00 pour.....	1.25	Coutils couleurs fantaisies.....	.35
		Bonnes salopettes (overall) bleu, barré blanc, \$2.50 pr.....	1.49	Denan noir "bagosse".....	.39
		Pantalons fil couleur, pour travail, \$1.50 pour.....	.98		

Il est impossible de faire une liste complète de toutes nos réductions, venez en foule profiter de cette aubaine car ce sont vraiment les prix d'avant guerre que nous vous offrons.

MAISON POPULAIRE,

J. A. CARON

RUE DE LA FABRIQUE,

MONTMAGNY

Oui ! la Constipation se guérit facilement avec l'Eau Purgative

"RIGA"

C'est le laxatif de famille par excellence, car il agit gentiment sans causer ni nausées, ni crampes, ni coliques.

SOCIÉTÉ DES EAUX PURGATIVES RIGA, 40, rue Plessis, Montréal.

N.B.—Cartes à marquer pour euhre (tailles) gratis sur demande.

Copenhague, 8.—Le maréchal Von Hindenburg, ex-chef de l'état-major allemand, a écrit au maréchal Foch, lui demandant de prévenir l'extradition de l'ex-empereur allemand. Von Hindenburg a été même jusqu'à s'offrir "en personne pour se mettre à la disposition des alliés en lieux et places de Guillaume."

Une dépêche de Copenhague au "London Saturday" mande que Hindenburg a envoyé un message au président Ebert d'Allemagne, assumant la pleine responsabilité des ordonnances et des proclamations de guerre publiées au nom de l'ancien empereur allemand.



Le Thé Primus

—Le choix des vrais connaisseurs—fera les délices de votre table; vous obtiendrez un plus grand nombre de tasses de thé dans un livre de Primus que dans un livre de n'importe quelle autre marque sur le marché.

Le Thé Primus est choisi avec soin, préparé par des experts et empaqueté dans des feuilles d'étain afin de lui conserver son arôme riche et délicat. Insistez pour le Thé Primus auprès de votre fournisseur.

Deux variétés—vert et noir.

Essayez les autres PRODUITS PURS PRIMUS, garantis de la plus haute qualité.

L. Chaput, Fils & Cie., Limitée, Montréal.

LA ROUMANIE ET LA PAIX

Les délégués russes et les délégués roumains sont en complet désaccord.

LE PROBLÈME

Paris, 8 juillet 1919.

On ne sait pas encore ce que va décider la Conférence au sujet de la frontière roumano-russe. Elle a entendu à ce sujet les délégués russes et les délégués roumains qui sont en complet désaccord, car le problème de la frontière orientale roumaine se confond avec le problème de la Bessarabie.

Sans doute le problème est malaisé à résoudre, car la frontière du Danube est intéressée trop directement par la Russie pour qu'on puisse la fixer sans même s'inquiéter des intérêts russes. Mais il est incontestable que l'union de la Bessarabie à la Roumanie est parfaitement légitime, ainsi qu'il résulte des trois ordres de faits suivants, mis en lumière dans une lettre adressée au "Temps" par M. Strossco, grand propriétaire de Bessarabie :

1. L'acte d'union a été voté par la Bessarabie elle-même.—La Diète de Bessarabie (Sfatul Tzaril) qui vota, le 27 mars 1918 (ancien style), par 36 voix contre trois, l'union de cette province à la Roumanie, représentait toutes les nationalités du pays et toutes les classes sociales, y compris les grands propriétaires terriens. Les zemstvos (ou assemblées départementales) qui représentaient les villes, où l'élément non roumain est le plus nombreux y avaient envoyé des délégués aussi bien que les zemstvos des campagnes et que le zemstvo de toute la province. D'ailleurs deux zemstvos sur sept avaient voté l'union à l'unanimité avant même que le Statut Tzaril soit prononcé. A cet égard la résolution votée le 3 mars 1918, d'accord avec l'assemblée générale des propriétaires, par le zemstvo de Baltzi, était déjà caractéristique.

"Devant Dieu, et le monde entier, dit ce document, nous proclamons solennellement aujourd'hui notre volonté de voir se faire l'union de la Bessarabie avec le royaume de Roumanie. Nous voulons vivre à l'abri des institutions constitutionnelles de la monarchie démocratique roumaine et de ses lois, qui sont seules susceptibles de garantir notre existence nationale et notre prospérité économique et culturelle.—D.-D. Ciolac, président de la Ligue des propriétaires; R. Bantny de Katman, A.-M. Krupensky, vice-présidents; Costache Zeanca, président de l'assemblée des zemstvos, etc."

Il est, d'autre part, calomnieux de soutenir que l'acte d'union a été voté par les puissances centrales. La preuve en est que les délégués des colonies allemandes de Bessarabie au Sfatul Tzaril s'étaient abstenus lors du vote de l'union. Ces colonies, qui représentent 3 p. c. de la population allogène, ne se sont ralliées à l'acte d'union que le 7 mars 1919, lors de leurs congrès nationaux tenu à Tarnoboula.

2. L'énorme majorité des habitants de la Bessarabie sont Moldaves, c'est-à-dire roumains.—Nous avons sur ce point le témoignage des Russes eux-mêmes. Le plus érudite des auteurs russes, l'ancien ministre de l'Instruction publique Casso, écrivait en 1913, dans son ouvrage bien connu, la "Russie au Danube": "La population de la Bessarabie est dans sa grande majorité moldave." La dernière statistique dressée avant la guerre par l'administration russe donnait d'ailleurs le dénombrement suivant :

Habitants.	Population totale de la Bessarabie.
2,604,800	Roumains.
1,897,800	Non-Roumains (Ukrainiens, Russes, Bulgares, Allemands, etc.)
707,000	3. La Bessarabie fait historiquement partie de la Roumanie.—On sait que quand la Roumanie fut vendue par les Turcs à la Russie, en 1812, c'est sous le nom de Moldavie et de Valachie que la Bessarabie avait fait partie intégrante depuis les origines des temps modernes. Les habitants majoritaires, étaient donc Roumains au même titre que ceux de la Valachie

et de la Moldavie proprement dites. On a agi, précisément aujourd'hui de l'explorer la voie, ce que leur a faite le dix-neuvième siècle.

Il sera difficile aux représentants actuels de la Russie de contester la force de ces arguments, et il sera difficile aussi, à la Conférence, d'adopter le point de vue russe, incompatible avec le principe de la libre disposition des peuples qui, dans l'esprit de l'éminent auteur des "Quatorze points" prime tous les autres lorsqu'il s'agit de tracer des frontières.

D'autre part, cependant, M. Bratiano, représentant la Roumanie à Versailles, ne paraît pas disposé à se soumettre volontiers au régime de tutelle que les grandes puissances ont imposé à la Pologne. Il s'est très vivement opposé aux mesures de contrôle que la Conférence veut établir pour assurer la protection des minorités non-roumaines dans la monarchie danubiennne. Le Conseil des Quatre, nous dit une dépêche de Paris, n'a pas admis comme valables les objections de M. Bratiano. Le président Wilson, en particulier, a déclaré que les petites puissances restaient dépendantes des grandes, sans lesquelles elles ne pourraient cueillir les fruits de la victoire; et il a insisté, en outre, sur ce point, que les grandes puissances, dans l'intérêt de la paix, avaient un devoir de contrôle sur la politique intérieure des petits Etats, un traitement injuste des minorités pouvant amener une contagion générale.

La Pologne s'est résignée, dans les conditions que nous avons exposées l'autre jour, à accepter le principe de l'intervention dans ses affaires intérieures et, quoique la Roumanie n'ait pas été créée par les alliés dans des circonstances semblables, elle ne pourra se soustraire à des obligations de même nature. Pour l'avenir pacifique de l'Europe, il importe que le principe de non-intervention soit aboli. L'heure est d'autant plus favorable que l'institution de la Ligue des Nations permet un contrôle dérogé de toute ambition politique étrangère. Les grandes puissances elles-mêmes, en adhérant à la Ligue des Nations, n'ont-elles pas fait à la cause de la paix le sacrifice d'une part de leur souveraineté?

La situation n'est pas déjà si sûre dans les Balkans! Il est prudent, de la part des grandes puissances gardiennes de la paix du monde, de prendre toutes les précautions imaginables pour prévenir des conflits de nature à troubler la tranquillité générale.

On n'est pas fixé quant à présent, sur les raisons qui motivent le voyage de M. Bratiano à Bucharest, mais les dernières nouvelles démentent le bruit qui a couru à Paris d'une retraite à l'Orlando. M. Bratiano rentre à Bucharest, non pour offrir sa démission au roi Ferdinand et échap-

per ainsi à l'obligation de signer un traité qu'il désapprouve, mais simplement parce que la situation politique en Roumanie exige la présence du président du conseil roumain dans la capitale.

LE TRAITE RATIFIE

Berlin 8.—Le Comité Fédéral a approuvé la ratification du traité de paix.

Chaque Paquet de 10^c de PAPIER A MOUCHES WILSON TUERA PLUS DE MOUCHES QUE 38^c VALEANT DE N'IMPORTE QUEL AUTRE MOUCHE COLLANT.

Propre à employer, vendu par tous pharmaciens, épiciers et marchands généraux.

Le ministre des Travaux publics recouvrera jusqu'à midi, jeudi, le 24 juillet 1919, des soumissions pour des réparations au quai de Berthier (en bas), comté de Montmagny P. Q., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au sous-séant, et portées sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour réparations au quai de Berthier (en bas), P. Q."

On peut consulter les plans, les formules de contrat et se procurer des devis et des formules de soumission au ministère des Travaux publics à Ottawa, aux bureaux des ingénieurs de district à Montmagny, P. Q.; à l'édifice du bureau de poste, Québec, P. Q.; et à l'édifice Shaughnessy, Montréal, P. Q., et au bureau de poste de Berthier (en bas), P. Q.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules fournies par le ministère conformément aux conditions mentionnées dans les dites formules.

Un chèque égal à 10 p. c. du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. On acceptera aussi comme garantie des bons des emprunts de guerre du Dominion, ou des bons d'emprunt et des chèques si c'est nécessaire, pour compléter le montant.

REMARQUE.—On peut se procurer au ministère des Travaux publics des tracés bleus (blue prints) en fournissant un chèque de banque accepté pour la somme de \$10, payable à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics. Ce chèque sera remis si le soumissionnaire offre une soumission régulière.

Par ordre, R. C. DESROCHERS, Secrétaire. Ministère des Travaux publics, Ottawa, 25 juillet 1919. 28-4883 D-3

La Compagnie de Pulpe et de Pouvoirs d'Eau du Saguenay

PREMIERE EMISSION

\$5,500,000.

OBLIGATIONS GARANTIES

6 1/2%

Remboursables par séries annuelles inégales, depuis le 1er Juillet 1921 jusqu'au 1er Juillet 1934.

GARANTIE DES OBLIGATIONS:

Cette émission est garantie par \$7,125,000. de valeurs portant 1ère hypothèque et par \$10,621,000. d'actions préférentielles et ordinaires des compagnies suivantes, représentant le contrôle absolu des dites compagnies.

COMPAGNIES CONTROLÉES

LA COMPAGNIE DE PULPE DE CHICOUTIMI, LA SOCIÉTÉ D'ÉCLAIRAGE ET D'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE DU SAGUENAY;

LA COMPAGNIE DE CHEMIN DE FER ROBerval-SAGUENAY; LA COMPAGNIE GÉNÉRALE DU PORT DE CHICOUTIMI; LA ST. LAWRENCE PULP AND LUMBER CORPORATION;

LA COMPAGNIE DE PULPE DE CHICOUTIMI est le plus grand fabricant de Pulpe au monde.

Coupures: \$100., \$500., \$1000.

OU PAYABLES: Le Capital et les intérêts sont payables en OR, au choix du porteur ou du détenteur enregistré, à

LA BANQUE D'HOCHELAGA, ET A LA BANQUE MOLSONS, A MONTREAL ET A QUEBEC, ET A THE NATIONAL PARK BANK OF NEW YORK, A NEW-YORK, U.S.A.

On peut souscrire à cet emprunt et obtenir de plus amples renseignements aux bureaux de

- | | | |
|----------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| RENE-T. LECLERC
Banquier
160 rue St-Jacques, Montréal
Maison fondée en 1901. | VERSAILLES, VIDRAICRE, BOULAIS, LIMITEE
MONTREAL QUEBEC
90 rue St-Jacques. 198 rue St-Jean. | CREDIT CANADIEN, Incorpore
Agents Financiers
99 rue St-Jacques, Montréal. |
| BEAUSOLEIL LIMITEE,
Agents Financiers
112 rue St-Jacques, Montréal. | PROVINCIAL SECURITIES Limited
105 Côte de la Montagne QUEBEC | L. G. BEAUBIEN & CIE
Membres de la Bourse de Montréal.
MONTREAL QUEBEC
50 Notre-Dame O. (70 rue St-Pierre |
| | MCUAIG BROS & CO.,
Membres de la Bourse de Montréal
83 rue Notre-Dame Ouest MONTREAL | |

ET A TOUTES LES SUCCURSALES DE

LA BANQUE D'HOCHELAGA ET DE LA BANQUE MOLSONS

AGISSANT POUR LE COMPTE DES MEMBRES DU SYNDICAT DE SOUSCRIPTION.

QUÉBEC LA CAPITALE AGRICOLE

EXPOSITION PROVINCIALE

LE PLUS GRAND ÉVÈNEMENT ANNUEL DE LA PROVINCE

28 AOÛT-1919-6 SEPT

LA SEMAINE DU RETOUR À QUÉBEC

La "Nouvelle Gloire" les Attend

L'Exposition Provinciale de Québec est un triomphe pour les cultivateurs progressifs. Ils y trouvent les plus hautes récompenses en argent et les plus grands honneurs. C'est la meilleure occasion pour bénéficier des concours, du progrès moderne qui s'y déploie splendidement et pour participer aux grandes démonstrations en l'honneur du Mérite Agricole.

Ne manquez pas ce solennel rendez-vous du Retour à Québec.

Pour Guérir le RHUME et la GRIPPE

Employez Toujours Le

SIROP GAUVIN

Pour le Rhume

LE MENTHOL

Véritable Spécifique contre la Grippe et un des principaux ingrédients du Sirop Gauvin pour le Rhume, et provient du Japon où il est extrait des feuilles de la menthe (voir illustration). Associé à l'Eucalyptol, à la Gomme d'Épinette, au Cèdre Sauvage et autres médicaments tirés du règne végétal, il fait du Sirop Gauvin le remède le plus sûr contre les maladies de la Gorge, des Bronches, des Nasopharynx et tout l'appareil respiratoire, menacés aujourd'hui par le développement de la Grippe.

J. A. E. GAUVIN, Pharmacien-Chimiste, Montréal.

Le Sirop Gauvin pour le Rhume est vendu partout à 25 c. la bouteille.

Récolte de la menthe potée au Japon.

Soyez sûr d'acheter la gomme

WRIGLEY'S

Le paquet cacheté en papier ciré, avec WRIGLEY'S sur le dessus est une garantie de qualité.

La plus grande usine de gomme à mâcher dans le monde — la gomme qui se vend le plus au monde — voilà ce que signifie

WRIGLEY'S

Cachetée Hermétiquement

Se Converse Fraîche

Faite au Canada

Sa Saveur Dure!

RECOLTEZ DELA GRAINE DE TREFLE ET DE MIL

Le Comité des Semences arrive de la Convention Internationale de l'Association du Commerce de Semences tenue à Chicago, et rapporte qu'il y a une cause très réelle d'augmentation dans les prix des graines de trèfle et de mil livrables à l'automne. Dans la plupart des districts producteurs de graine de trèfle des Etats-Unis et de l'ouest de l'Ontario, la nouvelle récolte de trèfle a été défectueuse par la sécheresse au mois d'août de l'année dernière. La superficie en mil aux Etats-Unis a aussi été considérablement réduite afin de produire du blé. Il n'est pas ainsi dire pas resté de graines de trèfle en réserve pour l'année prochaine et les stocks de graine de mil sont également très bas.

Les prix montent en conséquence. Sur le marché de Toledo, le 23 juin, la graine de trèfle rouge livrable à l'automne était cotée à \$24.75 par minot, une augmentation de près de \$5.00 depuis le 16 mai. La graine de mil était cotée à \$13.50 par cent livres et est encore à la hausse.

Les cultivateurs de l'est du Canada qui ont des récoltes de trèfle ou de mil, raisonnablement exemptes de mauvaises herbes aux graines difficiles à séparer, peuvent compter sur une forte demande de graine à des prix exceptionnellement élevés. Le Ministère de l'Agriculture d'Ontario prend des dispositions pour aider au transport des machines à battre le trèfle qui lui aura de trop cette année dans l'ouest de l'Ontario, aux endroits situés à l'est de la Province ayant d'excellentes récoltes de trèfle pour la production de la graine. Dans le Québec, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Ecosse, on met des batteuses à trèfle à la disposition des cultivateurs.

Les Tablettes Baby's Own sont d'un grand secours

Mères si votre bébé ou votre enfant plus grand est malade ; s'il ne dort pas bien la nuit ; s'il est irritable et qu'il est constipé et que son petit estomac ou ses petits intestins ne fonctionnent pas bien, donnez-lui les tablettes Baby's Own. Elles ont prouvé qu'elles étaient d'un grand secours à des milliers de mères. A leur sujet, Mme W.-H. Decatur, Corson's Sliding, Ont., dit : " J'ai employé les tablettes Baby's Own et les ai trouvées excellentes pour les petits enfants et ne voudrais pas m'en passer. " Les tablettes constituent un laxatif doux et complet et sont garanties ne pas contenir de drogues nocives. C'est pourquoi elles font toujours du bien et jamais de mal. Elles sont vendues par les marchands de remèdes ou par la poste 25 cts la boîte, par The Dr. Williams' Medicine Co., Brockville, Ont.

LE LABRADOR

New-York, N. Y., On vient d'organiser à New-York une expédition par avions afin de connaître les ressources du Labrador au sujet du bois de pulpe. Cette expédition qui est composée de quarante membres a quitté New-York pour la Nouvelle-Ecosse hier soir. C'est le capit. Daniel Owens qui a servi deux ans dans le corps d'aviation britannique qui commande l'expédition. Owens espère prendre des photographies aériennes de toutes les grandes forêts de la région du Labrador et faire circuler ainsi la valeur du bois de pulpe. L'escadrille aérienne se composera de quatre avions.

INFAILLIBLE DANS SA PREPARATION—Au contraire des autres remèdes pour l'estomac les Pilules Végétales de Parmelee sont le résultat d'une longue étude des composés végétaux calculés pour stimuler les fonctions stomaciques et les maintenir dans leur condition normale. Des années d'emploi ont prouvé leur caractère infallible et établi leur excellente réputation.

Elles ont maintenu cette réputation pendant des années et elles continueront à la maintenir, car ces pilules doivent toujours être à la tête de la liste des préparations excellentes.

BEURRE ET FROMAGE

A Montréal, on a enregistré les ventes aux prix suivants :

- Beurre : (1,760 boîtes ont été vendues)
- Beurre pasteurisé 53 3-4
- Beurre No. 1 52 3-8
- Beurre No. 2 51 5-8
- Fromage : (1,850 boîtes ont été vendues)
- Fromage No. 1 39 1-8

TORONTO

- Beurre No. 1 51c
- Beurre No. 2 49c
- Beurre No. 3 40c
- Fromage 30c

Belleville, Ont., 8.—1,768 boîtes de fromage blanc ont été offertes en vente à la réunion du bureau des fromagers de Belleville. Elles ont été vendues au prix de 28½ centims la livre.

ELLE FAIT DES CONQUETTES TOUS LES JOURS

Il ne se passe pas un jour sans que l'huile électrique du Dr Thomas n'étende le cercle de ses amis. Des commandes sont reçues des places les plus invraisemblables de l'ouest et des endroits les plus reculés du Nord, car sa renommée a fait beaucoup de chemin. Elle mérite cette considération car cette huile a tant fait pour l'humanité. Son prix modique la met à la portée de tous.

Montréal, 8.—La grève à la Whyte Packing Co., est terminée hier. Les employés ont obtenu la semaine de 50 heures et \$3. par semaine d'augmentation.

CONSUME LA GRASSE

FAITE EN CANADA



LA LESSIVE DE GILLET

LES PREPARATIFS DE L'EXPOSITION

Ils avancent rapidement.—Les étalages sont encore plus intéressants qu'habituellement à la prochaine exposition.—La "Canada Steamship"

On a commencé les préparatifs, dans les divers palais du Parc de l'Exposition provinciale pour les grands étalages de la prochaine Exposition. A en juger par ces premiers préparatifs, on peut dire déjà que l'un des côtés les plus intéressants et les plus instructifs de la prochaine Exposition sera celui des étalages. Ceux qui existaient au cours des expositions précédentes seront complètement améliorés au point de vue de l'augmentation de l'espace qu'ils occupent, de la variété, de l'originalité et de la disposition des exhibits, de plus on annonce l'installation de nouveaux étalages du plus haut intérêt.

Notons, en particulier celui qui a décidé d'installer l'école des Arts e Manufactures. En effet, le secrétariat de cette institution vient de faire des arrangements avec la Commission de l'Exposition pour un étalage très détaillé des travaux des élèves de cette école. Ces exhibits comprendront des travaux de plomberie, de modélage, de menuiserie, de lithographie, de dessin à main levée, de dessins d'architecture de dessins mécaniques, de peintures, de lettrage, enfin, une collection complète des pièces confectionnées par les élèves de tous les cours de cette institution dans les douze villes de la province où elle compte des succursales.

Cette exposition, qui mettra sous les yeux du public, pour la première fois les fruits des talents artistiques de nos jeunes compatriotes, sera du plus haut intérêt, en même temps qu'une excellente leçon de choses.

Les gouvernements fédéral et provincial viennent de décider officiellement de prendre encore une fois une part active à l'Exposition. Ils ont décidé de donner, encore plus d'extension de variété à leurs démonstrations. M. Gustave Langelier, régisseur de la Ferme Expérimentale du Cas Rouge, s'est chargé des produits agricoles des fermes du gouvernement fédéral, et M. A.-G. Lambert, organisateur des exhibits du département de l'agriculture provinciale. Comme les produits de la ferme seront abondants cette année, de qualité supérieure, ces étalages peuvent être par anticipation l'émouvement de l'Exposition.

Comme par les années passées, les grandes compagnies de chemins de fer ont décidé de donner des démonstrations de leur service respectif. C'est ainsi que la Compagnie du Pacifique Canadien, du Grand Tronc Pacifique et des chemins de fer du gouvernement installeront leurs exhibits dans le palais de l'originalité. Cette année, ils seront installés dans la partie du Grand Palais à l'endroit où se trouvait l'année dernière le Musée de Guerre. Une nouvelle grande compagnie exposera cette année, c'est la Canada Steamship Line, qui fera voir entre autre chose une superbe miniature de son Grand Palais flottant "Le Saguenay".

Ajoutons qu'une foule de compagnies privées, de commerce et d'industrie ont promis leur adhésion pour participer à l'Exposition de cette année. Déjà la plus grande partie du Palais des Industries, du Palais des Beaux-Arts et des grandes salles d'Exposition du Palais Central est loué et l'on prévoit qu'il y aura pas assez de places pour ceux qui arriveraient trop tard.

Une mère attentive et observatrice s'aperçoit quand son enfant souffre des vers. Elle sait que si l'enfant n'est pas soigné immédiatement il en résultera beaucoup de mal. Le meilleur remède que l'on puisse employer est Mother's Worm Powders. Ces poudres chassent les vers du corps de l'enfant, et ont des effets stimulants et calmants qui font que l'enfant fait des progrès satisfaisants et sans douleur.

DES EMEUTES

Rome, 8.—Il s'est développé de nouvelles escarmouches entre les Français et les Italiens à Plume, mande-t-on aujourd'hui. Six personnes ont été tuées et plus de vingt autres blessées au cours des émeutes des derniers jours.

Le "Giornale" d'Italie rapporte qu'il s'est développé des incidents très sérieux à Plume depuis une couple de jours. Deux soldats français auraient maltraités des enfants italiens. Les soldats français auraient insultés les grenadiers italiens qui auraient répondu de la même manière. Les Français auraient enfin fait feu sur les grenadiers puis se seraient enfuis dans leurs baraquements où ils auraient ouvert un feu d'enfer sur la foule massée dans les environs.

Dans un café, un officier italien, deux soldats français et plusieurs civils ont été blessés au cours d'un engagement violent.

Le Général Graziose, auquel le Conseil National de Fiume a confié le contrôle absolu de la ville, est arrivé hier et il a réussi à rétablir temporairement l'ordre. La foule a crié à plusieurs reprises hier et avant hier : "A bas la France! Chassons le Provocateur!"

A MINEOLA

Mineola, N. Y., 8.—Le dirigeable britannique R-34 qui devait repartir pour l'Europe par voie aérienne à 5 heures ce matin n'est pas parti et il ne partira pas avant minuit ce soir et huit heures demain matin.

C'est le Brigadier-Général M. M. Maitland, chef du service aérien britannique "plus léger que l'air", qui a fait cette déclaration ce matin.

CONDITIONS DEFAVORABLES

Washington, 8.—Les conditions de la température sont défavorables au départ immédiat du navire aérien R-34 d'ici vingt-quatre heures si l'on en croit un bulletin de température fourni par le département de la Marine au dirigeable britannique.

Voici le bulletin en question :

"Vents du nord-nord-est modérés. Beau temps dans les 48 heures. Conditions défavorables à un retour immédiat car la température sera menaçante sur la mer et à l'est du 55ième degré de longitude il y aura de forts vents."

AVANT LE DEPART

Mineola, Ohio, 8.—Le dirigeable britannique R-34 repartira pour l'Angleterre entre 11 hrs ce soir et le lever du jour demain matin si les conditions de température sont favorables. Le major G.-H. Scott, commandant du dirigeable, avait l'intention de prendre l'air un peu avant huit heures ce matin, mais une inspection spéciale a démontré hier soir que le dirigeable avait besoin de nouvelles réparations. Son enveloppe est un peu brisée par suite d'un coup de vent qui a failli l'arracher hier de ses ancrages.

Scott a déclaré ce matin que le R-34 allait croiser au-dessus de New-York avant de quitter le sol américain. Il ben que les bulletins de température n'annoncent pas des conditions atmosphériques idéales, les officiers du dirigeable britannique esurent faire la traversée Mineola-East-Portune en sens inverse car ils vont avoir le vent de l'ouest pour eux.

Le R-34 va suivre la direction du sud, volant directement de Mineola à Fastnet, Irlande, soit une distance de 2,849 milles maritimes, comparé à 1,400 milles d'Irlande à Terraneuve. Le dirigeable est venu en Amérique à une vitesse approximative de 23 1-2 milles à l'heure mais on croit qu'il va retourner en Europe à une vitesse de 40 milles à l'heure. La traversée de retour s'accomplira donc en 70 heures au lieu de 108 heures et 12 minutes. Le R-34 consommera à son retour 3,800 gallons de gazoline au lieu de 4,850 qui a dépensés la première fois.

Le dirigeable apportera en Europe 25 livres de malle composée pour la plus grande partie de lettres personnelles. On ne pas donné encore aucun document officiel pour la malle de retour afin de donner davantage au public. Toute lettre contenant la rubrique "Veuillez envoyer par le R-34" a été placée à bord du dirigeable immédiatement après la réception. La plupart des lettres ainsi prises à bord portent un timbre ordinaire de deux centims.

DO YOUR FEET BURN?

AVEZ-VOUS LES PIEDS ENDOLORIS?

Alors faites usage de Zam-Buk. Il n'y a rien de plus tendre pour adoucir les pieds. Les hommes au champ de bataille s'en passent difficilement. N'oubliez pas d'en envoyer à vos amis soldats.

Chez tous les marchands 50cts la boîte.

Zam-Buk

DEMobilISATION

Paris, 8.—Les troupes de la cinquième division américaine arrivent à Brest aujourd'hui sur trains spéciaux venant à Coblenz. Le mouvement sera complété vendredi et les troupes commenceront à s'embarquer immédiatement pour l'Amérique. Il y a un énorme transport qui attend le moment du départ dans le port de Brest.

REND LA RESPIRATION FACILE

La contraction des conduits respiratoires et la lutte pour la respiration, ne peuvent résister au piration prouves trop significatives remède de l'asthme du Dr J. D. Kellogg. C'est le fameux remède qui est reconnu au loin pour sa complète efficacité même dans des conditions très graves. Ce n'est pas une préparation sans expérience et sans essai, mais une avec plusieurs années de bons services derrière elle. Achetez-la chez le pharmacien le plus rapproché.

RENDEZ-VOUS A LA MINEOLA

Certains produits dentifrices qu'on trouve habituellement dans le commerce ont de grands inconvénients, par suite de substances mordantes qui entrent dans leur composition. La pâte dentifrice et la poudre "Hutax" sont des produits préparés sous la direction du Comité d'Hygiène Dentaire du Collège des Chirurgiens-Dentistes de la province de Québec et d'Ontario. Nous conseillons à défaut de préparation convenable, de faire usage simple comme élixir dentifrice de flum ou de cognac ou d'un alcool quelconque ne contenant pas de sucre. Comme poudre dentifrice économique, la craie préparée en poudre rend de grands services. En frottant d'abord la brosse à dents, humide, sur un morceau de savon, puis la posant légèrement sur la craie en poudre, on aura un mélange qui nettoie parfaitement et dont les propriétés alcalines sont précieuses pour la conservation des dents.

LE SEUL REMEDE FAIT DE FRUITS

"Fruit-a-tives" Produit des Résultats Extraordinaires

"Fruit-a-tives" donne des résultats extraordinaires, dans le soulagement de la Constipation, engourdissement du foie, indigestion, Maux de tête chroniques, névralgie, maladies des reins et de la vessie, rhumatisme, douleurs dans les reins, eczéma, et autres affections de la peau.

C'est une composition des principes médicinaux extraits des pommes, oranges, figues et pruneaux, combinés avec des toniques pour les nerfs et des antiseptiques recommandés.

50c la boîte, 6 pour \$2.50, pour essai 25c. Chez tous les pharmaciens ou franc de poste payés chez Fruit-a-tives Limited, Ottawa.

Hygiène de la bouche

Soins journaliers à donner aux dents pour assurer leur conservation.

Publié avec l'autorisation du Comité d'Hygiène Dentaire du Collège des Chirurgiens-Dentistes de la Province de Québec.

Ce n'est qu'au moyen de soins journaliers, soins d'ailleurs très simples, qu'on peut conserver les dents. Ces soins devraient être aussi répandus que l'habitude de se laver les mains.

On peut certainement affirmer que sur dix personnes, ayant perdu des dents, neuf les ont perdues par leur faute. Quand on pense que du mauvais état des dents résulte toujours une altération des fonctions digestives, et, par suite, un dépérissement plus ou moins considérable de la santé, une vieillesse anticipée, on ne comprend guère une pareille négligence.

Les anciens eux, saisissaient l'utilité des dents, et mettaient tous leurs soins à les conserver.

Les plus grands médecins de l'antiquité, Celse et Galien notamment, se sont occupés de dents et de leur hygiène, et recommandaient de se rincer la bouche après chaque repas. Aristote nous a laissé des conseils sur l'usage des poudres dentifrices.

Les soins à donner à la bouche constituent la partie la plus importante de l'hygiène dentaire. Ils permettent de préserver les dents de la plupart des maladies. Ces soins peuvent se résumer dans les deux préceptes suivants : l'hygiène et le nettoyage appropriés, éviter l'abus de certaines eaux et de certains aliments.

Pour conserver les dents parfaitement propres et saines, il suffit le plus souvent de les brosser le matin en se levant et de se rincer la bouche après chaque repas. On se sert d'une grosse dose de crin, la brosse "Hutax" est la meilleure, et c'est celle qui est recommandée par le Comité d'Hygiène Dentaire du Collège des Chirurgiens-Dentistes de la province de Québec ; on applique sur cette brosse quelques pincées d'une poudre dentifrice, et on frotte en tous sens, sans trop craindre de faire saigner les gencives, sur leurs faces antérieures et postérieures, et non seulement de droite à gauche et de gauche à droite, mais encore de haut en bas et de bas en haut. Après cette opération, on se rince la bouche avec de l'eau additionnée d'un élixir alcoolique bien préparé.

On comprend que si l'on se bornait à nettoyer les dents, tous les matins, les débris d'aliments accumulés entre elles, après chaque repas, auraient le temps de se décomposer et de les altérer. Ces débris doivent donc être enlevés aussi tôt, et on y réussit en se rincer avec l'eau additionnée de l'élixir de nettoyage des dents, ou de se nettoyer les dents avec la brosse tous les matins, et de se rincer la bouche après tous les repas sans exception. C'est le seul moyen de conserver d'une part la pureté de l'haleine et d'empêcher le séjour, dans les interstices des dents, de débris alimentaires qui en se décomposant donnent naissance à des corps acides divers produisant la carie, l'usage du rince-bouche et du cure-dents à usage hygiénique. Le fâcheux effet du séjour de parcelles d'aliments dans la bouche doit être combattu par ces moyens.

L'emploi régulier du cure-dents après le repas, et de gargarismes avec de l'eau froide, constitue des soins qui pourraient paraître répugnants à beaucoup de personnes, mais il nous paraît bien plus répugnant encore de conserver dans la bouche des parcelles d'aliments qui se décomposent et finissent, outre la carie qu'ils déterminent, à donner à l'haleine une odeur fort désagréable. Il faut faire usage de cure-dents très souples et très fins de façon à ne pas faire saigner les gencives. Les gargarismes entraînent les débris qui auraient échappés à l'action du cure-dents.

Le nettoyage des dents avec une brosse et de l'eau, constitue un moyen un peu sommaire, insuffisant souvent, et que nous n'indiquons qu'en passant ; l'emploi de la poudre et de l'élixir dentifrices peuvent seuls amener un parfait nettoyage.

Certains produits dentifrices qu'on trouve habituellement dans le commerce ont de grands inconvénients, par suite de substances mordantes qui entrent dans leur composition. La pâte dentifrice et la poudre "Hutax" sont des produits préparés sous la direction du Comité d'Hygiène Dentaire du Collège des Chirurgiens-Dentistes de la province de Québec et d'Ontario. Nous conseillons à défaut de préparation convenable, de faire usage simple comme élixir dentifrice de flum ou de cognac ou d'un alcool quelconque ne contenant pas de sucre. Comme poudre dentifrice économique, la craie préparée en poudre rend de grands services. En frottant d'abord la brosse à dents, humide, sur un morceau de savon, puis la posant légèrement sur la craie en poudre, on aura un mélange qui nettoie parfaitement et dont les propriétés alcalines sont précieuses pour la conservation des dents.

Fin de la Session La loi créant des cours de divorce est mise de coté au dernier moment

SESSION A L'AUTOMNE

Ottawa, 8.—Le Parlement a été prorogé à 3.30 heures hier après-midi. Ce fut la prorogation des temps d'avant-guerre avec tout son cérémonial habituel. Il y eut les trois phases : à la Chambre des Communes, chez les honorables membres du Sénat et, ensuite, la clôture par le gouverneur.

Un peu avant la cérémonie de la prorogation, une motion fut présentée par le premier ministre, secondé par le chef de l'opposition, à l'effet d'apprécier le courage et le bon travail des forces navales et terrestres du Canada pour la cause du pays et de l'empire dans des circonstances très dures.

Plusieurs mesures plus ou moins importantes qui apparaissent sur le feuillet du jour depuis les trois premiers jours de la session, ont été mises de coté et ne seront étudiées qu'à une prochaine session. On a laissé entre autres choses, à la prochaine session, l'étude des amendements apportés par le Sénat à la mesure de prohibition et non acceptés par la Chambre des Communes. On sait que l'objet de la mesure est de laisser effet à la mesure de prohibition passée par ordre-en-conseil douze mois encore après la signature de la paix.

Tel qu'il est il est pris en considération dans ce bill la situation qui est faite à Québec où l'on permet la vente des vins légers et des bières à faible pourcentage d'alcool. Le bill permet la fabrication de ces boissons dans les provinces où la vente en est permise. L'importation, la fabrication et le transport des alcools demeurent défendues tant que resteront les effets de l'ordre-en-conseil passe relativement à cette mesure. On croit que la session d'automne qui sera convoquée pour la ratification du traité de paix arrivera avant que ne se termine l'effet de cet ordre en conseil.

Parmi les bill qui sont restés sur le carreau, signalons encore celui qui avait pour effet de créer des cours pour le divorce ; celui qui laissait continuer les opérations de la Commission des Achats de Guerre et le bill ayant pour effet de défranchiser les insoumis à la loi du Service Militaire.

La prochaine session commencera probablement à la fin de septembre prochain ou au commencement d'octobre.

La session qui vient de se terminer a duré près de cinq mois. Durant tout l'avant-midi d'hier, les deux chambres ont travaillé à compléter les opérations qui restaient encore avant la cérémonie. Relativement à la motion présentée par sir R.-L. Borden pour remercier les armées canadiennes de leur patriotisme, le premier ministre et le chef de l'opposition ont fait d'éloquentes remarques. Ils ont remercié non seulement ceux qui ont combattu en France et dans les Flandres mais tous ceux qui ont contribué à la victoire finale.

Le premier ministre a fait remarquer qu'en plusieurs occasions les représentants du pays ont pu remercier les armées de notre pays de son splendide travail sur les champs de bataille, mais il fait remarquer que l'on ne peut laisser finir cette importante session sans dignifier de nouveau les remerciements de la nation à nos braves. Le drame a été long, dit-il, nous avons tenu bon ; et maintenant, c'est fini. La fin est venue aussi soudainement que le commencement.

L'année dernière, rappelle le premier ministre, il traversait les Flandres et le nord de la France et il a vu nos soldats à l'œuvre sur place. C'était à un moment tragique, celui qui précédait la victoire. Nos gens furent splendides de courage, d'énergie et d'endurance. Il ne faudra jamais oublier cette époque glorieuse. Puis le premier ministre rappelle différentes phases de sa visite sur les fronts canadiens. Il rappelle le rapport fait par sir Arthur Currie sur les opérations des Canadiens durant les cent glorieux jours qui ont précédé la victoire, jours glorieux pendant lesquels nos soldats, la plupart du temps seuls, ont tenu tête aux hordes barbares en détruisant plus de quarante-sept divisions, soit un quart de l'armée allemande entière.

Le premier ministre dit aussi la grande part prise par les unités canadiennes qui ont travaillé en dehors du front proprement dit, comme les bataillons des Forestiers, des ambulanciers, des médecins, des gardes-malades, etc. Nous ne saurions, dit-il, jamais avoir trop de reconnaissance pour tous ces glorieux serveurs de la patrie. N'oublions pas, non plus, dit-il, ceux qui ont travaillé au pays ; ceux-là ont fait également un effort. En terminant, le premier ministre a été très ému et a dit : " Nos hommes sont si vaillants et si dignes que nous ne saurions oublier les braves hommes à la victoire finale."

Il rappelle, en particulier, les grands services rendus par sir Arthur Currie spécialement durant les derniers mois de la guerre alors que se disputait si feroquement le sort des armes dans un duel tragique et sauvage. Il y a eu, rappelle le premier ministre des critiques formulées à l'égard du commandant de nos armées. Aucune critique ne peut être plus injuste, quand on a étudié le record du commandant de nos armées et de ses vaillants lieutenants.

Puis, en terminant, le premier ministre en termes très émus rend hommage aux morts, à ceux qui ont si bravement et si glorieusement donné leur vie pour la cause sacrée de la civilisation. Il demande de ne jamais oublier les tombeaux où dorment ces braves.

En secondant la motion de remerciement de reconnaissance du premier ministre, M. MacKenzie orobore les remarques de sir R. L. Borden. Relativement au général Currie, M. MacKenzie dit que jamais la nation ne saurait oublier les précieux services rendus par cet officier distingué.

Parlant en français au nom de la

Ce sont les PILULES MORO qui ont entièrement guéri les HOMMES dont les témoignages suivent.

Les PILULES MORO pour les HOMMES réussissent toujours là où tant d'autres remèdes échouent.



M. OVILA AUDETTE
347, rue North Grosvenordale, Grosvenordale, Conn.

Comme chez beaucoup d'hommes qui travaillent aux moulins, mon sang était devenu pauvre et des boutons me couvraient la figure et une partie du corps. Avant de prendre les Pilules Moro, j'avais essayé un grand nombre de lotions et d'onguents. Lorsqu'on me conseilla de prendre les Pilules Moro j'en étais rendu à douter de ma guérison. J'ai pris de ce bon remède pendant longtemps, un an, je crois, et sous leurs bons effets toutes mes humeurs disparurent et je suis devenu bien portait. Il y a de cela deux ans, et de temps en temps encore je prends les Pilules Moro. Elles soutiennent mes forces et empêchent, je suppose, cette vilaine éruption de revenir. M. Ovila Audette, 347, rue North Grosvenordale, Grosvenordale, Conn.

Si aujourd'hui je suis en bonne santé, je le dois à l'exactitude que j'ai apportée à prendre les Pilules Moro et à suivre les conseils reçus de la Compagnie Médicale Moro. Je suis convaincu que ce remède constitue le remède le plus puissant contre la faiblesse, l'appauvrissement du sang et les maux qui s'en suivent. Pour moi, outre la faiblesse, j'avais eu à souffrir de maux de tête, de reins, de bien mauvaises digestions. De plus, j'étais très sensible au froid ; je me sentais toujours les mains et les pieds comme dans la glace. Tout cela m'empêchait d'étudier avec profit, car j'étais au collège. Aussi j'avais dû retourner dans ma famille pour y prendre un repos de quelques semaines et c'est alors que j'ai commencé à prendre les Pilules Moro. Lorsque je retournai au collège, j'étais beaucoup mieux et en continuant le traitement, je me suis rétabli complètement. M. Théodule Desrosiers, St-Damase, (Matane) P. Q.

J'ai une grande confiance dans les Pilules Moro et je les recommande beaucoup. Il y a quelques années, je souffrais souvent du mal de reins et de douleurs dans les membres. Ma digestion se faisait parfois difficilement et mon système s'affaiblissait. Je me mis à prendre des Pilules Moro qui m'étaient recommandées et mes douleurs de reins disparurent bientôt, mon appétit fut meilleur et ma digestion plus facile. Enfin, je me sentis vigoureux et fort comme un jeune homme. J'ai ensuite employé les Pilules Moro pour relever mes forces et toujours elles ont eu les plus heureux effets. M. Alphonse Arcand, 610, rue Beaudry, Montréal.

HOMMES MALADES qui désirez avoir des conseils des médecins de la Compagnie Médicale Moro, écrivez-nous, dans une lettre, la maladie dont vous souffrez et demandez notre questionnaire. Nous vous indiquerons, par le retour de la malle, la manière de recouvrer la santé et de relaire vos forces.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Elles sont aussi envoyées par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c. une boîte, \$2.50 six boîtes.

Toutes les lettres doivent être adressées : COMPAGNIE MEDICALE MORO, 272 rue St-Denis, Montréal.

province de Québec et de toute la députation française, l'hon. M. Rodolphe Lemieux a secondé également les remarques du premier ministre et de son chef à l'égard de nos armées. Il a rappelé que l'une des grandes consolations de la guerre n'était pas seulement la défaite de l'autocratie militaire mais la consécration d'une alliance éternelle entre la France et l'Angleterre, qui ont été si longtemps séparées.

L'hon. M. Lemieux dit que des reproches ont été faits aux Canadiens français, ce n'est, dit-il, ni le temps ni le lieu de discuter le mérite de ces reproches. Mais je suis sûr d'une chose, c'est que quand l'histoire s'écrira, on rendra justice aux nôtres et l'on verra que comme tous les citoyens de ce pays, ils ont bravement fait leur devoir. Il demande l'harmonie et le premier ministre, dit-il, a fait partie de l'organisation de la Société des Nations. Avant celle-là, il y a aussi la Société des Canadiens qui ne faut pas oublier d'organiser. Arrière donc ces mesures vexatoires.

La motion a été adoptée.

LA GREVE CONTINUE

Montréal, 8.—Contrairement à la rumeur qui s'est répandue hier, la grève à la Canadian Vickers ne se terminera pas aujourd'hui. Les travailleurs ne veulent pas du tout capituler. Aujourd'hui M. William Baugh un de leurs agents d'affaires, part pour Ottawa afin d'aller rencontrer les autorités du ministère.

CENSURE ABOLIE

Paris, 8.—La censure postale ainsi que celle des câbligrammes telle qu'appliquée à l'Allemagne va être abolie en même temps que le blocus par suite d'une décision du Conseil des Cinq. Il a été prouvé qu'une telle censure faisait partie du blocus et que par conséquent elle devait être abolie en même temps que ce dernier.

MILLIONNAIRE ACCUSE

New-York, 8.—Le capitaine Joseph Raphaël De LaMare, capitaliste propriétaire de mine, directeur de plusieurs corporations industrielles, décédé le 1er décembre à l'âge de 75 ans, laissant un héritage de \$20,000,000 a été accusé hier devant la Cour Suprême par six personnes, de leur avoir promis de prendre soin de leurs investissements, de les avoir garantis contre toute perte et d'avoir négligé d'inclure dans son testament aucune clause pour leur assurer le paiement des sommes qu'elles lui avaient confiées. Le procès est d'un grand intérêt au Wall Street.

LE MOTHER GRAVES WORM EXTERMINATOR

est un remède sûr et certain pour les enfants malades des vers.

Londres, 8.—La dépouille mortelle du capitaine Charles Fryatt qui a été exécuté par les Allemands en 1916 pour avoir essayé de couler un sous-marin a été transporté à Douvres, hier, à bord d'un destroyer britannique escorté de navires de patrouille de Douvres. Le corps a été porté sur un affût de canon du destroyer à la gare accompagnés d'une escorte navale et d'autorités civiles. La dépouille mortelle a passé la nuit d'hier dans la gare et ce matin, elle sera transportée à Londres où un service solennel sera chanté dans la cathédrale S.-Paul.

Paris, 8.—Les représentants norvégiens ont présenté une réclamation contre toute perte et d'avoir négligé d'inclure dans son testament aucune clause pour leur assurer le paiement des sommes qu'elles lui avaient confiées. Le procès est d'un grand intérêt au Wall Street.

DEMPSEY A GAGNE LE CHAMPIONNAT

Le fameux match s'est terminé à la troisième ronde, Willard abandonnant la partie. — Il était vaincu à la première ronde

LE VAINQUEUR AU VAUDEVILLE

(Serv. spéc. de l'Événement)
Toledo, Ohio, 4.— Une douzaine d'ouvriers sont entrés dans l'arène et ont placé un nouveau matelas sur le plancher pour le match du championnat.

La foule était debout et regardait tout ce qui se passait avec anxiété, guettant nerveusement l'entrée de Dempsey et de Willard.

Il était 3 h. 45 (heure de Toledo, ce qui est 4.45 h. à Québec) et l'anxiété grandissait toujours.

DEMPSEY ARRIVE
A 3 h. 36 Jack Dempsey est entré dans l'arène.

WILLARD 2 MINUTES EN RETARD
Jess Willard, le champion du monde, est entré deux minutes plus tard. Il était 3 h. 58.

Dempsey était précédé de son entraîneur Bill Tate qui portait un immense parapluie. Willard était accompagné de Ray Archer, Jack Hempel et Walter Monahan.

Willard enleva immédiatement une énorme robe de chambre verte, traversa l'arène, alla serrer la main de Dempsey et retourna à sa place. Il était aussi caché par un grand parapluie brun.

Willard paraissait "au-dessus de ses affaires".
Il se tenait dans un angle de l'arène, saluant ses amis de la main et souriait. Dempsey était assis sur un tabouret; Jack Malone l'éventait.

Une photo du champion était installée au centre de l'arène; Gavin dit quelques mots et les deux combattants examinèrent la photo.

Willard portait un petit bandage autour du poignet.
Dempsey paraissait nerveux et resta assis pendant qu'on lui mettait les gants.

Le champion, au contraire, s'occupait beaucoup plus de la foule, il souriait toujours et laissait à ses seconds le soin de surveiller l'ajustement des gants.

Les deux boxeurs se levèrent enfin et la première ronde commença.

PREMIERE RONDE

Willard attaqua le premier d'un coup de la gauche. Dempsey riposta d'un coup de droite à l'estomac.
Le champion semble confiant. Il frappe Dempsey de droite et de gauche à la tête. Dempsey retorque par un coup de poing de la gauche au nez et de la droite à l'estomac. Dempsey frappe encore de la gauche à la tête et Willard recule un peu. Il avance et recule trois fois. Il avance de nouveau une quatrième fois mais est obligé de reculer de nouveau. Dempsey le poursuit lui servant une série de coups de la gauche et le conduit jusqu'à la corde avec des coups de gauche et de droite. La première ronde se termine au moment où Willard était tombé. L'arbitre comptait les dix secondes, mais la cloche le sauva.

DEUXIEME RONDE

Les boxeurs se rencontrent au milieu de l'arène. Dempsey débute par un "uppercut" au menton. Willard riposte par deux bons uppercuts mais Dempsey frappe à son tour au menton avec beaucoup de force. Willard prend avantage des prises mais il est aveuglé de l'oeil droit. Dempsey manque un coup superbe de la gauche. L'oeil gauche de Willard se ferme à force d'être frappé. Dempsey porte trois coups de la gauche et envoie Willard sur la corde. Le champion se bat gaillardement quand même. Dempsey est très froid et mesure chaque coup.

La supériorité physique de Willard le sauva. La ronde se termine par de nouveaux coups à corps. Willard n'avait pas entendu la cloche annonçant le commencement de cette ronde et Dempsey avait encore eu l'avantage.

TROISIEME RONDE

Willard frappe le premier au menton. On remarque que tout le côté droit de la figure du champion est enflé. Dempsey continue à frapper violemment de droite et de gauche au menton. Willard roule comme un navire dans une tempête. Le sang coule de sa figure. Dempsey semble se garder en bonne forme.

Les seconds de Willard lancent l'éponge dans l'arène, ce qui est le signe de la victoire de Dempsey.

DEMPSEY

Jack Dempsey, le nouveau champion restera à Toledo, jusqu'à dimanche prochain. Il a reçu plusieurs offres de gérants de théâtres; il est tout probable qu'il apparaîtra sur la scène de quelque théâtre de vaudeville au cours de la semaine prochaine.

Dempsey, après avoir remporté la victoire a manifesté le désir d'envoyer un message à sa mère, Mme Cecily J. Dempsey, de Salt Lake.

"Votre garçon a été à l'honneur", a déclaré Dempsey, "il a terrassé son adversaire redoutable en trois rondes."

"Willard est un gentil garçon", a déclaré Dempsey, "je n'ai jamais aussi bien vaincu un adversaire."

Dempsey après sa victoire n'a pas été lent à s'habiller en civil et à se rendre à son hôtel en automobile. Une foule peu ordinaire était massée sur le trottoir et la vivement acclamé quand il est entré à l'hôtel.

La foule était tellement nombreuse que le nouveau champion pour se rendre à la gare Union a dû s'élever par une porte de l'arrière.

LA BOXE

WILLARD-DEMPSEY

Le vif intérêt produit à Québec par ce "match" pour le championnat. — Le service des dépêches télégraphiques de "l'Événement"

NOTRE EXTRA DE 6 HRS.

Jamais peut-être combat de boxe n'a autant intéressé le public de Québec, que le match Willard-Dempsey, dans lequel le vainqueur de Jack Johnson a été "roulé" à son tour par un jeune homme de 23 ans, Jack Dempsey.

Bien que ce "match" de boxe, pour le championnat du monde, ne fut commencé hier, à Toledo, Ohio, qu'à 4 hrs p. m. (5 hrs à Québec), il n'était pas trois heures que déjà les appels téléphoniques se multipliaient à nos bureaux. "Est-ce Willard? Est-ce Dempsey?" demandait-on, "qui a le dessus?"

"Mais ils n'ont pas encore commencé à se battre. Donnez-leur une chance," nous fâchâmes-il répondre. A 8 hrs p. m. (vingt-cinq minutes avant que le "Chronicle" et le "Telegraph" aient publié leur "Événement" sortait un "extra" relatant les diverses phases de cette lutte pour le championnat.

Le grand nombre de personnes que le match Willard-Dempsey intéressait purent donc se convaincre une fois de plus de la supériorité de notre service de dépêches télégraphiques.

Le télégraphe nous relatant tous les incidents du match Willard-Dempsey, à mesure que ceux-ci se produisaient et ce n'est pas permis d'effleurer sur "les planches" les résultats de chaque ronde, une minute après qu'ils s'étaient produits.

Après trois rondes, 9 minutes de combat, Dempsey était vainqueur.
A Québec, comme dans toutes les autres villes d'Amérique, ce fut une surprise; non pas que l'on doutât de la vigueur de l'athlète qui avait accepté une rencontre avec Willard, mais parce qu'on croyait ce dernier de force, sinon à vaincre, du moins à défendre son titre de champion plus longtemps.

A TOLEDO

La ville de Toledo, depuis quelques jours présentait un aspect inhabituel. Nuit et jour de grandes foules de visiteurs, venus spécialement pour assister à l'important match Willard-Dempsey parcouraient les rues de la ville. Les hôtels et maisons de pension regorgent de monde.

La veille du match, un bon nombre se virent dans l'obligation de coucher dans les parcs tant l'affluence était considérable.

Depuis les petites heures, le matin, les abords de l'arène étaient assésés par de nombreux amateurs de sports, lesquels se faisaient de 10 à 3 en faveur de Willard.

Jamais une plus grande animation ni anxiété n'a régné dans la petite ville de Toledo, dont le nom restera mémorable dans les annales sportives universelles.

Toute la journée, plusieurs trains spéciaux remplis de passagers étaient arrivés de différentes villes de l'Etat de l'Ohio. On remarquait parmi ceux-ci qui sont venus pour assister à cette partie de boxe pour le championnat universel plusieurs hauts personnages politiques.

spécial où plusieurs amis l'attendaient.

L'ÉPOUSE DE WILLARD

Il y a une femme de Toledo qui est heureuse ce soir, c'est l'épouse de Willard, mère de cinq enfants. Elle est on ne peut plus contente de voir que son mari a perdu le titre de champion. Elle était présente à la partie. Personne dans l'assistance ne le savait, sauf lui.

"Je suis peiné de constater que Jess a été ébahi, seulement je puis sincèrement déclarer que je suis heureux de voir qu'il n'est plus le champion."

Mme Willard a ajouté: "Ceci signifie que nous allons maintenant pouvoir vivre en paix. Jess deviendra de nouveau un citoyen libre."

"C'est la deuxième partie de boxe que je vois et je ne veux plus être témoin d'aucune. Je serai heureuse quand je ramènerai Jess chez lui où ses enfants l'attendent avec impatience."

DÉCLARATION DE WILLARD

Willard a déclaré ce qui suit: "Il était inutile de continuer, mes forces m'ont abandonné dès la première ronde."

"Dempsey", dit l'ex-champion, est un batailleur remarquable. C'est la première fois que je suis terrassé. J'ai été champion pendant quatre ans. Je suis maintenant sûr de l'avenir, tout l'argent que j'ai gagné est très bien placé. Je vais vivre en paix maintenant."

LE VAINQUEUR



JACK DEMPSEY, qui a battu JESS WILLARD cet après-midi à Toledo, Ohio, dans un grand match de boxe.

AVANT LA BATAILLE

(Serv. spéc. de l'Événement)

Toledo, Ohio, 4.— Des centaines de trains sont arrivés ici, depuis hier, amenant des milliers et des milliers de sportsmen qui viennent de tous les points des États-Unis, du Mexique et du Canada. Des bateaux sont arrivés à toutes les heures amenant des foules qui viennent grossir la multitude qui était déjà rendue pour voir les deux gladiateurs modernes. Sur toutes les routes, ce fut une procession ininterrompue d'automobiles chargées d'enthousiastes de la boxe se dirigeant vers Toledo. Nombre de voyageurs n'ont pu trouver à se loger, à aucun prix. Les 25,000 lits aménagés dans les hôtels, les pensions et les maisons privées pour recevoir les étrangers sont tous retenus et des milliers de visiteurs ont été obligés de passer la nuit debout. Des magasins vacants et des bureaux ont été convertis en dortoirs, mais cela n'était pas suffisant pour accommoder la foule. Des automobilistes ont apporté des tentes avec eux et les ont dressés sur les parcs et au bord du lac. On estime qu'il y a 150,000 à 200,000 visiteurs, à Toledo.

En dépit de la prohibition, nombre de bars sont ouverts à la foule, et des légions de commis vêtus de blanc servent avec empressement des rafraichissements qui sont un peu plus forts que la bière et les vins légers. Ceux qui ont soif trouvent à boire. Plusieurs qui avaient apporté leurs rafraichissements avec eux ont été surpris de voir qu'ils avaient pris une précaution inutile.

Des salles de lunch, des cafétérias et des comptoirs pour la vente de victuailles ont été ouverts en une foule d'endroits, de sorte que les visiteurs n'ont pas besoin de se presser dans les salles d'hôtels pour se sustenter.

Les deux boxeurs ont terminé leur entraînement hier. Hier, Dempsey n'a fait que trois minutes de "shadow boxing". C'est là tout ce que les visiteurs à son camp ont vu.

Après ce léger exercice, Dempsey a été examiné par le médecin officiel du comité officiel de boxe. Cet examen a déclaré que Dempsey est un athlète exceptionnel sous tous rapports et qu'il est en forme pour prendre part sans danger à la plus dure épreuve possible.

Willard a fait, hier, trois rondes de trois minutes chacune avec Jack Hempel et Walter Monahan, et trois minutes de "shadow boxing". Il se servait des gants de 16 onces, mais malgré cela, il a malmené ses adversaires avec ses coups puissants. D'un autre côté, Monahan a rouvert la blessure du champion à la lèvre.

Un fait qui a surpris une foule de gens est que Willard ne pesait pas plus, hier, que lorsqu'il se battit avec Johnson à la Havane. Il pesait exactement 243 livres ce jour-là.

La vente des billets a rapporté jusqu'à la veille du match de plus de \$500,000, ce qui assurait à Richard un profit raisonnable. Il est bon de se rappeler que Willard reçoit \$100,000, Dempsey \$27,500, et que l'arène coûte \$150,000.

Les officiers du revenu américain disent que la part du gouvernement sepa de \$100,000.

Une légion de détectives et de constables en civils sont arrivés ici pour maintenir l'ordre et voir à ce que les flous et les voleurs n'abusent pas du public.

Le chef de police de Toledo a déclaré que ceux qui veulent parier sur le combat pourront le faire sans être inquiétés. Chacun sera libre à ce sujet.

Parmi les visiteurs à Toledo, se trouvent des centaines de "gam-

blers" et autres personnages, peu désirables. Ils ont ouvert des maisons de jeu et la police en a même fermé une avant-hier qui était en pleine opération. Les flous et les joueurs se rendent compte qu'ils ont là une occasion unique et ils veulent en profiter. La police fera tout en son pouvoir pour paralyser leurs efforts, mais la tâche est difficile.

Plusieurs billets contrefaits pour le combat ont déjà été trouvés. Un sportsman a acheté pour \$40 un billet contrefait de \$60. Les visiteurs à Toledo sont bien avertis de n'acheter leurs billets que des vendeurs officiels à l'amphithéâtre même du combat.

Monahan et les autres membres du camp de Willard ont parié sur ce dernier hier. Willard était favori de 10 à 8.

Fumez 'INDEX' Macdonald

Condamnation à mort

La cour d'assises de la Seine a condamné à la peine de mort Pierre Grise, l'assassin de Mme Delajon, la débitante du boulevard des Batignolles, et à 20 ans de travaux forcés son complice Laurent Didier. Mme Val a été acquittée.

Mes Campanchi, Zévaès et Gargon avaient plaidé pour les accusés. L'auditoire a accueilli l'arrêt de mort par de bruyants applaudissements. Grise, souriant, porta une cigarette à ses lèvres en signe de bravade.

DE RETOUR

M. et Mme J.-Albert Thivierge sont de retour de leur voyage de noces et reçoivent à leur résidence, 125 1-2, 51ème rue, Limoulin, du 13 au 20 courant inclusivement.

TAILLES DES PUGILISTES

LA TAILLE DES DEUX PUGILISTES	
Willard	Dempsey
Poignets	9 pces
Uolds	198 lbs
250 lbs	Taille
6 pds 6 pcs	Poitrine
83 pcs	Poitrine (normal)
46 pcs	Poitrine (ext.)
49 1-2 pcs	Cou
17 1-4 pcs	Ceinture
38 pcs	Cuisse
25 pcs	Mollet
15 1-4 pcs	Chevilles
9 pcs	Biceps
16 pcs	Avant-bras
14 pcs	

RECORDS DES PUGILISTES

L'Événement a publié dès mardi dernier, l'intéressant record des deux pugilistes qui se sont rencontrés cet après-midi à Toledo.
Nos lecteurs les reliront sans doute avec plaisir aujourd'hui.

LE RECORD DE WILLARD—1911
15 février, Louis Fink, Sepulpa, Okla., 10 rondes, perdu sur un foul.
3 rondes, K. O.
7 mars, Ed. Burks, El Reno, Okla., 25 mars, Louis Fink, Oklahoma, 3 rondes, K. O.
29 avril, Joe Cavanagh, Oklahoma, 11 rondes, K. O.
8 juin, Bill Shiller, Oklahoma, 4 rondes, K. O.
8 juin, Bill Shiller, Oklahoma, 4 rondes, K. O.
4 juillet, Frank Lyon, Elk City, Okla., 10 rondes, gagnée.
16 juillet, Mike Comsky, Hammond Okla., 10 rondes, gagnée.
1912
23 mai, John Young, Lt. Wayne, Ind., 6 rondes, K. O.
29 juin, Frank Bowers, S-Charles, Ill., 3 rondes, K. O.
2 juillet, John Young, Chicago, Ill., 5 rondes, K. O.
29 juillet, Arthur Pelky, New-York, 10 rondes, P. D.
19 août, Luther McCarthy, New-York, 10 rondes, P. D.
2 décembre, Sailor White, Buffalo, 1 ronde, K. O.

1913
22 janvier, Frank Bauer, Ft. Wayne, Ind., 5 rondes, K. O.
6 mars, Jack Leon, Ft. Wayne, Ind., 4 rondes, K. O.
29 mai, Gunboat Smith, San Francisco, 20 rondes, perdu.
27 juin, Charley Miller, San Francisco, 4 rondes, Nul.
4 juillet, Al Williams, Reno, Nev., 5 rondes, gagnée.
22 août, Bull Young, Vernon, Cal., 1 ronde, K. O.
17 novembre, George Rodel, Milwaukee, 10 rondes, P. D.
24 novembre, Jack Wayne, Ind., 2 rondes, gagnée.
3 décembre, Carl Morris, New-York, 10 rondes, gagnée.
12 décembre, George Davis, Buffalo, N. Y., 2 rondes, K. O.
28 décembre, George Rodel, New Haven, Conn., 9 rondes, K. O.

1914
27 mars, Tom McMahon, Youngstown O., 12 rondes, perdu.
13 avril, Dan Daily, Buffalo, N. Y., 9 rondes, K. O.
28 avril, George Rodel, Atlanta, Ga., 6 rondes, K. O.

1915
5 avril, Jack Johnson, Havane, Cuba, 26 rondes, Q. O.

1916
25 mars, Frank Moran, New-York, 10 rondes, gagnée.

LE RECORD DE DEMPSEY
1915-1916
Knockout, Kid Hancock, 1 ronde; Billy Murphy, 1; Chet Gordon, 6; Johnny Berson, 7; Animus Campbell, 7; Joe Lyons, 9; Fred Woods, 4; George Copelin, 7; Andy Malloy, 3; 2 rondes, Gilligan, 1; Batling Johnson, 1; George Cristlan, 1; Jack Koehn, 1; Joe Bonds, 10; Dan Ketchell, 5; Bob York, 4.
Gagnée.—Johnny Sudeburg, 10; Terry Keller, 10; Andy Malloy, 10.
Perdu.—Jack Downey, 4.

1917
13 février, Jim Flynn, Salt Lake City, 1 ronde, mis hors de combat.
25 juillet, Willie Meehan, San Francisco, 4 rondes, nulle.
1 août, Al Norton, San Francisco, 1 ronde, K. O.
7 septembre, Willis Meehan, San Francisco, 4 rondes, nulle.
19 septembre, Charles Miles, Oakland, Cal., 1 ronde, K. O.
26 septembre, Bob McAllister, Oakland, Cal., 4 rondes gagnée.
2 octobre, Gunboat Smith, San Francisco, 4 rondes gagnée.
2 novembre, Carl Morris, San Francisco, 4 rondes gagnée.

1918
24 janvier, Homer Smith, Racing, Wisc., 1 ronde, gagnée.
4 février, Carl Morris, Buffalo, 6 rondes, gagnée sur un foul.
14 février, Jim Flynn, Fort Sheridan, 1 ronde, K. O.
25 février, Bill Brennan, Milwaukee, 6 rondes, K. O.
16 mars, Bull Sadee, Memphis, 1 ronde, K. O.
25 mars, Tom Riley, Jolins, Mo., 1 ronde, K. O.
3 mai Billy Miske, St. Paul, 10 rondes, P. D.
22 mai Dan Ketchell, Excelsior Springs, 2 rondes, K. O.
29 mai, Arthur Pelky, Denver, 1 ronde, K. O.

1 juillet, Kid McCarthy, Tulsa, 1 ronde, K. O.
4 juillet, Bob Devere, Joplin, 1 ronde, K. O.
6 juillet, Porky Flynn, Atlanta, 1 ronde, K. O.
27 juillet, Fred Fulton, Harrison, N. J., 1 ronde, K. O.
17 août, Tarry Keller, Dayton, 5 rondes, K. O.
13 septembre, Willie Meehan, San Francisco, 4 rondes, perdu.
14 septembre, Jack Moran, Reno, 1 ronde, K. O.
1 décembre, Batling Levinsky, Philadelphie, 3 rondes, K. O.

18 novembre, Porky Flynn, Philadelphie, 1 ronde, K. O.
29 novembre, Billy Miske, Nouvelle-Orléans, 6 rondes, P. D.
29 décembre, Gunboat Smith, Buffalo, 8 rondes, K. O.

L'agent de publicité avisé ne se laisse jamais guider par la question des commissions dans le choix des journaux qu'il recommande.

LE VAINCU



JESS WILLARD, le champion du monde à la boxe, qui a été défait cet après-midi par JACK DEMPSEY, à Toledo, Ohio.

BASE-BALL

LES LIGUES MAJEURES

LIGUE AMERICAINE

Première partie.
Le résultat: Detroit, 1; Chicago, 2.
Deuxième partie.
Le résultat: Detroit, 1; Chicago, 2.
Première partie.
Le résultat: Philadelphie, 2; Boston, 9.
Deuxième partie.
Le résultat: Philadelphie, 6; Boston, 9.
Première partie.
Le résultat: —Louis, 4; Cleveland, 9.
Deuxième partie.
Le résultat: S-Louis, 1; Cleveland, 11.
Première partie.
Le résultat: Washington, 2; New-York, 8.
Le résultat: Washington, 5; New-York, 6.

LIGUE NATIONALE

Première partie.
Le résultat: S-Louis, 8; Cincinnati, 4.
Le résultat: S-Louis, 2; Cincinnati, 4.
Partie du matin.
Le résultat: Boston, 3; Brooklyn, 7.
Partie d'hier.
Le résultat: Boston, 5; Brooklyn, 2.

Partie du matin.

Le résultat: Chicago, 7; Pittsburg, 3.
Partie d'hier.
Le résultat: Chicago, 4; Pittsburg, 1.
New-York, 3; Philadelphie, 1.
Partie d'hier.
Le résultat: New-York, 8; Philadelphie, 3.

LIGUE INTERNATIONALE

Le résultat: Jersey City, 2; Newark, 8.
Partie du matin.
Le résultat: Baltimore, 4; Reading, 2.
Partie d'hier.
Le résultat: Baltimore, 17; Reading, 9.

Partie du matin.

Le résultat: Rochester, 6; Binghamton, 4.
Partie d'hier.
Le résultat: Rochester, 7; Binghamton, 1.

Partie du matin.

Le résultat: Toronto, 0; Buffalo, 2.

Un ami c'est l'écho de nos enthousiasmes et de nos indignations, ces deux sentiments par lesquels un caractère donne peut-être le mieux sa mesure.

AMATEURS DE PHOTOGRAPHIE
N'oubliez pas que vous trouvez toujours chez nous un assortiment complet de Pellicules, Films, Caméras et autres articles de Photographie.
Nous avons un atelier considérable où nous développons, finissons, agrandissons vos photographes.
Consultez-nous votre ouvrage nous garantissons prompt livraison, bon travail et bas prix.
Martel & Dion
"PHARMACIE REXALL"
Tél. 6161 107-109 rue St-Joseph.

COURSES PAS DE COURSES CETTE ANNEE

(Serv. spéc. de l'Événement)

Ottawa, 5.— Il y aura pas de changement dans l'arrêté ministériel défendant les courses pendant la guerre et six mois après la signature de la paix.

Cette déclaration a été faite par le premier ministre Borden, hier après-midi, en Chambre des Communes.
Le premier ministre a donné cette réponse en répondant à une interpellation de M. Mackenzie, qui venait de déclarer que l'on avait attiré son attention que la reprise des courses était annoncée pour le 15 juillet.

"Avant et depuis mon retour d'Europe, a répondu le premier ministre, on a demandé que cet arrêté ministériel soit modifié. J'ai aussi reçu, il y a quelques jours, une délégation qui m'en a fait la demande. Cette question a été étudiée et on a informé la délégation en question qu'il n'y aurait pas de changement dans l'arrêté ministériel."

C'est donc dire que si les courses reprennent elles seront conduites illégalement, et la mise en vigueur de la loi incomberait aux autorités provinciales et municipales.

Canada Steamship Lines Limited

DIVISION DU SAGUENAY
Avis est donné que le départ du "SS. Saguenay" pour St-Irenée, Maibaie, Tadousac, St-Alphonse et autres ports le Samedi est à 7.00 hrs du matin, les autres jours à 8.00 heures.
3-4

Le correspondant du "Daily Express" de Londres à Genève écrit: "J'apprends que l'ex-roi de Bavière montre des signes de folie, maladie héréditaire dans la famille royale. Un spécialiste des maladies mentales est arrivé hier au château de Lizers, près de Coire, venant de Munich. Le prince Rupprecht doit arriver prochainement de Lucerne. Le vieux roi déclare dans ses crises que la Bavière a gagné la guerre et exprime le désir de rentrer à Munich en triomphe à la tête de ses armées victorieuses."

Une aubaine qui ne reviendra plus

200 habillements en beau et bon tweed pour hommes et jeunes gens en rente à partir d'aujourd'hui pendant 4 jours à \$16.90.

Qui veut un bon habit de \$20.00 à \$25.00 pour ce prix là ?

Venez au plus tôt.

Jules Gavrin
182 rue S.-Joseph
Représ. Semi-Ready.

Nouvelles du District

Suite de la 6e page

ILE-AUX-GRUES

(Spécial.)

A notre petite amie Lucienne

C'est le sept du courant qu'ont eu lieu les funérailles de notre petite amie Lucienne Lachance, décédée le quatre, à l'âge de treize ans et sept mois. C'est avec une douleur que nous te voyons partir, toi qui fus une compagne modèle. Durant ta longue maladie, soufferte avec résignation, tu n'as pas cessé de nous donner l'exemple. Aussi digne du haut du ciel, où tu t'es envolée pour y faire ta véritable demeure avec les anges, qui sont tes véritables frères, ne pas nous oublier, nous qui t'avons aimée sur cette terre d'exil. Elle laisse pour déplorer sa perte, outre son père, sa vieille maman inconsolable, un petit frère et deux petites sœurs : Marjane, Estelle et Anita Lachance. Le service a été chanté par M. le curé A. Bergeron. Conduisit le corbillard, M. Jean-Charles Roy, portait la croix, M. Georges Normand, le cercueil par MM. Jean-Baptiste Roy, Alfred Lemeux, Lucien Roy, Alexandre Roy, tous cousins. Les cols du péta était porté par quatre cousines : Mlle Julie et Antoinette Normand, Marie-Antoinette Normand et Marie Roy. Une couronne de fleurs a été offerte par sa grand-maman qui était son guide, sa seconde mère ; une deuxième couronne offerte par Mlle Julie-Anna Vézina, une croix offerte par sa tante, Mme Narcisse Normand, fut portée par Florence et Léa Roy également cousines de la défunte. On remarquait à l'orgue Mlle Blanche Vézina, qui a chanté avec une belle voix, « Hélas, quelle douleur » ; Mlle Simone Panchaud, « Je me voyais au milieu de ma course ». Malheureusement elle est devenue la-haut, la chère petite, puisqu'elle était orpheline de mère sur la terre. Rappelons-nous que nous avons toutes été ses compagnes et accordions tout un long souvenir dans nos prières afin qu'elle repose en paix dans sa nouvelle patrie, le ciel.

UNE AMIE.

CAP SAINT-IGNACE

(Spécial.)

Mme Joseph Boulanger est revenue d'une promenade à Montmagny. —Mlle Corinne Bernier était, ces jours derniers, en visite à Québec, chez des amis. —Mlle Antoinette Gagnon, de Lorette, était, la semaine dernière, en visite chez son oncle, M. Achille-Auguste Bernier. —Mlle Berthe Fraser, Annette et Jeanne Bernier sont parties pour une promenade de quelques jours à Lévis.

SAINT-FRANÇOIS

FEU M. LUC JONCAS

Samedi soir, le 21 juin, s'est éteint brutalement dans la paix du Seigneur, M. Luc Joncas, âgé de 93 ans. Ce vénérable nonagénaire emporte dans la tombe, le regret universel de toute la paroisse qu'il habite depuis sa plus tendre jeunesse c'est tout un concert de louanges à l'adresse de ce bon M. Joncas ! Les uns s'attachent à relever sa droiture, sa probité, cette prudence et cette sagesse qui furent les caractères distinctifs de toute sa vie. D'autres se font un devoir de reconnaissance de publier ses charités qu'il avait soin de leur cacher. Ne craignons pas de le dire aujourd'hui ; sa main était largement ouverte à ceux que le malheur frappait. Aussi, nous en sommes certains, nombreux seront ceux qui iront dire sur sa tombe une prière de gratitude au souvenir de ses bonheurs.

La vie de M. Joncas fut toute d'activité, pendant 40 ans, il fut capitaine de goélette, et navigua de Québec à la Nouvelle-Ecosse et aux Antilles. En cessant d'être marin, il prit en mains les affaires de la paroisse, il acceptait donc la charge de secrétaire-trésorier, poste qu'il occupa avec honneur et conscience comme en tout du reste pendant 20 années. Quel bel esprit de conciliation il fit briller pendant tout le temps de son administration ! Avec quelle minutieuse propreté aussi il conduisit les affaires de la paroisse, rendant encore ici hommage à son désintéressement, à sa sagesse, à sa probité et à sa prudence.

Héritier des seigneuries de Berthier et St-François, ses fidèles confrères sont ses louangeurs nombreux et affectueux.

Père d'une nombreuse famille, il eut la douleur de voir descendre dans la tombe onze de ses membres. Sa grande force d'âme lui donna tous les jours courage et résignation, mais nous qui fîmes ses plus estimés amis que nous aurions-nous pas à dire des grandes souffrances morales de ce cœur si bon, si tendre mais qui une froideur apparente faisait parfois méconnaître.

Bref, toute sa vie de grand chrétien se passa dans la stricte observance de ses devoirs religieux. L'écriture Sainte dit : « Que le vieillard

relait dans sa vieillesse le chemin parcouru dans sa jeunesse. Les dernières années de sa vie furent saintes comme celles de sa jeunesse. Depuis vingt ans que je suis à la paroisse, usant M. le curé, j'ai toujours vu M. Joncas entendre la messe chaque matin et faire son chemin de la croix. Tant qu'il put marcher facilement, on le voyait après sa visite quotidienne au Saint-Sacrement, s'acheminer au cimetière. Aucun exercice religieux n'était manqué. Disons, en passant, qu'une excellente santé lui en facilitait beaucoup les moyens et ne soyez pas surpris d'appréhender que sa dernière maladie fut sa première. Aussi, on peut s'imaginer quel supplice ce lui fut de ne voir clouer pendant un mois sur un lit plutôt de langueur que de douleurs. Il vit venir la mort avec paix et sérénité, demandant des prières, lui qui priait sans cesse, se tenant continuellement dans la présence de son Dieu.

Doué d'une rare mémoire, il conserva toute sa lucidité d'esprit jusqu'à ses derniers moments, reconnus ses enfants et petits-enfants, leur témoignait son bonheur de les voir à son chevet.

Il n'est donc plus ce bon vieillard si connu, dernier survivant d'une lignée de vieillards connus et estimés, cette pensée un sanglot, nous vient au cœur. Nous nous hâtons de regarder le ciel. Pourquoi pleurer puisqu'un jour nous le retrouverons pour toujours. Courage et résignation, chère famille si souvenant éprouvée, voyez la véritable patrie, la terre est trop triste parfois. De là-Haut vous recevrez les meilleures consolations.

Acceptez de ses nombreux amis les plus sincères condoléances et croyez à l'éternel souvenir que nous gardons de notre bon et regretté père.

Restent pour pleurer sa perte quatre filles, Elmira, Mme Vve Herm. Morin, Valérie, Mme J.-A. Chabot, inspecteur d'écoles, Pamela, Mme

Laurent Morin, architecte-entrepreneur, de La Frèche, Sask, Zarida, Mme Henri Jalbert, industriel de Chicoutimi. Trois gendres, MM. Dr A. Gauvreau et Eugène Orin, architecte-entrepreneur de Messoula, et Max. Gagnon, rentier. — Deux des défuntes Léontine, Albertine et Marie Joncas. Deux petites-filles, Mme Alfred Jalbert, voyageur de commerce de la maison Thibaudaud, et Mme Amos, de Saskatchewan. Un grand nombre d'autres petits-fils et petites-filles dont les plus âgés sont : MM. Charles Chabot, comptable à la Davis Shipbuilding Co., Jean-Marie Chabot, électricien, Mlle Thérèse Chabot, fille de l'inspecteur Chabot, Damase Jalbert, étudiant au Collège de Trois-Rivières.

AVIS

J'ai le plaisir d'informer le public que j'ai en mains un bel étonnant, Percheron pur sang, ayant les meilleurs certificats. Je ferai tout possible pour satisfaire les gens qui viendront me voir.

JOS. BERNIER, CYRILLE, ANSE à Ghes, P. Q.

A VENDRE

Le lot numéro huit du sixième rang du Canton Ashburton, avec bâtisses, mesurant cent acres, à vendre à bon marché et à conditions faciles. S'adresser à Mlle Agnès D'Estimenville ou à Jos.-C. Hébert, N. P., Montmagny.

GRAND SUCCES DU MERITE AGRICOLE

Belles fêtes en perspective à l'Exposition Provinciale de Québec en l'honneur des Lauréats.

On annonce de Québec, que les concours de mérite agricole, de cette année, est couronné d'un remarquable succès. Il a lieu dans la première des cinq régions de la province désignées à ces fins et qui comprennent les comtés de Charlevoix, Lac Saint-Jean, Montmorency, Portneuf, Québec et Saguenay.

Autrefois, c'est à peine si quelques cultivateurs de cette région s'inscrivaient au concours. Cette année, par suite de l'heureuse campagne menée par la commission de l'Exposition Provinciale, de Québec, autour du Mérite Agricole, 66 cultivateurs se sont déjà inscrits au concours ; 9 de Chicoutimi, 22 du Lac-Saint-Jean, 9 de Montmorency, 1 de Portneuf, 5 de Québec. Il est possible que d'autres y soient encore admis.

Les juges du concours commenceront l'inspection des fermes vers le 14 juillet.

Les heureux lauréats comme leurs prédécesseurs des années passées l'ont été de belles démonstrations à Québec au cours de l'Exposition Provinciale, alors qu'ils recevront leurs médailles et leurs diplômes.

Horaire d'été de l'I. C. R.

Nos lecteurs nous sauront gré de publier dans « Le Peuple » l'horaire de l'Intercontinental, pour la saison d'été.

Convoy descendant vers l'est : Océan Limité, tous les jours, 1.17 h. (a. m.)

Express local, 9.45 hrs (a. m.) Express Maritime, tous les jours, 4.01 hrs (p. m.)

Market, tous les jours (dimanche excepté) 6.41 hrs (p. m.) Wayfreight, tous les jours (dimanche excepté) 10.00 hrs (a. m.)

Convoy montant vers l'ouest : Océan Limité, tous les jours, 3.13 hrs (a. m.)

Local (tous les jours) dimanche excepté 8.06 hrs (a. m.) Express Maritime, tous les jours, 12.38 heures (p. m.)

Local, tous les jours 8.57 hrs (p. m.) Wayfreight, dimanche excepté, 1.40 heure (p. m.)

Nouvelles Locales

Suite de la page 12

« Saint-Pierre a pleuré », selon le dicton populaire, mais la pluie de dimanche n'a pas été de longue durée, seulement, cette pluie a, pour quelques jours, diminué l'intensité de la chaleur torride de la semaine dernière, ce qui n'a, sans doute, fâché personne. Nos cultivateurs spécialement, appellent de tous leurs vœux la fin de cette sécheresse qui est causée aux grains et aux légumes des torts considérables.

DEFEZ-VOUS

Les maladies de l'été sont les gastrites (coup d'eau) ou les diarrhées, spécialement des enfants. Nous avons ce qu'il faut pour soulager promptement de ces maux dangereux.

Pharmacie du Dr Gagnon.

Dimanche, à l'issue de la grand-messe, un « Te Deum » d'actions de grâces fut chanté pour remercier Dieu de nous avoir accordé la paix.

Madame Léa Pelland, de Québec, était, ces jours derniers, l'invitée de son amie, Mlle Leclerc.

Mon « Sirop Rose » pour les personnes pâles, contient les principes actifs qui entrent dans la composition des Globules Rouges du sang, des nerfs et des os. Il a fait ses preuves depuis 20 ans. Je suis votre monarque et vous m'envoyez 52 certificats authentiques.

Toutes les personnes faibles en ont besoin. Prix : \$1.00 la grosse bouteille de 1 livre.

En vente dans tous les magasins et pharmacies de première classe.

Agents demandés partout pour la vente de nos préparations.

Si votre fournisseur n'a pas nos préparations envoyez votre commande directement à mon bureau.

Votre tout dévoué,
Dr E. BOLDUC.

M. Fernand Choquette, avocat, de Québec, était mardi de passage dans notre ville.

Mlle Alexina Ouellette, est allée passer quelques jours à Saint-François, chez son cousin, M. le docteur Lizotte.

M. Magloire Lemeux et sa jeune fille, Mlle Rosée, M. et Mme N. Laverture et Mlle Diana Ouellette sont allés passer le dimanche à Rivière-Ouelle, à l'hôtel Laurentien. Ils ont fait le trajet en auto.

M. et Mme Arthur Guilmet, de Cap Saint-IGNACE, étaient mardi, de passage dans notre ville.

Mlle Germaine Tremblay, est partie mardi pour Tadoussac, où elle passera un mois chez M. le docteur Côté. Bonnes vacances à notre amie.

AUX AMATEURS DE CHANT ET MUSIQUE

Lisez bien « La Muse Populaire. » Recueil de chansons avec airs notés, 75 cts.

« Nouvelle Lyre Canadienne. » (Recueil de chansons canadiennes, et françaises), 50 cts.

« Nouveau recueil de chansons comiques. Romances, chansonnettes avec musique, 50 cts. »

En vente aux bureaux du «PEUPLE», Montmagny.

M. l'abbé Loranger, ecclésiastique, de Trois-Rivières, passe les vacances dans notre ville, chez des parents.

Le 9 août, ont eu lieu, au milieu d'un grand concours de personnes les funérailles de M. Odilon Isabelle, fils de Mme Vve Adélaïde Isabelle. Nos sympathies à la famille en deuil.

Le 9 juillet, a été baptisé Joseph-Wilson, enfant de M. et Mme Joseph Gendreau, Parrain et marraine : M. et Mme Joseph Côté, oncle et tante de l'enfant.

M. et Mme Joseph Gazé font part à leurs parents et amis de la naissance de deux enfants, un fils, et une fille, baptisés le 9 du courant, sous les noms de Joseph-Alexis-Irénée, (parrain et marraine : M. et Mme Léon Poirier, oncle et tante) et Marie-Rose-Rita (parrain : M. Ludovic Thibault, cousin, marraine Mlle M-Jeanne Gazé, sœur de l'enfant. Nos félicitations.

Dimanche après-midi, a eu lieu l'inhumation de la petite Alexandra, âgée de 21 mois, enfant bien-aimée de M. et Mme Albert Normand. Le petit cercueil littéralement couvert de fleurs, symbole charmant de la blancheur angélique de la petite âme qui vient de s'enlever vers la patrie du ciel, était porté par quatre jeunes cousins : MM. J.-Raoul, Laurent, Léandre et Jules-Alm Normand, deux autres garçonnets : MM. J.-et Jean-Charles Normand portaient les couronnes.

La musique et les chants des anges étaient un touchant emblème de cette malheureuse que, dans les chœurs célestes, on doit faire entendre, alors qu'un ange de la terre vient augmenter la phalange des chérubins de là-haut... Il faut bien aussi cette pensée de l'éternelle joie du ciel pour faire descendre dans les cœurs brisés par le départ d'un être cher, la consolation qui aide à marcher ferme au milieu de l'épreuve des pleurs de cette terre d'exil.

Aux parents que le bon Dieu vient d'éprouver par la mort de leur enfant chéri, bien affectueusement, nous offrons nos sincères sympathies.

Nous apprenons avec peine la mort accidentelle de M. William Bernier, décédé à Rivière-Bleue, mardi. La dépouille mortelle du regretté défunt a été transportée à Montmagny, mercredi et les funérailles du regretté défunt ont eu lieu ce matin, à 10 heures.

Nous offrons à madame Bernier et à tous les membres de la famille en deuil, nos cordiales sympathies.

Résultat des élections dans Montmagny

	Belanger	Paquet
Montmagny Poll	60	91
" " 3	36	113
" " 4	28	124
Paroisse St-Thomas	31	98
" " 2	87	36
" " 3	102	46
" " 4	37	18
St-Pierre	134	12
" " 2	57	14
St-François 1	35	90
St-François 2	38	92
Berthier 1	39	22
Berthier 2	28	73
Cap-St-Ignace 1	56	43
Cap-St-Ignace 2	41	41
Cap-St-Ignace 3	46	16
Cap-St-Ignace 4	52	18
Cap-St-Ignace 5	48	30
St-Paul 1	132	25
St-Paul 2	75	41
St-Euphémie 1	33	94
N.-D. du Ros 1	75	57
St-Laure de B. 1	48	81
St-Fabien de P. 1	60	69
St-Apolline 1	14	84
St-Juste de B. 1	16	115
L'Ile aux Grues	37	43

1463 1653
Majorité de M. Chs. A. Paquet 190

Années fatales pour toutes les femmes

Comment vaincre le mieux les maladies qui affligent les femmes seulement.

Les années les plus dangereuses de la vie d'une femme sont celles entre quarante cinq et cinquante. Plusieurs femmes entrent dans cette époque déprimante par le surmenage, les soucis ou avec le sang en mauvais état, et en conséquence, elles souffrent énormément. Cependant, les fluctuations et la santé à cette époque peuvent être soulagées par un traitement domestique.

Parmi les symptômes les plus communs notons : les maux de tête et les douleurs dans le dos et dans les côtes, de fortes fièvres, la palpitation, l'étourdissement et la dépression. Les femmes ont besoin de sang riche et rouge toute leur vie durant, mais jamais autant qu'à l'âge moyen, alors que les nerfs sont à la fois faibles et usés. Maintenant, toute femme peut se rendre compte du grand soulagement qu'apportera à sa santé un nouvel approvisionnement de sang. C'est une épreuve qu'une femme souffrante peut faire en prenant les Pilules Roses du Dr Williams, car ces pilules donnent du sang riche et rouge qui, en retour, améliore l'appétit, renforce les nerfs et donne une santé robuste. Des milliers de femmes ont trouvé dans les Pilules Roses du Dr Williams le remède qui leur a donné la vie sous un aspect plus riant. Une nouvelle santé et leur a fait voir preuve de ceci est le cas de Mme R. S. et M. J. Milford, Ont., qui dit : « J'ai beaucoup souffert de ces maladies particulières à mon sexe et j'ai trouvé que les Pilules Roses du Dr Williams ne faisaient pas seulement tout ce qu'on prétendait qu'elles feraient mais plus que cela. Les Pilules Roses du Dr Williams m'ont fait tant de bien que je conseille à toute femme qui souffre de l'âge et elle se différencie de l'état de sa santé. »

Si vous souffrez d'une quelconque des maladies qui affligent particulièrement les femmes vous devriez vous procurer immédiatement les Pilules Roses du Dr Williams. Vous pouvez vous les procurer chez tout marchand de remèdes ou par la poste à 50 sous la boîte ou 6 boîtes pour \$2.50 de The Dr Williams' Medicine Co., Brockville, Ont.

« Je suis souffrant de ces maladies particulières à mon sexe et j'ai trouvé que les Pilules Roses du Dr Williams ne faisaient pas seulement tout ce qu'on prétendait qu'elles feraient mais plus que cela. Les Pilules Roses du Dr Williams m'ont fait tant de bien que je conseille à toute femme qui souffre de l'âge et elle se différencie de l'état de sa santé. »

M. l'abbé Loranger, ecclésiastique, de Trois-Rivières, passe les vacances dans notre ville, chez des parents.

Le 9 août, ont eu lieu, au milieu d'un grand concours de personnes les funérailles de M. Odilon Isabelle, fils de Mme Vve Adélaïde Isabelle. Nos sympathies à la famille en deuil.

Le 9 juillet, a été baptisé Joseph-Wilson, enfant de M. et Mme Joseph Gendreau, Parrain et marraine : M. et Mme Joseph Côté, oncle et tante de l'enfant.

M. et Mme Joseph Gazé font part à leurs parents et amis de la naissance de deux enfants, un fils, et une fille, baptisés le 9 du courant, sous les noms de Joseph-Alexis-Irénée, (parrain et marraine : M. et Mme Léon Poirier, oncle et tante) et Marie-Rose-Rita (parrain : M. Ludovic Thibault, cousin, marraine Mlle M-Jeanne Gazé, sœur de l'enfant. Nos félicitations.

Dimanche après-midi, a eu lieu l'inhumation de la petite Alexandra, âgée de 21 mois, enfant bien-aimée de M. et Mme Albert Normand. Le petit cercueil littéralement couvert de fleurs, symbole charmant de la blancheur angélique de la petite âme qui vient de s'enlever vers la patrie du ciel, était porté par quatre jeunes cousins : MM. J.-Raoul, Laurent, Léandre et Jules-Alm Normand, deux autres garçonnets : MM. J.-et Jean-Charles Normand portaient les couronnes.

La musique et les chants des anges étaient un touchant emblème de cette malheureuse que, dans les chœurs célestes, on doit faire entendre, alors qu'un ange de la terre vient augmenter la phalange des chérubins de là-haut... Il faut bien aussi cette pensée de l'éternelle joie du ciel pour faire descendre dans les cœurs brisés par le départ d'un être cher, la consolation qui aide à marcher ferme au milieu de l'épreuve des pleurs de cette terre d'exil.

Aux parents que le bon Dieu vient d'éprouver par la mort de leur enfant chéri, bien affectueusement, nous offrons nos sincères sympathies.

Nous apprenons avec peine la mort accidentelle de M. William Bernier, décédé à Rivière-Bleue, mardi. La dépouille mortelle du regretté défunt a été transportée à Montmagny, mercredi et les funérailles du regretté défunt ont eu lieu ce matin, à 10 heures.

Nous offrons à madame Bernier et à tous les membres de la famille en deuil, nos cordiales sympathies.

Chambre des Notaires

Liste des membres de la Chambre des Notaires, et désignation de leur district.

MEMBRES EX-OFFICIO

Nous annonçons hier que l'ancien bureau de direction de la Chambre des Notaires avait été réélu pour l'année 1919-20.

C'est donc M. le notaire H.-O. Roy de Québec, qui dirigera cette année encore, ce corps important.

Voici maintenant la liste de tous les membres actuels de la Chambre des Notaires :

- Arthabaska.—M. C.-E. Gosselin.
- Beauce.—M. P.-A. Angers.
- Beauharnois.—Wolfréd Martin.
- Bedford.—M. P.-J.-S. Pelletier.
- Chicoutimi et Saguenay.—M. Flavien Coulombe.
- Iberville.—M. Maxmillien Coupal et Alfred-F. Déland.
- Joliette.—M. J.-R. Goyet et J.-M. Mondot.
- Kamouraska.—M. Thiribe Belzile et L.-A. Dupuis.
- Montmagny.—M. J.-C. Hébert.
- Montréal.—M. Camille Paquet, J.-W. Lévesque, H. Shetagne, J.-H. Ollivier, Paul Paquette, Gustave Beau-doin, René Faribault, J. Lemire, R.-H. Baron.
- Ottawa.—F.-A. Labelle.
- Québec.—M. Joseph Sirois, H.-O. tave Roy, Adjuir Roy, Cyrille-F. Délagé, Adolphe Labrecque, Édouard Hamel, Charles Delagrave, Cyrillus Jacques.
- Richelieu.—M. Avila Rouleau, J.-B.-T. Lafrèrre.
- Rimouski.—G.-L. Dionne.
- St-François.—M. Édouard Boudreau.
- St-Hyacinthe.—M. L.-A. Brunelle, H. Ste-Marie, René Morin.
- Terrebonne.—M. E.-S. Mathieu.
- Trois-Rivières.—M. J.-A. Lemire, J.-A.-A. Lemire, Hercule Rhéault, J.-H. Desroches.
- Anciens présidents de la Chambre des notaires qui en sont membres ex-officio :
- L'hon. N. Pérodeau, Montréal ; MM. Léandre Bélanger, H.-P. Pepin, M. Louis LaVergne, Arthabaska ; N.-E. Bernier, St-Hyacinthe ; Louis-Ph. Sirois, Québec.

AVIS

Je donne avis à ceux qui-ont des réclamations contre la succession de feu Napoléon Bélanger, en son vivant rentier, de la ville de Montmagny, de les produire au soussigné, d'ici au 30 du courant, et à ceux qui sont entendus envers la dite succession, d'avoir à payer dans le plus court délai possible.

NAPOLÉON BELANGER, fils,
Rue Saint-Thomas,
Montmagny.

TERRE A VENDRE

La première terre de Berthier, près de Saint-Valler, 2 arpents de front sur 40 arpents avec une terre à bois de 22 arpents dans la 2e concession de Saint-Valler.

Bonnes bâtisses et roulant complet. A vendre à bonnes conditions. S'adresser à

ARTHUR BEAUMONT,
Berthier, en bas,
ou à JOS.-C. Hébert, notaire,
Montmagny.

A VENDRE

Un moulin à scie situé sur la quatrième concession, de Saint-François, engin 35 forces, bouilloires 45 forces. Carriage, banc de scie, Bouter et Deligneur et bon marché. S'adresser à Aiphonse Jean, Saint-François.

3 fs—4 11-18.

RHUMES D'ETE

Plusieurs personnes ont leurs plus navals rhumes durant la saison chaude. Un tout petit peu

d'Emulsion de Scott

après les repas vous donne la force de combattre cet époussant qui est si accablant. Relevez votre vitalité. Essayez l'Emulsion de Scott.

Scott & Borne, Toronto, Ont. 19-2

COUR SUPERIEURE

Province de Québec, District de Montmagny.

No. 56.
Dame Adélie Lejeune, épouse commune en biens de Laurent Laroche, tous deux de la paroisse de Saint-Camille, district de Montmagny, dûment autorisée à ester en justice, demanderesse ; vs. le dit Laurent Laroche, défendeur.

Une action en séparation de biens a été intentée dans cette cause le 19 juin 1919.

Le procureur de la demanderesse, AURICE ROUSSEAU,
ontmagny, le 27 juin 1919.

Provinces de Québec, District de Montmagny, Cour Supérieure, No. 56.—Dame ADELIA LEJEUNE, épouse commune en biens de Laurent Laroche, tous deux de la paroisse de Saint-Camille, district de Montmagny, dûment autorisée à signer en justice, demanderesse ; vs. le dit Laurent Laroche, défendeur.

Une action en séparation de biens a été intentée dans cette cause le 19 juin 1919.

Le procureur de la demanderesse, MAURICE ROUSSEAU,
Montmagny, le 17 juin 1919.

ENLEVEZ LES CORS !

Appliquez quelques gouttes puis enlevez les cors douloureux avec les doigts



Ne fait pas mal du tout ! Versez quelques gouttes de Freezone sur un cor qui vous fait souffrir, la douleur cessera alors immédiatement, puis vous enlevez avec vos doigts. Qui c'est magique !

Une petite bouteille de Freezone que vous pouvez vous procurer chez tout pharmacien coûte une bagatelle et est suffisant pour faire disparaître un cor dur, ou mou, ou encore un cor entre les ongles et les orteils ; et ce sans douleur ou irritation. Le Freezone est une découverte sensationnelle d'un génie du Cincinnati. C'est merveilleux.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montmagny, No. 12

J.-L.-ALBERT NORMAND, marchand de fer, automobiles et accessoires, de la ville de Montmagny.

NOTES LOCALES

Mme J. Lord, son petit-fils, Raymond Ouellet, de Torrington, ainsi que Mme Ladger Morin, M. Amable et mademoiselle Aline Morin, de Saint-Paul, étaient, cette semaine, les hôtes de M. Joseph Morin.

Mlle Alice Marcier, de Berthier, était, mardi, l'invitée de son amie, Mlle Béatrice Hébert.

SAVON DE TOILETTE A REDUCTION

Marque excellente, "Cocoa Cream." Prix ordinaire, 25 cts la boîte, à 2 boîtes pour 35 cts. Pharmacie du Dr Gagnon.

Mlle Corinne Morin est partie pour un mois en compagnie de sa tante, Mme Lord, pour les Etats-Unis. Elle visitera son frère et d'autres parents à Waterbury, Bristol et Torrington. Nous lui souhaitons un heureux voyage.

Mlle Gertrude Picard est allée passer la journée de jeudi à Saint-Pierre, chez son oncle, M. Samuel Morin et ses cousins : MM. Cloutier et Gamache.

Vous avez besoin de mon Tue-Nerf chez vous, car le mal de dent peut vous surprendre au moment où vous y pensez le moins. Envoyez votre commande aujourd'hui et vous ne serez pas pris par surprise.

Satisfaction garantie. Prix : 35 cents la bouteille, 3 bouteilles pour \$1.00, ou 2 Tue-Nerf et un blanchisseur pour \$1.00. Votre tout dévoué, Dr E. BOLDUC, Montmagny, P. Q.

M. et Mme Aimée Huot, de l'Angers-Gardien, étaient, au commencement de la semaine, les hôtes de la famille Corriveau, à l'occasion du mariage de leur sœur, Mlle Alma Corriveau.

Mme Joseph Morin ainsi que M. et Mme Charles Morin, de Québec, étaient, au commencement de la semaine les hôtes de M. et Mme Roméo L'Espérance et de leurs autres parents de Montmagny.

Mlle Angéline Normand est allée à Saint-François, visiter des amis.

REDUCTION? REDUCTION!

A l'occasion des vacances d'été, j'ai décidé de faire une réduction considérable sur toutes mes marchandises, du côté des nouveautés. Donc, d'ici une quinzaine, vous pourrez vous procurer, à prix très réduits, les étoffes à robes, ainsi que tous tissus pour la confection de tous vêtements, de même que la vaisselle et le grès dont je possède toujours un assortiment complet.

Venez voir, vous serez satisfaits. Madame LOUIS DIONNE, Rue de la Gare, Montmagny.

M. Edouard Dion, de Seattle, Washington, après quelques semaines passées chez M. Joseph Fournier, marchand, est retourné, ces jours derniers, aux Etats-Unis.

Mlle Alodie Bélanger, de Québec, passe quelques semaines chez son père, M. Adélar Bélanger.

M. Maurice Marquis, de Sainte-Anne de Beauré, était, la semaine dernière, en visite chez M. J.-N.-R. L'Espérance.

N'oubliez pas mon Blanchisseur Dentel si vous voulez avoir les dents blanches et la bouche en parfait ordre. C'est la seule préparation de ce genre actuellement en vente sur le marché.

Prix : 35 cents le paquet, 3 paquets pour \$1.00 ou 2 Blanchisseurs et 1 Tue-Nerf pour \$1.00.

Envoyez le paiement en même temps que la commande et vous recevrez mes préparations par le retour de la maille.

Votre tout dévoué, Dr E. BOLDUC, Montmagny, P. Q.

Mlle Simone Morin, de Québec ainsi que M. Joseph Morin, de Augusta, Maine, sont, pour une quinzaine, les hôtes de M. Ludger Couillard, marchand de bois.

M. et Mme E. Allard ainsi que Mlle Annette Allard, de Montréal, étaient, au commencement de la semaine, les hôtes de M. C. Corriveau, à l'occasion du mariage de Mlle Alma Corriveau.

Suces avec bandes noires

Ces sucres "avec bandes noires" solides pour mettre sur bouteilles à bébé sont garanties, durables, et très bonnes.

Le prix est de 15 cents chacune, 2 pour 25 cts, pour quelque temps. Hâtez-vous de vous en procurer à La Pharmacie du Dr GAGNON.

Hommes demandés

Occasion exceptionnelle de faire de l'argent en vendant des arbres fruitiers et d'ornementation aux conditions actuelles. Nous avons besoin de bons agents.

Bon salaire payé. Territoire exclusif. Communiquer avec Pelham Nursery Co., Toronto, Ont.

MARIAGE.—Lundi, à la messe de huit heures, M. l'abbé Proculus Corriveau, de Saint-Charles, bénissait l'union de Mlle Alma Corriveau, fille de feu M. Xavier Corriveau, à M. Albert Corriveau, caissier à la Banque Nationale, de cette ville, ses cousins, M. Léger Corriveau, de Saint-Vallier, père du marié, lui servait de témoin, et M. Joseph Corriveau accompagnait sa sœur.

Un magnifique programme fut rendu, pendant la célébration de la messe nuptiale, par le chœur des Congréganistes de la sainte-Vierge, société à laquelle la mariée faisait partie. L'autel de Marie était brillamment illuminé et décoré de gerbes fleuries.

Après un somptueux goûter servi à la résidence de M. J. Corriveau, propriétaire de l'antique demeure familiale, où les frères et sœurs de la jeune mariée ainsi que les membres de leurs familles avaient le bonheur de se voir réunis comme autrefois.

Quand vous souffrez du mal de dent, et que vous ne pouvez vous rendre chez un dentiste d'expérience et consciencieux, mettez donc de mon Tue-Nerf dans la dent qui vous fait souffrir et en peu de temps vous serez tranquille.

Satisfaction garantie ou argent remis.

Dr E. BOLDUC, MONTMAGNY, P. Q.

J.n.o.

M. et Mme Henri Grandbois et leurs enfants, de Saint-Casimir, étaient, au commencement de la semaine, les hôtes de M. et Mme Maurice Rousseau.

Mlle Diana Ouellet, de Montréal, est en visite chez sa sœur, Mme Joseph Sirois.

Mme Joseph Bélanger, de Cap Saint-Ignace était, ces jours derniers de passage dans notre ville.

La Caisse Nationale d'Economie, après vingt années d'opérations, vient de payer un premier dividende annuel de \$56.50, par part, à ses sociétaires qui lui ont versé régulièrement \$4.00 par année depuis vingt ans.

C'est là un résultat qui dépasse toutes les espérances des épargnistes et est bien de nature à encourager le public à entrer dans cette association.

Monsieur Théophile Conlombe qui vient d'être nommé agent général de cette société pour le district de Montmagny, a commencé une campagne pour recruter de nouveaux membres.

Tous ceux qui désireront avoir des renseignements sur cette association, et connaître les avantages qu'il y a à en faire partie, pourront s'adresser à lui.

PROHIBITION. PROHIBITION

Les bons effets de la prohibition. Les nouveaux vins hygiéniques, sans alcool. Recette de Vin de Grenoble, Vin d'Ananas et de Cerises "Pourtier". Délicieux breuvage sans les inconvénients désastreux de l'alcool. En vente chez les pharmaciens et marchands généraux ou chez les dépositaires W. BRUNET & Co, Limitée, 139, rue Saint-Joseph, Québec.



OLD FASHION

Je vous ai montré la semaine dernière et je vous montre encore aujourd'hui les méthodes surannées qui malheureusement existent encore quelque part de nos jours.

Aujourd'hui je veux vous parler de procédés modernes et scientifiques, qui ont fait leurs preuves.

Quand vous souffrez du mal de dent, et que vous ne pouvez vous rendre chez un dentiste d'expérience et consciencieux, mettez donc de mon Tue-Nerf dans la dent qui vous fait souffrir et en peu de temps vous serez tranquille.

Satisfaction garantie ou argent remis.

Dr E. BOLDUC, MONTMAGNY, P. Q.

J.n.o.

M. et Mme Henri Grandbois et leurs enfants, de Saint-Casimir, étaient, au commencement de la semaine, les hôtes de M. et Mme Maurice Rousseau.

Mlle Diana Ouellet, de Montréal, est en visite chez sa sœur, Mme Joseph Sirois.

Mme Joseph Bélanger, de Cap Saint-Ignace était, ces jours derniers de passage dans notre ville.

La Caisse Nationale d'Economie, après vingt années d'opérations, vient de payer un premier dividende annuel de \$56.50, par part, à ses sociétaires qui lui ont versé régulièrement \$4.00 par année depuis vingt ans.

C'est là un résultat qui dépasse toutes les espérances des épargnistes et est bien de nature à encourager le public à entrer dans cette association.

Monsieur Théophile Conlombe qui vient d'être nommé agent général de cette société pour le district de Montmagny, a commencé une campagne pour recruter de nouveaux membres.

Tous ceux qui désireront avoir des renseignements sur cette association, et connaître les avantages qu'il y a à en faire partie, pourront s'adresser à lui.

PROHIBITION. PROHIBITION

Les bons effets de la prohibition. Les nouveaux vins hygiéniques, sans alcool. Recette de Vin de Grenoble, Vin d'Ananas et de Cerises "Pourtier". Délicieux breuvage sans les inconvénients désastreux de l'alcool. En vente chez les pharmaciens et marchands généraux ou chez les dépositaires W. BRUNET & Co, Limitée, 139, rue Saint-Joseph, Québec.

ATTENTION
Grande Librairie Moderne à Montmagny
BIBLIOTHEQUE PUBLIQUE

Vous trouverez toujours ici un choix considérable d'articles de librairie de toutes sortes, tels que papier à lettre de fantaisie, et ordinaire, enveloppes, crayons, plumes, encre, mortuaires, papier de deuil, cartes de visite, un grand assortiment de cartes mortuaires, offrandes de messes, etc., etc. Les livres des meilleurs auteurs canadiens et français. De belles séries de volumes comprenant des lectures choisies ou populaires.

Grand avantage pour professionnels, industriels, marchands, etc.

Vous pourrez vous procurer en tout temps tout ce qu'il vous est nécessaire pour votre bureau. Papier à clavographe, carbon, papier foolscap, cahiers pour sténographes, cahiers mémoire, encre bleue, rouge et à tampon, crayons de toutes sortes, bandes élastiques, etc., etc. Aussi étampes de caoutchouc de toutes grandeurs et formes, de la maison Walker & Campbell, de Montréal.

Tous ces articles vous seront livrés ici à bref délai, et au même prix que vous payez actuellement à Québec et Montréal. En achetant ici vous économiserez les frais de transport, et vous vous évitez l'inconvénient d'attendre trois ou quatre jours pour un article qu'il vous faudrait tout de suite.

Je ne doute pas que vous saurez profiter de l'avantage qui vous est offert, et vous promets satisfaction sur tous points.

Toujours en main un beau choix de CAMARAS ANSCO, Pellicules, papier à impression, acides, etc., etc.

Pianos, Musique en feuille, Phonographes, records, Violons et accessoires de toutes sortes.

SPECIALITE : Développement et impression des pellicules sur papiers variés, suivant l'échantillon que choisira le client.

Venez vous convaincre par vous-même de la qualité de mes marchandises et du bas prix qui vous en est demandé.

Toutes commandes par la maille, ou par téléphone seront remplies avec soin et promptitude.

Je sollicite votre bienveillant encouragement.

J. RAY. PELLETIER,
Tél Nat. 201. RUE SAINT-JEAN-BAPTISTE.

AU BON MARCHÉ
LUNDI, 14 JUILLET
Grande Vente à Réduction
DANS LES TISSUS LAVABLES

5,000 verges de voile et marquise de fantaisie valeur de 90c, \$1.00, \$1.35 la verge, pour..... 69

Belles robes pour fillettes, 2 à 8 ans, valeur régulière de \$1.00 à \$1.25, pour le prix spécial de..... 70

ROBES DE NUIT POUR DAMES

Robes de nuit de bon coton blanc, garnies de broderie et dentelle, valeur régulière de \$1.50 à \$2.00 spécial..... \$1.39

Bel assortiment de "Middies" nouveaux modèles, en "reps", "duck", collets de diverses nuances, depuis..... \$1.49 à 2.00

Belle lingerie pour dames, à des prix très bas, nous voulons discontinuer cette branche de commerce. De belles occasions (job) de bas à..... 39

VENEZ VOUS CONVAINCRE VOUS-MEMES

Geo. E. Fournier
RUE DE LA GARE, - MONTMAGNY

NOUVEAU MAGASIN DE CHAUSSURES

Ayant repris depuis peu mon ancien métier, de cordonnier, j'ai ouvert un magasin de chaussures à ma résidence, rue de la Gare. Vous y trouverez donc bottines, souliers pour messieurs, dames et enfants, le tout dernier genre, et ceux qui ont bien voulu me favoriser de leur visite, vous diront que mes prix défient toute compétition.

J'ai aussi en vente des bas de toutes nuances, vernis, etc.

Je répare aussi les chaussures.

Je continue, comme par le passé, à m'occuper des pompes funèbres, et vende toujours des cartons mortuaires de toutes sortes.

Une visite, s'il vous plaît, J.-EDOUARD NORMAND, Rue de la Gare, Montmagny.

M. Marius Côté, de Québec, était, dimanche, en visite chez son oncle, M. William Gamache.

M. et Mme Henri Michon, de Cap Saint-Ignace, ainsi que M. A.-E. Michon et ses filles, Mlles Etienne et Alice, sont allés, dimanche, à Saint-Isidore, visiter leur cousin, M. l'abbé Rouleau, curé.

Mlle C. Thibault, de Montréal, est l'invitée de sa cousine, Mlle Ernestine Bernatchez.

M. l'abbé Paquet est allé, cette semaine, à Québec, assister aux funérailles de sa sœur, Mlle Blanche Paquet, décédée à l'hôpital Laval. Nous offrons à M. l'abbé Paquet, l'hommage de nos vives sympathies.

MAISON A LOUER.—Une bonne maison située non loin de la gare, comprenant logements pour deux familles, est maintenant à louer. Cette maison que vient de vendre M. Joseph Aube, pour cause de départ de Montmagny, appartenait autrefois à M. Onésime Guillet.

Pour tous renseignements s'adresser au nouveau propriétaire, F. XAVIER DECHENES, 3 fs—11 18 25 juil. Montmagny.

Nous publions dans une page des nouvelles locales le résultat détaillé du vote dans notre comté le 23 juin dernier. Nous sommes persuadés que les lecteurs nous sauront gré de leur donner ces renseignements.

MM. Prudent Vallée gérant de la Banque Nationale, et Maurice Rousseau, C. R., sont revenus mardi d'un voyage d'affaires à East Broughton, Beauce.

—M. Jos. C. Hébert, membre de la Chambre des Notaires est allé cette semaine, assister au Congrès des notaires qui a eu lieu à Québec les 6, 7, et 8 juillet. Nous donnerons dans une autre colonne quelques notes détaillées de ce congrès.

M. et Mme Jean Létourneau, de Saint-Pierre, étaient mercredi de passage dans notre ville.

Crédit Immobilier Franco-Canadien

1. CULTIVATEURS: N'ayez affaire qu'à un seul, empruntez chez nous, pour 5-10-15-20 ans à 6 pour cent. Nous achetons et vendons des terres. Demandez pamphlet, détails. CREDIT IMMOBILIER FRANCO-CANADIEN.

MAISON A VENDRE

Maison à deux étages dans la ville, de Montmagny. Intérieur bien fini. Grand terrain. Beau site pour une résidence privée. S'adresser à ALFRED DOYER, Registrateur, Montmagny.

Docteur Jos. L. Gagnon
MEDECIN-CHIRURGIEN
SPECIALITE: Extraction des dents sans douleurs.
REMARQUES: Le prix de l'extraction de vos dents est déduit sur le prix de votre dentier qui vous sera garanti.

MAGASIN DU PEUPLE

CONTINUATION DE NOTRE
GRANDE VENTE DE JUILLET

Pour donner une dernière chance à tous ceux qui n'ont pas eu l'avantage de profiter de nos bons marchés durant la première semaine de cette vente, nous continuerons encore huit jours nos mêmes réductions. Une foule de marchandises nouvelles seront ajoutées à notre liste de prix.

1 lot de bottines pour garçons, valant \$1.25 vendues à.....	\$ 98	50 paires de bottines noires et chocolats pour hommes, \$7.50 et \$8.50 pour.....	5 99
1 lot de bottines valant \$2.00 offertes à.....	1 19	1 lot combinaisons coton, pour enfants valeur 65c pour.....	49c et 59
25 paires de bottines brunes, hausses grises pour dames, valant \$7.50 pour.....	5 99	10 dozs de robes de maison pour dames, valeur \$2.25 à \$2.50 pour.....	1 99
15 paires de souliers blancs pour hommes, valant \$3.75 pour.....	2 69	10 dozs chapeaux en paille pour enfants, sacrifiés à.....	39c et 49
10 dozs de serviettes de bain, valant 25c pour.....	22		
5 paires de bottines pour dames, valant \$4.50 pour.....	2 69		
Jolies cravates à bouts larges, valeur 75c pour.....	49		
50 paires de bottines grises et "drab" pour dames, \$3.75 pour.....	2 99		
Bonnes chemises rayées de couleur, poignets négligés pour.....	99c, 1 25		

Très belles chemises de soie, couleur offertes à..... \$1.99, \$2.69, 2.99

1 lot collets de fantaisies, valeur jusqu'à \$1.50 pour..... 39

1 lot chemisettes blanches, collets de couleurs, pour garçons, 75c pour..... 49

1 lot dentelles insertion, noir, blanc valeur jusqu'à 15c pour..... 02

Complets en serge bleu-marin et noir valant \$22.00, prix spécial..... 14 99

1 lot camisoles et caleçons en fil, pour hommes, valant 90c pour..... 69

1 lot frippé bleu-pâle et blanc pour robes, valeur 40c pour..... 29

1 lot souliers lacés pour dames, valant \$2.50 pour..... 1 49

Un lot ruban couleurs assorties, largeur jusqu'à 4 pouces vendus à..... 05

Un lot pantalons toile drab pour garçons offert à..... 89

1 lot pantalons tweed pour garçons, valant \$1.75 pour..... 1 49

1 lot collets fantaisie, prix régulier, 35c pour..... 19

Complets faits sur mesure. Coupe garantie ou argent remis

SIMARD & GAGNON,
RUE SAINT-JEAN-BAPTISTE (En face de la rue de la Station) MONTMAGNY.

ANCIEN POSTE DE NARCISSE LEMIEUX